





CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA SAVE AU TOUCH

SOMMAIRE

- Objet du contrat
- II. Analyse du Territoire
 - 1. Présentation du Territoire et de ses enjeux (y compris les interactions et complémentarités avec les territoires voisins)
 - 2. Présentation des éléments de diagnostic réalisé
 - 3. Présentation des objectifs
- III. Orientations stratégiques
 - 1. Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience
 - 2. Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire
 - 3. Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
- IV. Plan d'action du CRTE
- V. Modalités d'accompagnement en ingénierie
- VI. Engagement des partenaires
 - 1. Engagement des partenaires
 - 2. Dispositions générales concernant les financements
 - 3. Mobilisation des citoyens et acteurs socio-éco
- VII. Gouvernance du CRTE
 - 1. Comité de pilotage
 - 2. Comité technique
- VIII. Suivi, mise à jour du CRTE et évaluation
 - IX. Résiliation du CRTE
 - X. Entrée en vigueur du CRTE

Annexe 1 : Diagnostic Territorial

Annexe 2 : Tableau de synthèse des actions par orientations

Annexe 3: Fiches actions

ENTRE

La communauté de communes de la Save au Touch, représentée par Philippe GUYOT, Président autorisé par délibération en date du

D'une part,

ET

L'Etat, représenté par Etienne GUYOT, Préfet de la Haute Garonne, Préfet d'Occitanie

D'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

La crise sanitaire que connaît notre pays s'est transformée en une crise économique et sociale majeure, sans doute durable.

Face à cette situation, la relance économique et la transition écologique de notre pays sont des priorités partagées par l'ensemble des acteurs publics. Tandis que des moyens exceptionnels sont mobilisés tant au niveau européen qu'à l'échelle nationale, leur réussite passe également par une forte mobilisation des collectivités territoriales.

Toutefois, il s'avère désormais nécessaire d'approfondir et d'amplifier les axes d'action déjà identifiés et d'investir de nouveaux champs au regard des enjeux posés et plus particulièrement celui de la nécessaire transition écologique imposée par l'adaptation au changement climatique.

Les alertes ont été nombreuses, les rapports successifs et univoques largement diffusés, les sommets nationaux et internationaux – scientifiques, associatifs, institutionnels – régulièrement organisés. Toutes les conclusions sont unanimes : les activités humaines provoquent, à l'échelle mondiale et de manière actuellement inéluctable, un réchauffement rapide et généralisé de la planète. Le dernier rapport du GIEC confirme l'accélération des processus à l'œuvre.

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), qui se veut le reflet d'une relation de travail renouvelée sur la base d'un projet de territoire et du dialogue entre l'État et la Communauté de communes de la Save au Touch, porte des actions qui visent à atteindre des objectifs locaux, contributeurs d'enjeux nationaux, européens et internationaux, sur les défis majeurs relatifs à la décarbonation de la production d'énergie en 2050, au développement d'une nouvelle économie (circulaire, décarbonée, résiliente, solidaire), à la création d'emplois, à la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles (eau, sol, infrastructures agroécologiques, minéraux rares...).

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats de relance et de transition écologique. Par circulaire du 20 novembre 2020, l'État a donc lancé la mise en œuvre des contrats de relance et de transition écologique (CRTE) participant à accompagner les projets de territoires.

La démarche CRTE vise 3 objectifs :

- Accompagner le territoire vers un modèle de développement neutre en carbone et imprimer durablement les projets de territoire dans la transition écologique et l'adaptation au changement climatique
- Inscrire la relance de l'activité qui fait suite à la crise sanitaire dans cette double logique de résilience (protéger et consolider l'existant à la crise) et de transition (préparer les mutations nécessaires des systèmes),
- Simplifier la contractualisation par ce vecteur unique et intégrateur, et ainsi affirmer la cohérence de l'action et de l'appui territorial de l'État.

Par ces deux démarches contemporaines de la crise sanitaire et économique, l'État reconnaît la place des territoires en responsabilité politique, financière et opérationnelle, dans la relance économique du pays, dans la mise en œuvre concrète des nécessaires politiques de transition écologique, en faveur de la cohésion sociale et territoriale.

Le présent contrat a pour ambition de définir les grandes orientations de la stratégie de transition écologique et de cohésion du territoire portées par la communauté de communes de la Save-au-Touch.

Dans la perspective de la signature du CRTE, les cosignataires se sont déjà engagés à travers un protocole d'engagement signé le 8 juillet dernier. Ce premier acte visait à partager l'information nécessaire à une vision commune des enjeux du territoire, en termes de développement économique, de transition écologique et d'environnement, de cohésion sociale et territoriale.

Les quatre grandes transitions (écologique, démographique, économique et numérique) seront développées dans le cadre du contrat, en y intégrant une approche transversale et cohérente des politiques publiques concernées, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilités, d'économie, d'emploi, d'agriculture et d'aménagement numérique, avec une double approche transversale de transition écologique et de cohésion territoriale.

A ce titre, les actions engagées dans le cadre de ce contrat sont respectueuses de l'environnement, en limitant notamment fortement le recours au foncier et en respectant les équilibres en ressources et en biodiversité.

I- Objet du contrat

Face à l'urgence climatique, le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) a pour objectif d'accompagner la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires, contribuant également à la relance de l'activité.

A court terme, il s'agit d'associer les territoires au plan de relance. Ce nouveau contrat sera un vecteur de la relance 2021-2022 et il favorisera l'investissement public et privé dans tous les territoires en matière de transition écologique et de cohésion sociale,

Dans la durée du mandat municipal 2020-2026, il s'agit d'accompagner les collectivités de la Communauté de Communes de la Save au Touch dans leur projet de territoire, vers un nouveau modèle de développement résilient sur le plan écologique, productif et sanitaire. Le CRTE a vocation à traiter l'ensemble des enjeux du territoire, dans une approche transversale et cohérente. Les projets portés dans le cadre de ce contrat devront être économes en foncier et en ressources, et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux de la stratégie bas carbone et du plan biodiversité visant la préservation de la biodiversité et l'atteinte de l'objectif de zéro artificialisation nette à l'horizon 2050, objectif conforté par la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

Conclu dès le mois de décembre 2021 et pour la durée restante des mandats municipaux et intercommunaux, le contrat de relance et de transition écologique doit permettre aux maîtres d'ouvrage et porteurs de projets concernés de disposer d'une visibilité sur les aides qui pourront être apportées par l'Etat, et le cas échéant, d'autres partenaires, pour mettre en œuvre leur projet de territoire.

Ce contrat « intégrateur » aura vocation à associer de nombreuses parties prenantes à sa préparation et à son suivi, à l'échelle du bassin de vie. Une attention particulière pourra être portée à l'association de représentants de la société civile.

Le CRTE reste un outil souple. Il sera régulièrement enrichi ou amendé, annuellement, afin de demeurer évolutif et adapté au territoire. En particulier, dans la perspective d'élaboration d'un PLU-intercommunal, la Communauté de Communes de la Save au Touch a engagé en 2019 l'élaboration de son projet de territoire et d'un pré-PADD (projet d'aménagement et de développement durable).

Le CRTE de la Communauté de Communes de la Save au Touch est construit sur la base du diagnostic en cours et sera enrichi au fur et à mesure de l'avancement des travaux d'élaboration des documents de planification et des plans et programmes, tels que le projet de territoire, le PLUi et le PCAET.

Comme le contrat Etat-Région, dont il déclinera les orientations sur ce territoire, le CRTE proposera un cadre permanent de référence pour les élus du territoire intercommunal, les services déconcentrés de l'État et ses opérateurs.

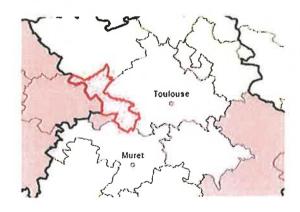
II - Analyse du Territoire

1. Présentation du Territoire et de ses enjeux

Un EPCI périphérique, entre ville et campagne.



7 communes – 40 998 habitants au dernier recensement



Un EPCI DANS LE SCOT TOULOUSAIN

Créée en 1999, la Communauté de Communes de la Save au Touch jouit d'une certaine antériorité. Son positionnement aux portes du Gers et de l'agglomération toulousaine la place en situation de charnière en matière de développement urbain, ainsi que vis-à-vis des EPCI voisins (Hauts Tolosans, Métropole toulousaine, Muretain agglo', Save et Garonne, Gascogne toulousaine).

Cet EPCI s'inscrit, d'une part, le long de la Vallée de la Save, le long de la RN224, avec 4 communes au caractère relativement rural, de moins de 2 000 habitants et dont les paysages sont déjà ceux des Coteaux du Gers. De l'autre côté de la forêt de Bouconne, qui coupe le territoire en deux, on trouve trois communes bien plus urbaines et en continuité forte avec la grande agglomération toulousaine.

Néanmoins, si Plaisance et la Salvetat peuvent apparaître comme une « conurbation », la commune de Léguevin a un fonctionnement dissocié des 2 premières. Ces caractéristiques géographiques ne sont pas sans impact sur les enjeux territoriaux de l'EPCI.

Enfin, des dynamiques fortes sont à l'œuvre sur le territoire, notamment en matière de développement économique et d'urbanisation sous pression de la métropole toulousaine. Celles-ci portent de nombreuses interrogations, notamment en termes d'organisation territoriale et foncière, auxquelles il convient d'apporter des réponses dans une approche plus globale et concertée à l'échelle de l'EPCI.

C'est ainsi que la nouvelle gouvernance de la communauté de communes de la Save au Touch porte une ambition concrète au service du territoire qui peut s'inscrire autour de 4 objectifs :

- Assumer pleinement ses compétences.
- Ordonner l'action publique au bénéfice d'un territoire équilibré.
- Animer le territoire, en particulier en développant la mise en réseau des acteurs communaux et intercommunaux.
- Se structurer pour être un pôle d'équilibre de l'ouest toulousain.

Pleinement engagée pour construire un projet répondant aux besoins du territoire, la communauté de communes de la Save au Touch a engagé des actions structurantes qui permettront de construire une politique publique durable (pré-PADD au PLUI, PCAET, PLPDMA, CTG, ...).

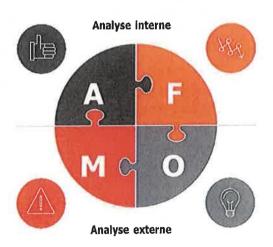
Le diagnostic détaillé du territoire est porté en annexe 1 au présent contrat. Il est principalement issu des documents cadre ou contrats existants ou en cours d'élaboration, parmi lesquels :

- Pré-PADD et projet de territoire : document stratégique en cours d'élaboration, en vue de l'élaboration à venir d'un PLU intercommunal, et exprimant la vision commune et partagée des élus et des habitants en faveur d'un développement cohérent du territoire.
- Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA): voté en novembre 2019, ce document planifie les actions de prévention de déchets sur 6 ans avec un enjeu affirmé de réduction des déchets ménagers d'ici 2025. Les actions définies dans les 4 axes du PLPDMA sont les suivantes:

- La Promotion de la réduction et d'une meilleure valorisation des biodéchets et des déchets verts
- o Promotion du réemploi, de la réparation, de la réutilisation
- o Sensibilisation et accompagnement des gestes de réduction des déchets
- Développer l'exemplarité de la CCST et des communes adhérentes.
- Le plan climat Air-Energie Territorial (PCAET): Amorcé en décembre 2019, il permettra à court terme de définir un plan d'actions visant à réduire les gaz à effet de serre, s'adapter aux changements climatiques, renforcer la sobriété énergétique, développer les énergies renouvelables et améliorer la qualité de l'air.
- La convention territoriale globale (CTG): La Communauté de Communes de la Save au Touch se distingue également par la mise en œuvre d'une politique sociale de proximité. Dotée de la compétence « actions sociale d'intérêt communautaire » inscrite dans ses statuts, la CCST s'est engagée dès 2019 dans le projet de convention territoriale globale en partenariat avec la CAF. Ce projet, à double échelle communale et intercommunale, constitue la plateforme collaborative et coopérative d'orientations stratégiques partagées et transversales. Cette démarche politique s'inscrit également dans le cadre des schémas départementaux des services aux familles et d'animation de la vie sociale dont la CTG assure la déclinaison territoriale et opérationnelle.

Sont présentés dans la suite les éléments de synthèse du diagnostic : atouts, faiblesses et synthèse des enjeux par thématique (cohésion sociale, relance économique et transition environnementale).

2. Présentation des éléments de synthèse du diagnostic



Cohésion sociale : Elément de diagnostic

Les ATOUTS

- Une Médiane du revenu disponible par UC élevée et équilibrée sur leterritoire
- Une production de logements neufs portée par les communes les plus
 Urbaines et dépassant l'objectif du PLH (PADD)
- Un taux de logements vacants idéal pour la bonne rotation du parc de Logements (5,8 % à l'échelle du territoire du CRTE) mais de fortes disparités Entre les communes (9,8% à Lévignac contre 2,9% à Lasserre-Pradère)
- Une population relativement jeune (CTG): un quart des habitants a moinsde 18 ans
- Les installations sur le territoire se font sur le long terme, avec un bon tauxd'accès à la propriété, synonyme d'ancrage territorial: 49% de la population habite dans sa commune depuis 10 ans ou plus (CTG)
- Une population diplômée, bien que ces indicateurs soient à relativiser avec l'arrivée de populations déjà fortement qualifiées: 43% des habitants ont un diplôme de l'enseignement supérieur
- Baisse de la population inactive (CTG)
- Fort taux d'emploi des 25-54 ans (CTG)
- Les centres « Frédéric CHOPIN », « La Maison des Quartiers », « Sésame »et « Vallée de la Save » sont des équipements de proximité à vocation familiale et intergénérationnelle et ils sont des lieux d'animation de la vie sociale ouverts à tous les habitants.

Les FAIBLESSES

- La « monotypie » du parc de logements (PADD)
- Une population polarisée qui pose la question de la mixité sociale et des déplacements pendulaires: forte proportion de cadres et professions intermédiaires (36 %), pas vraiment de classes populaires. Peu d'employés(16 %); une minorité d'ouvriers (10 %), d'artisans commerçants et chefs d'entreprises et un nombre très résiduel d'agriculteurs (0,1 %)
- Une Offre locative limitée sur les communes urbaines
 Ne pouvant pas répondre à la demande (Loyer d'annonce par m² supérieur à 10 €)
- Une augmentation des prix du prix des logements (le prix moyen des maisons individuelles réservées à la vente a augmenté de 15 % entre 2011 et 2019)
- Des tensions autour des déplacements (notamment pour accéder aux transports collectifs et aux lieux ressources); demande croissante d'appui dans les démarches d'accès aux droits; Globalement des CCAS et services sociaux sous-dimensionnés face à l'évolution des besoins sociaux. (CTG)

SYNTHESE DU VOLET COHESION SOCIALE

ALLER VERS PLUS ET MIEUX DE MIXITÉ SOCIALE



Améliorer la mixité sociale sur l'ensemble du territoire et l'accompagner tant sur le plan de l'aménagement (ex. diversification de l'offre de logements, densité d'équipements sportifs...) que de l'offre de services (ex. accès aux droits, mobilités, accès aux soins, enfance/éducation...). Accompagner également cette dynamique en matière d'emploi et d'insertion économique.

ACCOMPAGNER LE PHÉNOMÈNE RÉCENT DE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION



Anticiper les besoins induits par le phénomène de vieillissement de la population, tant en termes d'équipements, que de services. Identifier et structurer les besoins et les potentiels d'activités et d'emplois en lien avec les populations les plus âgées (au-delà des questions de dépendance). Mobiliser cette nouvelle ressource au service du vivre ensemble (ex. engagement bénévole).

MAINTENIR UNE POLITIQUE ENFANCE/JEUNESSE VOLONTARISTE



Accompagner l'évolution démographique du territoire et l'objectif de mixité sociale par un effort constant de mise à niveau de l'offre éducative et périscolaire sur l'ensemble du territoire. Assurer une qualité de vie sur le territoire des les plus jeunes âges (continuité éducative, accès aux équipements, diversité de l'offre culturelle et sportive, ...). Etre en capacité de soutenir l'offre (ex. dynamique associative) autant que la demande (cf. CTG très axée sur les besoins sociaux).

Relance Economique : Elément de diagnostic

LES ATOUTS

- Une forte croissance économique sur les dix dernières années
- Une assez bonne résistance à la crise sanitaire bien que cela doitêtre confirmé dans les années à venir
- Une dynamique forte sur le commerce, le transport et laconstruction
- Un soutien à l'économie de proximité : plateforme « j'achète dans ma ville » mise en place par l'EPCI
- Une spécialisation à venir sur le secteur des activitésscientifiques et techniques
- Une proximité avec la métropole toulousaine
- L'attractivité territoriale due au cadre de vie (Campagne à laville, accès à la propriété ...)

LES FAIBLESSES

- Un manque de stratégie économique
- Une difficulté à attirer de grosses entreprises, avec un tissuéconomique principalement composé de TPE et de PME
- Un indice de concentration de l'emploi faible qui montre la difficulté pour les habitants du Save-au-Touch de trouver unemploi sur leur commune.
- Une absence de filière forte locale accompagnée et structurée

SYNTHESE DU VOLET RELANCE ECONOMIQUE

NE PAS (PLUS) SUBIR LA PÉRIURBANISATION



Se prémunir des impacts négatifs du desserrement métropolitain et en particulier de l'accentuation du caractère dortoirdu territoire et des déséquilibres croissants entre le Nord (résidentiel, rural peu dense) et le Sud (urbain, dense et à la vocation économique plus affirmée).

STRUCTURER ET PILOTER LA DYNAMIQUE DE RATTRAPAGE ÉCONOMIQUE



Face à une dynamique économique soutenue en apparence (mais principalement due à une logique de rattrapage), ne pas faire l'économie d'un effort de structuration et de positionnement. L'objectif est ainsi de valoriser au mieux les ressources et capacités du territoire (offre d'accueil, propension à entreprendre,

relations économiques avec la Métropole...). Une réflexion valable pour l'ensemble des sphères économiques (industrie/production, commerce, services, agriculture et tourisme).

OPTIMISER L'UTILISATION DES CAPACITÉS D'ACCUEIL AU REGARD DE LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE



Prendre acte des perspectives importantes de consommation foncière pour l'activité économique mais aussi des objectifs de sobriété foncière qui s'imposent au territoire pour traduire ses ambitions économiques en un schéma d'accueil performant et exigeant.

Transition environnementale : Elément de diagnostic

LES ATOUTS

- Une volonté forte de développer les mobilités douces, notamment le vélo par un schéma directeur cyclable avec par exemple la réalisation de pistes cyclables (Liaison entre la pisteexistante Pierre et Marie Curie à Plaisance vers le quartier des Ocrelines, réalisation d'une piste cyclable Chemin des Chênes à Lasserre-Pradères
- Un réseau hydrographique dense support de richesseécologique et paysagère (PADD, septembre 2021)
- Des réservoirs de biodiversité structurants à l'échelle de l'agglomération toulousaine (PADD)
- Des pôles d'interconnexion favorisant l'intermodalité (PADD)

LES FAIBLESSES

- Une forte dépendance à la voiture (PADD et CTG) : une importante augmentation des ménages possédant une voitureentre 2011 et 2016 (+23,4 %)
- Seulement 4% des habitants de la CCST utilisent les transportsen commun pour se rendre au travail.
- La discontinuité du réseau cyclable qui menace son attractivité (PADD)
- Aujourd'hui, le Solaire et la Biomasse sont les seules ENR qui produisent sur le territoire (2018) : alors que l'Eolien est très peu développé en Haute-Garonne
- Le territoire émet 350 000 tCO2e/an : plus de 27 000 tours dela terre en avion effectués par un passager.
 La combustion de 110 millions de litres de gasoil, équivalents au volume de 37 piscines olympiques (PCAET)

SYNTHESE DU VOLET TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

FREINER SIGNIFICATIVEMENT LA DYNAMIQUE D'ARTIFICALISATION DES SOLS



Passer d'un modèle fortement extractif, notamment en lien avec les besoins résidentiels, à un modèle de sobriété foncière privilégiant le renouvellement urbain et la densification. Un effort à conjuguer avec la lutte contre la vacance résidentielle et la recherche de mixité sociale.

RATTRAPER LE RETARD DU TERRITOIRE SUR LE PLAN ÉNERGÉTIQUE



Poursuivre les efforts de réduction de la facture énergétique (mobilité, logement, ...) tout en développant fortement ses capacités de production d'énergie renouvelable.

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE MOBILITÉ



Agir tout à la fois en faveur de mobilités propres (ex. mobilités douces, véhicules biogaz, ...) ou alternatives (ex. covoiturage) et de la démobilité (limitation des flux domicile-travail et domicile-études) dans un contexte de fortes interactions avec les territoires d'influence voisins.

RÉGÉNÉRER LES CAPACITÉS AGRICOLES, SYLVICOLES ET ALIMENTAIRES DU TERRITOIRE



Lutter contre le repli agricole (surfaces agricoles, exploitations et emplois) et accompagner la transformation des modèles d'exploitation davantage en phase avec la satisfaction des besoins locaux, notamment en matière alimentaire, et plus respectueux de la biodiversité (pollution de l'eau, stress hydrique...). Structurer davantage la filière sylvicole dans une logique de préservation et de valorisation locale de la ressource bois.

3. Présentation des objectifs

Ce contrat aura pour vocation de porter les principales politiques publiques partenariales et les orientations données pour ce territoire.

Identifié comme un cadre de référence, le CRTE permettra de contribuer à la relance économique en répondant aux enjeux et besoins du territoire en termes de transition écologique et cohésion des territoires.

Pour ce faire, la Communauté de communes de la Save au Touch s'engage dans la définition de 4 grands axes stratégiques qui veilleront à s'inscrire en conformité des orientations en faveur de la transition écologique. Il se déclinent comme suit :

1. Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience

Cet axe permet de réinterroger les objectifs donnés à la transition au cœur même des projets urbains avec l'affirmation de la « nature en ville » dans les pôles urbains, mais également l'adaptation au changement climatique et sa résilience. La forêt de Bouconne, véritable réservoir de biodiversité, représentera un volet central des objectifs de la transition écologique.

2. Promouvoir un développement équilibré et de transition, s'affirmant au sein du grand territoire

Il s'agit là d'engager une transition vers une économie favorisant la diversité des activités économiques, l'emploi, les mobilités en faveur d'un équilibre durable du territoire et en complémentarité avec les territoires voisins.

3. Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles

L'objectif consiste en l'amélioration des conditions de vie des habitants en redéfinissant les enjeux dans le cadre des projets de revitalisation des centres-villes et centres bourgs, la diversité et la typologie des logements et équipements publics.

Par ailleurs, certaines inégalités déjà relevées dans le diagnostic de territoire ont été renforcées par la crise sanitaire ; certains publics se sont éloignés et de nouvelles formes de vulnérabilités ont pu voir le jour. L'accès au numérique est un des axes majeurs que la Communauté de communes s'est engagée à promouvoir au sein des services publics du territoire.

III- Orientations stratégiques

ORIENTATION STRATEGIQUE 1

PRÉSERVER, VALORISER L'ENVIRONNEMENT AUX IDENTITÉS SI MULTIPLES

ET CONFIRMER SA RÉSILIENCE

Dans un territoire sous forte influence métropolitaine, la question de la transition écologique est indissociable de la tension permanente entre l'attractivité résidentielle ou économique et la volonté de préservation des paysages, des écosystèmes naturels et de la qualité de vie perçue.

Cette orientation suppose de fait une double posture :

- Défensive, au moins dans un premier temps, pour agir en faveur de la protection et de la préservation de communs territoriaux et notamment de ressources plus spécifiquement soumises à la pression urbaine, telles que le foncier, l'eau ou les réserves de biodiversité;
- Offensive, ensuite, pour agir en faveur de la valorisation et de la régénération des ressources territoriales, en lien prioritairement avec les besoins endogènes et en conciliant, lorsque c'est possible, création de valeur (économique, sociale, environnementale) et création de richesses.

Le défi principal consiste donc à concilier les paradoxes entre dynamique de développement et recherche de sobriété. Il invite à poser la question de la qualité urbaine, environnementale, architecturale, ... dans les choix d'aménagement et de développement opérés par le territoire et par l'ensemble des acteurs qui le composent et y agissent.

Cet axe permet donc de réinterroger les objectifs donnés à la transition au cœur même des projets urbains avec l'affirmation de la « nature en ville » dans les pôles urbains, mais également l'adaptation au changement climatique et sa résilience. La forêt de Bouconne, véritable réservoir de biodiversité, représentera un volet central des objectifs de la transition écologique.

Ainsi, l'orientation « PRÉSERVER, VALORISER L'ENVIRONNEMENT AUX IDENTITÉS SI MULTIPLES ET CONFIRMER SA RÉSILIENCE » est articulée autour de trois axes prioritaires et de deux axes complémentaires :

- Axe prioritaire N°1 : Freiner significativement la dynamique d'artificialisation des sols et assurer la montée en qualité de l'urbanisme sur le territoire
- Axe prioritaire N°2 : Régénérer les capacités agricoles, sylvicoles et alimentaires du territoire et préserver le patrimoine naturel et la biodiversité
- Axe prioritaire N°3 : Rattraper le retard du territoire sur le plan de la production énergétique tout en poursuivant l'effort de sobriété

• Axes complémentaires :

- Ne pas (plus) subir la périrubanisation et optimiser l'utilisation des capacités d'accueil au service de la stratégie économique
- Accompagner l'évolution de l'offre de transports publics et des pratiques de (dé)mobilité

AXE 1 : FREINER SIGNIFICATIVEMENT LA DYNAMIQUE D'ARTIFICIALISATION DES SOLS ET ASSURER LA MONTÉE EN QUALITÉ DE L'URBANISME SUR LE TERRITOIRE

Entre 2009 et 2019, on estime à 2,12% la part du territoire qui a été artificialisée (contre 0,39% en moyenne en région). Ainsi en 2018 on estimait que 21,6% du territoire était artificialisé (4,8% en région) et que 83,4% de l'artificialisation était due à des besoins résidentiels (73,9% en région). On estime par ailleurs à environ 40 hectares les besoins liés aux activités économiques pour les 10 années à venir, toute choses égales par ailleurs.

Face à ces constats, il s'agit à travers cet axe de relever le défi d'un changement de modèle, passant d'une logique fortement extractive, en lien notamment avec les besoins résidentiels croissants, à un modèle de sobriété foncière privilégiant la densification et le renouvellement urbain qualitatif. Cet effort est par ailleurs à conjuguer avec la lutte contre la vacance résidentielle et la recherche de mixité sociale sur le territoire et ce, notamment, via le levier du logement.

Pour relever ce défi, les mesures identifiées sont les suivantes :

- Défendre les équilibres territoriaux existant et lutter contre les disparités constatées à travers des règles d'urbanisme à la fois protectrices et contraignantes. Cette mesure implique d'assumer le choix d'un ralentissement dans la production de logements neufs en réponse à l'attractivité résidentielle induite par le desserrement métropolitain, tandis que la tendance constatée est à un dépassement des objectifs du PLH et du SCoT. Il s'agit ainsi de travailler prioritairement sur la diversification de l'offre de logements, notamment en secteur urbain, en lien également avec la recherche d'une plus grande mixité sociale. La démarche en cours, d'élaboration du PADD, est une excellente opportunité pour affirmer ce nouvel objectif d'équilibre territorial.
- En complément, la politique économique du territoire (cf. Orientation N°2) devra définir des objectifs qualifiés et localisés, tout aussi exigeants, pour l'accueil d'activités économiques et contribuer ainsi à une consommation raisonnée du foncier.
- Accompagner le développement de formes urbaines innovantes et exigeantes. Cette mesure permet de structurer et qualifier le territoire afin de relever les défis environnementaux en matière d'énergie, d'économie d'espace, de mixité d'usages et d'adaptation des pratiques de mobilités à la diversité des réalités locales (densité, urbanité, profil socio-démographique, densité économique...). La requalification et la densification urbaine et économique apparaissent en ce sens prioritaires par rapport aux logiques extensives.

AXE 2 : REGENERER À LA FOIS LES CAPACITES AGRICOLES, SYLVICOLES ET ALIMENTAIRES DU TERRITOIRE ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL ET LA BIODIVERSITÉ

L'enjeu ici est d'abord celui de la lutte contre le repli agricole : perte de surfaces agricoles, recul de la part des surfaces agricoles utiles, diminution du nombre d'exploitations et notamment des petites exploitations, perte d'emplois agricoles...

Cela passe par la préservation du foncier agricole mais aussi par un nécessaire accompagnement à la transformation des modèles d'exploitation qui doivent être davantage en phase avec la satisfaction des besoins locaux, notamment en matière alimentaire, et plus respectueux des paysages et de la biodiversité (disparition des haies, pollution de l'eau, stress hydrique...).

La filière sylvicole est également concernée, que ce soit par des enjeux de préservation, ou de valorisation locale de la ressource en bois.

Plus largement le défi est celui de la préservation des paysages qui caractérisent le territoire et notamment son patrimoine naturel avec ce qu'il porte de biodiversité.

Pour répondre à ces enjeux, les mesures identifiées sont les suivantes :

- Au-delà de la lutte contre l'artificialisation des sols il convient de veiller à la valeur d'usage des terres agricoles. L'objectif est double : maintenir, voire augmenter, la part de surfaces agricoles utiles et orienter l'exploitation de ces terres agricoles davantage en phase avec les besoins et capacités territoriales. Les besoins sont à appréhender en termes de débouchés, notamment alimentaires, tandis que les capacités sont à apprécier au regard des qualités environnementales et des risques naturels. Ainsi certaines formes de culture, aujourd'hui dominantes pourraient être progressivement remises en cause (ex. culture céréalière), tandis que d'autres modalités de culture pourraient apporter une diversification attendue.
- Amplifier les transitions vers des modèles agricoles plus durables d'un point de vue sociétal et environnemental. Pour encourager et accompagner cette transformation du modèle agricole local plusieurs leviers sont à mobiliser : maîtrise foncière, aides à l'installation, sécurisation des débouchés locaux, soutien aux initiatives de transformation sur l'exploitation, ...
- Soutenir une gestion durable de la forêt compatible avec le développement des filières de production liées au bois et néanmoins propice à une valorisation également autour des usages récréatifs et touristiques. Cette mesure permet de développer les filières de production liées au bois, de lutter contre les maladies des arbres, les risques naturels ou encore les négligences humaines. C'est ainsi toute une chaîne de valeur territoriale qu'il convient d'impliquer : propriétaires publics et privés, exploitants et distributeurs, usagers... La valorisation économique de la ressource doit autant que faire se peut, être anticipée en réponse aux débouchés potentiels sur le territoire : bois construction, bois énergie, ...

- Appuyer les politiques autour de l'eau alliant préservation et qualité de la ressource. Cette mesure consiste à venir en appui à la modernisation des réseaux d'eau potable et mise aux normes de l'assainissement. Elle consiste aussi à préserver et restaurer des zones humides et à améliorer la connaissance de la ressource en eau.
- Soutenir plus globalement les projets visant la valorisation et la régénération du patrimoine naturel et de la biodiversité. Cette mesure pourrait s'inscrire dans l'identification d'une trame noire sur le territoire en faveur de la préservation de la biodiversité nocturne

AXE 3 : RATTRAPER LE RETARD DU TERRITOIRE SUR LE PLAN DE LA PRODUCTION ENERGETIQUE TOUT EN POURSUIVANT L'EFFORT DE SOBRIETE

Il s'agit ici à la fois de poursuivre les efforts de réduction de la facture énergétique (mobilités, logement, ...), de telle manière à dégager des marges financières mobilisables sur d'autres besoins et projets, et de développer en parallèle et de manière prononcée, les capacités de production d'énergie renouvelable sur le territoire.

Il y a en effet un retard à rattraper en matière de production énergétique, alors même que le potentiel du territoire est significatif. Les marges de manœuvre concernent aussi bien des installations dédiées que la recherche de synergies avec des projets d'aménagement et de requalification à venir (construction et réhabilitation de logements ou de bâtiments publics, développement et mise à niveau des solutions d'accueil d'activités économiques, ...).

Pour incarner cette ambition, les mesures identifiées sont les suivantes :

- Accompagner la transition énergétique. Cette mesure peut être pensée de façon graduelle, agissant dans un premier temps sur le levier de la sobriété énergétique et dans un second temps sur celui de la performance énergétique, notamment dans les bâtiments et autres espaces publics, ainsi que dans le secteur du logement. Le secteur économique est également concerné par ces questions de transition énergétique et pourrait être accompagné tout autant que les sphères publique et résidentielle.
- Démultiplier les capacités de production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables et locales. Cette mesure permet de soutenir les acteurs portant des projets autour de production et de distribution d'énergie renouvelable. Il peut s'agit de collectivités, d'acteurs privés, voire de dynamiques citoyennes. La posture de la collectivité vis-à-vis de ces projets peut être variable : actrice, facilitatrice, financeur...
- Inciter les communes à tendre vers l'extinction pour garantir un véritable effort de sobriété énergétique

ORIENTATION STRATEGIQUE 2

PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET DE TRANSITION

S'AFFIRMANT AU SEIN DU GRAND TERRITOIRE

Le modèle de développement actuel de la Save-au-Touch est sans équivoque celui d'un territoire dortoir. Il est entraîné en ce sens depuis plusieurs années par sa croissance démographique soutenue (+1,97% par an entre 2013 et 2018), portée à la fois par son solde migratoire et son solde naturel. A cette démographie galopante se conjuguent des flux pendulaires très marqués avec la métropole toulousaine et un indice de concentration de l'emploi relativement faible (39 emplois pour 100 actifs résidants) et qui peine à progresser. La part des emplois relevant de la sphère productive (28,1%) est quant à elle historiquement maigre sur ce territoire.

Eu égard à ce modèle de développement, la question de la qualité de vie perçue est donc déterminante. Ainsi, le développement économique du territoire doit être perçu comme un levier important d'adaptation de l'offre de commerces et de services de proximité aux usages et besoins d'une population en forte progression et dont le profil social évolue de façon significative. Le rapport cadres / ouvriers a par exemple fortement progressé ces dernières années et traduit un phénomène de gentrification qui ne doit pas masquer des disparités notables en termes de niveaux de revenus. Ainsi, l'adaptation de l'offre locale de commerces et de services ne doit pas se faire au détriment du vivre ensemble et, à défaut d'être un territoire où chacun peut vivre et travailler, il est essentiel de faire du Save-au-Touch un territoire où chacun peut vivre et consommer (au sens de la satisfaction de ses besoins).

Si le diagnostic du territoire met en évidence une trajectoire économique globalement flatteuse ces dernières années (taux de création, évolution de l'emploi, ...), celle-ci traduit en réalité un phénomène de rattrapage accentué par le desserrement métropolitain. Il convient dès lors de ne pas subir cette dynamique et de s'assurer de sa mise en adéquation avec les besoins et capacités du territoire. C'est là aussi un levier de sobriété et de rééquilibrage du rapport à la métropole.

En termes de modèle de développement l'objectif est donc à la fois celui de la captation de revenus (pendulaires en l'occurrence, mais aussi et surtout productifs) et celui de la redistribution (consommation locale favorable à la création et au maintien d'emplois dans l'économie de proximité).

La captation de revenus sur le territoire doit passer par une diversité de leviers :

- Le développement et l'accueil d'activités productives « exportatrices » (au sens où celles-ci ont des marchés en dehors du territoire). Il peut s'agit tout à la fois d'activités de production (ex. artisanat, petite industrie), de services aux entreprises (ex. conseil, communication, ingénierie, numérique, ...), mais aussi des activités agricoles. Des questions telles que les capacités d'accueil (foncières et immobilières), l'adéquation avec les débouchés locaux (ex. rénovation énergétique, alimentation, ...), l'adéquation au bassin de population (emploi, formation, insertion) devront alors être prises en compte.
- Le développement des activités touristiques, en lien avec les ressources patrimoniales et naturelles du territoire et sous réserve des infrastructures, aménagements et offres de services adéquats.

 De façon plus ciblées, les projets de production d'énergie renouvelables, qui au-delà de viser la satisfaction des objectifs environnementaux, constituent un support générateur de retombées économiques et financières potentiellement structurantes. Ces projets sont notamment propices à l'implication citoyenne dans une forme d'entrepreneuriat de territoire.

En parallèle, l'ancrage local des revenus captés sera déterminant pour créer de nouvelles opportunités d'emploi sur le territoire, réduisant ainsi le déséquilibre Nord/Sud actuellement constaté et contribuant à la reconstitution ou au maintien de polarités internes. C'est également un gisement d'emplois en phase avec les profils de population actives résidantes actuellement non concernées par les migrations pendulaires. L'économie sociale et solidaire (dont l'insertion par l'activité économique) constitue un axe potentiellement structurant de l'économie de proximité. De même, les enjeux liés au récent phénomène de vieillissement de la population conjugués à ceux de la mixité sociale font émerger un axe de travail potentiellement intéressant autour de la « silver économie » (services à la personne, offre de santé et bien-être, adaptation de l'habitat, ...).

Le territoire de la Save-au-Touch n'étant pas encore outillé d'une stratégie formalisée en matière de développement et d'attractivité économique, cette orientation propose des mesures relativement amples et pouvant conduite à un panel de dispositifs de soutien aux activités économiques, tout au long de leur parcours de vie (de l'émergence à la transmission) et de leur parcours résidentiel.

Enfin, compte-tenu de la volonté de mettre l'économie au service de l'équilibre et de la transition du territoire, cette orientation ne se limite pas à un soutien « classique » à des porteurs de projets économiques, mais vise davantage à accompagner des projets « multi-impacts », c'est-à-dire :

- A fort impact économique, en termes d'emplois, de création de valeur ajoutée, de structuration de filière. En effet, si le territoire est très fortement composé d'entreprises de petite ou très petit taille, l'objectif du CRTE est aussi de faire émerger des projets plus structurants. Cette notion de projet structurant n'impose pas forcément une logique exogène (accueil d'entreprises extérieures) : le développement, le passage à l'échelle d'entreprises locales peut-être en soi une logique très structurante au niveau local.
- A fort impact environnemental : qu'il s'agisse de valoriser durablement des ressources locales, ou encore de fortement limiter, voire d'éviter tout impact environnemental négatif lié à un projet économique (consommation foncière, rejets, matériaux utilisés etc.)
- A fort impact social, ce qui peut se traduire de plusieurs manières. D'une part, un favorisant des projets inclusifs, faisant participer des publics parfois éloignés de l'emploi, mettant les usagers au cœur des projets. D'autre part, en soutenant des activités ayant un fort impact sur la cohésion sociale (secteur associatif, culturel, sportif, handicap, services aux populations etc... Le soutien aux modes de travail plus coopératifs, comme par exemple l'économie sociale et solidaire, peut aussi s'entendre pour favoriser l'impact social d'un projet.

Il s'agit là d'engager une transition vers une économie favorisant la diversité des activités économiques, l'emploi, les mobilités en faveur d'un équilibre durable du territoire et en complémentarité avec les territoires voisins.

Ainsi, l'orientation « PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET DE TRANSITION S'AFFIRMANT AU SEIN DU GRAND TERRITOIRE » est articulée autour de deux axes prioritaires et de quatre axes complémentaires :

- Axe prioritaire N°4 : Structurer et piloter la dynamique de rattrapage économique
- Axe prioritaire N°5 : Ne pas (plus) subir la périurbanisation et optimiser l'utilisation des capacités d'accueil au service de la stratégie économique

Axes complémentaires :

- Régénérer les capacités agricoles, sylvicoles et alimentaires du territoire et préserver le patrimoine naturel et la biodiversité
- Freiner significativement la dynamique d'artificialisation des sols et assurer la montée en qualité de l'urbanisme sur le territoire
- Rattraper le retard du territoire sur le plan de la production énergétique tout en poursuivant l'effort de sobriété
- Accompagner l'évolution de l'offre de transports publics et des pratiques de (dé)mobilité

AXE 4: STRUCTURER ET PILOTER LA DYNAMIQUE DE RATTRAPAGE ECONOMIQUE

Face à une dynamique économique soutenue en apparence, mais principalement due à une logique de rattrapage, il convient de ne pas faire l'impasse sur le nécessaire effort de structuration et de positionnement de l'économie du territoire. L'objectif est ainsi de valoriser au mieux les ressources et capacités du territoire (offre d'accueil, propension à entreprendre, relations économiques avec la métropole toulousaine, ...). La réflexion à mener doit concerner l'ensemble des sphères économiques : industrie / production, commerce et services de proximité, services aux entreprises, agriculture et tourisme.

Pour incarner cette ambition, les mesures identifiées sont les suivantes :

• Formaliser et mettre en œuvre une stratégie de développement économique territoriale intégrant des leviers d'intervention au service des dynamiques endogènes (création d'entreprise, développement des TPE, emploi/formation, ...) et exogènes (accueil d'entreprises, dynamiques de filières, ...). Sur la base d'un diagnostic complet et d'une concertation avec les acteurs du développement local, cette politique économique doit tout à la fois s'intéresser au tissu économique existant et aux évolutions souhaitables de celui-ci. Elle doit être pensée à hauteur d'habitants, ceux-ci étant à considérer aussi bien comme consommateurs, porteurs de projets, salariés, actionnaires ou encore bénéficiaires des initiatives économiques. La qualité de vie et la cohésion sociale doivent être des déterminants de cette stratégie, au même titre que la performance environnementale et les enjeux de cohésion territoriale. Enfin, cette stratégie doit être pensée dans un contexte de périurbanisation et proposer des leviers pour (à long terme) reprendre la main sur le modèle de développement et œuvre à son rééquilibrage.

En parallèle de la stratégie de développement économique et au regard de la composition du tissu local, des mesures ciblées sont à envisager, non exhaustives à ce stade :

- Favoriser l'entreprenariat et l'esprit d'entreprises sous toutes ses formes. Stimuler la création, la reprise et la transmission des entreprises et notamment celles apportant une réponse à des besoins de proximité : commerces, services à la population, ... L'innovation sociale et environnementale est une autre composante de cet axe de travail.
- Soutenir la dynamisation du circuit économique local en accompagnant l'effort des habitants et des entreprises en matière d'achat / d'approvisionnement local. L'achat public peut en ce sens faire preuve d'exemplarité et faciliter la sécurisation des débouchés locaux (ou circuits courts) pour certaines filières. Plus globalement, encourager la mise en œuvre de projets d'économie circulaire mais également soutenir l'accompagnement de débouchés pour les agriculteurs locaux avec des moyens dédiés à leur installation de structures agroalimentaires de proximité ou de marchés locaux qui leur permettent de vendre leur production
- Accompagner la diversification et l'hybridation des activités, notamment agricoles et touristiques (ex. agri-tourisme). Soutenir en parallèle la montée en gamme environnementale des infrastructures et des offres de services (cf. éco-tourisme).
- Étudier le potentiel économique du territoire (activités, emploi, formation) en matière d'économie sociale et solidaire.

AXE 5 : NE PAS (PLUS) SUBIR LA PERIURBANISATION ET OPTIMISER L'UTILISATION DES CAPACITES D'ACCUEIL AU SERVICE DE LA STRATEGIE ECONOMIQUE

Tandis que le territoire de la Save-au-Touch est, depuis plusieurs années déjà, sous le coup du desserrement de la métropole toulousaine, il s'agit désormais de se prémunir des impacts négatifs de cette périurbanisation et en particulier de l'accentuation du caractère dortoir du territoire et des déséquilibres internes croissants entre le Nord (rural, peu dense et à vocation essentiellement résidentielle) et le Sud (urbain, dense et à la vocation économique plus affirmée).

Compte-tenu de la dynamique de rattrapage actuellement constatée, il convient notamment de prendre acte des importantes perspectives de consommation foncière pour l'activité économique sur le territoire. Il est également primordial de mettre celles-ci en écho avec les objectifs de sobriété foncière qui s'imposent au territoire et ainsi traduire les ambitions économiques de la Save-au-Touch au sein d'un schéma d'accueil aussi performant qu'exigeant.

Pour relever ce défi, les mesures identifiées sont les suivantes :

- Organiser les capacités d'accueil économique du territoire autour d'une armature foncière
 cohérente et propice aux équilibres territoriaux. Au regard des orientations qui découleront
 de la stratégie de développement économique il conviendra de se questionner sur la bonne
 adéquation entre activités et localisation, dans l'intérêt réciproque du territoire et des entreprises. Des zones stratégiques, d'équilibre ou de proximité pourront ainsi être identifiées,
 articulant à la fois les capacités foncières actuelles et les projections à moyen ou long terme
 (projets d'extension ou de création). Cet effort de planification pourrait se concrétiser via un
 schéma d'accueil des entreprises (SAE).
- Fixer une ambition qualitative forte, tant environnementale, qu'urbanistique, architecturale et paysagère pour les programmes fonciers et immobiliers à vocation économique. La requalification de l'existant aura vocation à être privilégiée par rapport aux projets nouveaux, tandis que ces derniers devront être guidées par des prescriptions fortes, inscrites dans les documents d'urbanisme et/ou dans les règlements de zones d'activités. On pourra également adosser des objectifs de production d'EnR aux projets de création et/ou d'extension d'immobilier économique. Le management de la qualité des zones devra alors être assuré par la collectivité dans un dialogue permanent avec les propriétaires privés. Des outils (ex. architecte conseil, aide à la rénovation énergétique, ...) pourront être mis en place pour accompagner le privé dans la satisfaction des critères définis.
- Structurer le parcours résidentiel des entreprises autour d'une offre adaptée à chaque étape de leur cycle de vie et en intégrant les nouveaux usages, notamment en matière d'immobilier collaboratif. L'offre doit être adaptée à différents segments de projets et plus spécifiquement aux entrepreneurs et TPE. L'offre immobilière doit également pouvoir s'ouvrir aux actifs pendulaires désireux de télétravailleur, réduisant ainsi leurs besoins de mobilités extra-territoriales. L'intervention en matière d'immobilier économique devra également concerner les entrepreneurs en cœur de village, dans une double optique d'aide à l'installation et de revitalisation.

Outiller la maîtrise foncière par la collectivité dans une optique de contrôle renforcé sur la
consommation et la commercialisation de ses capacités d'accueil au regard des orientations
stratégiques retenues. Cette maîtrise foncière devra être adaptée aux enjeux propres à chacun des secteurs d'intervention et ne devra pas entraver l'initiative privée mais davantage
l'accompagner. Cette maîtrise peut revêtir différentes formes (ex. proposition de baux à construction sur des fonciers stratégiques, création d'un foncière locale, ...). Elle pourra également accompagner utilement des logiques d'appel à projet ou appel à manifestation d'intérêt pour l'accueil d'activités représentant un intérêt spécifique pour le territoire.

ORIENTATION STRATEGIQUE 3

RÉINVENTER LA QUALITÉ DE VIE COMME LEITMOTIV DU TERRITOIRE ET S'ENGAGER DANS L'ÉGAL ACCÈS AUX SERVICES SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE POLITIQUES SOCIALES ET CULTURELLES

Ce territoire semi-rural est composé, notamment au Nord de la forêt de Bouconne, d'un maillage de petits bourgs peu denses, sans réelle centralité. La commune de Lévignac, si elle se distingue par une plus grande densité et diversité d'équipements, ne peut pas encore prétendre à cette fonction, davantage opérée par L'Isle Jourdain (CRTE Portes de Gascogne). Sur la portion Sud du territoire, la commune de Léguevin, à la densité intermédiaire, connaît une situation contrastée par rapport à celles de La Salvetat-Saint-Gilles ou de Plaisance-du-Touch principales concernées par la conurbation.

Pour autant c'est bien l'ensemble du territoire qui est concerné par une croissance démographique soutenue (exception faite de Sainte-Livrade) en raison notamment d'un solde migratoire important. C'est également l'ensemble des communes de la Save-au-Touch qui est concerné par la transformation sociodémographique induite par l'accueil de nouvelles populations.

Pour faire face à ces mutations c'est donc l'ensemble de la Save-au-Touch qui a besoin de reconquérir son espace en le modernisant, en diversifiant et qualifiant son offre afin de l'adapter aux usages et aux attentes des nouvelles populations, tout en gardant un lien avec les pratiques et les attentes de populations davantage ancrées. A cet enjeu s'ajoute le défi de la mixité sociale qui localement s'incarne notamment autour des questions d'accès au logement et d'accès aux droits. Enfin, le phénomène récemment constaté de vieillissement de la population soulève quant à lui les questions de cohabitation des générations et d'accompagnement de besoins spécifiques autour du bien vieillir.

De cette synthèse dépend le vivre ensemble.

C'est en ce sens qu'il devient impératif de reprendre la main sur le modèle de développement territorial et de faire de la qualité de vie son nouveau leitmotiv. Cela suppose de préserver et de consolider une armature territoire adaptée aux disparités actuelles et favorisant les logiques de rééquilibrage et de solidarité territoriales. Cela passe par l'appui aux villes de Léguevin, La Salvetat-Saint-Gilles et Plaisance-du-Touch, qui supportent aujourd'hui l'essentiel de l'effort en matière de logements sociaux. Cela passe aussi par l'accompagnement des bourgs ruraux dans le maintien voire la diversification des offres et équipements en place et dans la dynamisation et l'animation (économique, sociale, culturelle) de ces espaces de vie.

Les défis à relever sont donc nombreux (liste non exhaustive):

 Autour de la santé: favoriser les reprises eu égard à la part significatif de professionnels âgés de 55 ans ou plus (40% en 2020); développer de nouveaux pôles médicaux compte-tenu de l'absence actuelle d'équipements mutualisés de type Maison de Santé; attirer de nouveaux professionnels de santé ou offrir des solutions digitales d'accès aux soins compte-tenu de la moindre densité de médecins généralistes; ...

- Autour du logement : diversification de l'offre ; rééquilibrage territorial ; parcours résidentiel pour tous ; renforcement du parc locatif social ; développement de l'accession sociale ; accueil d'urgence ; accueil des gens du voyage ; ...
- Autour de la jeunesse: accueil des familles; accompagnement à la parentalité; solutions d'accueil pour la petite enfance; logiques de continuité éducative; engagement civique et implication dans la vie associative; solutions de mobilité; accès au logement; offre sociale, culturelle et sportive; accès à la formation; accès à l'emploi / l'insertion...
- Autour des seniors : accompagnement de la dépendance ; lutte contre l'isolement ; adaptation des logements ; accès aux soins ; solidarité intergénérationnelle ; implication dans la vie associative ; solutions de mobilité ; offre sociale, culturelle et sportive ...
- Autour du numérique : qualité de l'infrastructure numérique ; médiation et accompagnement aux (nouveaux) usages numériques ; accès numérique aux services publics ; solutions digitales d'accès aux soins ; solutions de télétravail ; ...

L'objectif consiste en l'amélioration des conditions de vie des habitants en redéfinissant les enjeux dans le cadre des projets de revitalisation des centres-villes et centres bourgs, la diversité et la typologie des logements et équipements publics.

Par ailleurs, certaines inégalités déjà relevées dans le diagnostic de territoire ont été renforcées par la crise sanitaire ; certains publics se sont éloignés et de nouvelles formes de vulnérabilités ont pu voir le jour. L'accès au numérique est un des axes majeurs que la Communauté de communes s'est engagée à promouvoir au sein des services publics du territoire.

Ainsi, l'orientation « RÉINVENTER LA QUALITÉ DE VIE COMME LEITMOTIV DU TERRITOIRE ET S'ENGAGER DANS L'ÉGAL ACCÈS AUX SERVICES SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE POLITIQUES SOCIALES ET CULTURELLES » est articulée autour de quatre axes prioritaires et de deux axes complémentaires :

- Axe prioritaire N°6 : Aller vers plus et mieux de mixité sociale
- Axe prioritaire N°7 : Accompagner le phénomène récent de vieillissement de la population
- Axe prioritaire N°8: Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour tous publics et maintenir une politique enfance / jeunesses volontariste. Apporter un soutien aux masters classes ou résidences culturelles aux fins d'enrichir l'offre culturelle du territoire
- Axe prioritaire N°9 : Accompagner l'évolution de l'offre de transports publics et des pratiques de (dé)mobilité
- Axes complémentaires :
 - o Freiner significativement la dynamique d'artificialisation des sols et assurer la montée en qualité de l'urbanisme sur le territoire

 Régénérer les capacités agricoles, sylvicoles et alimentaires du territoire et préserver le patrimoine naturel et la biodiversité

AXE 6: ALLER VERS PLUS ET MIEUX DE MIXITE SOCIALE

L'ambition est d'améliorer la mixité sociale sur l'ensemble du territoire et de l'accompagner tant sur le plan de l'aménagement (ex. diversification de l'offre de logements, densité d'équipements publics, ...) que d'offre de services (ex. accès aux droits, mobilités, accès aux soins, enfance et éducation, ...). Au-delà, il convient également d'accompagner cette dynamique en matière d'emploi (ex. accès à l'emploi, insertion professionnelle, insertion par l'activité économique).

Pour atteindre ces objectifs, les mesures identifiées sont les suivantes :

- Diversification de l'offre de logements. Cette mesure qui vise à proposer un parcours résidentiel pour tous (jeunes et séniors) sur le territoire implique notamment le renforcement du parc locatif social, le développement de l'accession sociale et les résidence séniors. Il convient, par mesure de solidarité, de veiller à la territorialisation de cette mesure compte-tenu de la concentration actuellement constatée de l'offre sociale sur les trois communes les plus peuplées, au sud du territoire.
- · Organiser les conditions d'accueil des gens du voyage.
- Démultiplier les efforts en faveur de l'information et de l'accès aux droits. Cela passe notamment par l'augmentation des points d'information et par une action « d'aller-vers » les publics jugés prioritaires.
- Appui au maintien et au développement de l'offre de santé et d'accès aux soins. Cette mesure préventive, compte-tenu qu'il n'est pas constaté de tension immédiate, doit permettre de soutenir et stimuler les projets autour de la santé et de l'accès aux soins : maison de santé pluridisciplinaire, accueil de jeunes médecins, reprise de patientèle. On assiste néanmoins au vieillissement de la pyramide des âges des médecins généralistes ainsi qu'une population vieillissante.

AXE 7: ACCOMPAGNER LE PHENOMENE RECENT DE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Il apparaît nécessaire de bien anticiper les besoins induits par le phénomène relativement récent de vieillissement de la population locale, tant en termes d'équipements que de services (mobilités, santé, aide à domicile, accès aux droits, ...). Il conviendrait alors d'identifier et de structure les besoins et les potentiels locaux d'activités et d'emplois en lien avec les populations les plus âgées (au-delà de la seule question de la dépendance). Il apparaît également pertinent de mener une réflexion sur la mobilisation de cette nouvelle ressource que constitue la population âgée au service du vivre ensemble (ex. engagement bénévole, projets intergénérationnels, ...).

Pour relever ce défi, les mesures identifiées sont les suivantes :

 Soutenir dans un objectif de cohésion sociale, les projets d'équipements intergénérationnels en lien avec les publics scolaires et extra-scolaires et les publics en perte d'autonomie.
 Ces équipements peuvent être de différentes natures (culturels, de loisirs, logements, ...) et

- nécessitent dans tous les cas d'associer les usagers dès l'amont et de bénéficier d'un accompagnement dans la mise en œuvre (ingénierie et médiation).
- Étudier le potentiel économique du territoire (activités, emploi, formation) en matière de silver économie. L'objectif est de structurer une réponse locale aux besoins immédiats et latents induits par le phénomène récent de vieillissement de la population. La part des pensions de retraites étant par ailleurs déterminant dans la captation de revenus pour la plupart des territoires, le « bien vieillir » revêt également un enjeu économique et notamment en termes de soutien à une économie de proximité sur l'ensemble du territoire. Ce secteur est par ailleurs propice, sous réserve de l'offre de formation adéquate, à l'emploi de certaines catégories de personnes généralement plus concernées par les difficultés d'accès à l'emploi : jeunes non diplômés, femmes, ...
- Accompagner le déploiement, dans la continuité de l'étude de potentiel, d'une offre d'infrastructures et de services adaptés au bien vieillir. Ces projets peuvent être d'initiative publique ou privée. Ces projets peuvent prendre la forme de résidence séniors mais également des actions d'accompagnement à l'accueil de jour ou projets inclusifs de séniors.

AXE 8 : DENSIFIER L'OFFRE CULTURELLE, SPORTIVE ET DE LOISIRS POUR TOUS PUBLICS ET MAINTENIR UNE POLITIQUE ENFANCE / JEUNESSES VOLONTARISTE

L'enjeu ici est d'accompagner l'évolution démographique du territoire et l'objectif de mixité sociale par un effort constant de mise à niveau de l'offre éducative et périscolaire sur l'ensemble du territoire. Il s'agit également d'assurer une qualité de vie sur le territoire à tous les âges et dès les plus jeunes générations (continuité éducative, accès aux équipements, diversité de l'offre culturelle et sportive, ...). Il convient dès lors de soutenir l'offre (ex. la dynamique associative, les équipements publics, ...) autant que la demande (cf. la CTG qui est fortement axée sur les besoins sociaux).

Pour répondre à ces enjeux, les mesures identifiées sont les suivantes :

- Densification de l'offre culturelle, sportive et de loisirs sur l'ensemble du territoire : création de nouvelles infrastructures et requalification d'infrastructures existantes. Ces projets pourront s'accompagner d'un changement ou d'une diversification de leur vocation. Au-delà de la complémentarité du maillage territorial il conviendra de veiller à la complémentarité des positionnements de telle manière à apporter une offre adaptée à différentes tranches d'âges parmi les publics jeunes.
- Au-delà de l'infrastructure une mesure concerne également l'animation de la dynamique d'acteurs pour faire vivre l'offre culturelle, sportive et de loisirs sur le territoire. L'engagement associatif, toutes générations confondues, sera au cœur des mesures. L'accessibilité (horaire, tarifaire, physique) est également un axe de travail à prendre en compte.

AXE 9 : ACCOMPAGNER L'EVOLUTION DE L'OFFRE DE TRANSPORTS PUBLICS ET DES PRATIQUES DE (DE)MOBILITE

Il s'agit d'intervenir tout à la fois en faveur de mobilités propres (ex. mobilités douces, véhicules biogaz, ...) ou alternatives (ex. covoiturage) et de la démobilité (limitation des flux domicile-travail et domicile-études) dans un contexte de fortes interactions avec les territoires d'influence voisins.

Pour incarner cette ambition, les mesures identifiées sont les suivantes :

- Soutenir les créations d'infrastructures et les actions autour de la mobilité pour renforcer l'accès aux polarités locales, à leurs activités et à leurs services, tout en réduisant la dépendance à la voiture. Cette mesure permet de structurer le territoire afin de relever les défis environnementaux en matière de mobilités. Développer des solutions de mobilité adaptées au caractère rural et peu dense d'une partie du territoire. Mettre en œuvre des services à double voire triple usages entre différents publics (ex. piétons/vélos ; résidentiel / touristique). Innover en faveur des publics en situation de carence face à leurs besoins de mobilité (séniors, jeunes, publics éloignés de l'emploi, ...).
- Faciliter l'accès aux transports en commun structurants aux moyens de projets d'infrastructures (voies cyclables) ou de services (transports en commun local)
- Accompagner le développement des mobilités propres et décarbonnées: équipement des
 collectivités et de leurs services en véhicules propres; facilitation des projets d'installation
 de bornes de recharge; évolution des plans de stationnement au profit des véhicules propres
 (ex. emplacements réservés); étude des capacités territoriales de production et de distribution de biogaz (issu de la méthanisation); accompagnement des professionnels dans l'équipement en véhicules propres (ex. accès aux droits; aides ciblées...)
- Soutenir le développement de solutions de télétravail : cette mesure vise à encourager la démobilité, notamment pour des actifs pendulaires dont le métier peut être exercé pour tout ou partie à distance. Outre la limitation des mobilités, les gains territoriaux se mesurent également par la limitation des fuites économiques compte-tenu de dépenses de consommation davantage réalisées sur le territoire. La création de tiers-lieux et/ou la valorisation d'un réseau d'espaces de travail en différents points du territoire constituerait un levier pertinent. C'est une modalité d'action qui peut être anticipée dans la démarche plus globale de schéma d'accueil des entreprises.

IV- Plan d'actions du CRTE

Le plan d'actions du CRTE traduit la mise en œuvre opérationnelle de la traduction du projet de territoire. Il se décline en actions intercommunales et communales au sein du territoire de la communauté de communes.

Le plan d'action du CRTE de la communauté de communes de la Save au Touch se décline au travers de 3 orientations stratégiques, 9 axes et 27 fiches actions qui pourront être amendées sur la période.

Les actions du CRTE présentées en fiches actions sont annexées au présent document.

Ainsi, à ce stade, des projets de niveaux de maturité différents sont listés dans le contrat. La mise en place de Comité de pilotage permettra de les proposer à l'intégration du contrat au regard de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, leur faisabilité et de leur dimension.

Ces évolutions seront examinées et validées par le process de gouvernance défini dans le présent contrat.

V- Modalités d'accompagnement en ingénierie

Dans le cadre de l'élaboration du contrat de relance et de transition écologique, la communauté de communes de la Save au Touch a bénéficié d'un accompagnement de l'ANCT au titre de la prestation « Diagnostics Territoriaux et définition des enjeux et orientation stratégiques » dispensée par le bureau d'études Terre d'Avance.

VI- Engagements des partenaires

1. Engagement des partenaires

En signant ce CRTE, la Communauté de communes assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la transition écologique, du développement économique et de la cohésion de son territoire.

Elle porte la démarche et l'intègre dans ses politiques publiques.

La collectivité s'engage à désigner dans ses services un référent responsable du pilotage du CRTE qui sera l'interlocuteur des services de l'État pour la mise en œuvre du contrat et son évaluation.

2. Dispositions générales concernant les financements

Les crédits mobilisables pour les opérations des CRTE sont ceux de la DSIL relance, la DSIL de droit commun, de la DETR, des opérateurs partenaires notamment dans le cadre du comité régional des financeurs, des collectivités partenaires.

Les maquettes financières annuelles retracent les engagements financiers des signataires en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements)
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés);
- Des actions financées par des conventions ad 'hoc avant la signature du CRTE;

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

3. Engagement de l'Etat

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE, conformément au cadre légal.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

4. Mobilisation des citoyens et acteurs socio-économiques

Dans un premier temps, la communauté de communes envisage d'organiser courant 1^{er} trimestre 2022 une première réunion d'ouverture dont les objectifs sont d'ores et déjà construits. Il s'agira de :

- Présenter la démarche CRTE aux partenaires
- Présenter les orientations qui se dégagent du contrat avec témoignages
- Préparation du suivi politique et stratégique du CRTE

Parallèlement, la communauté de communes s'est également engagée dans la réalisation de son projet de territoire et de son Pré Projet d'aménagement durable.

L'ensemble de ces démarches vont nous conduire à mener un travail collaboratif riche entre les élus, les partenaires publics et les différents acteurs de la vie locale (citoyens, usagers et acteurs socio-économiques....)

VII- Gouvernance du CRTE

Une gouvernance unifiée et un processus de programmation unique des projets, seront définis ultérieurement dans le cadre d'un pacte territorial Etat-Région-Département-Territoire. Cet accord de gouvernance vaudra convention d'application de l'action 10.1 du CPER 2021-2027 (Volet territorial) et favorise une mobilisation coordonnée des dispositifs et moyens des partenaires signataires.

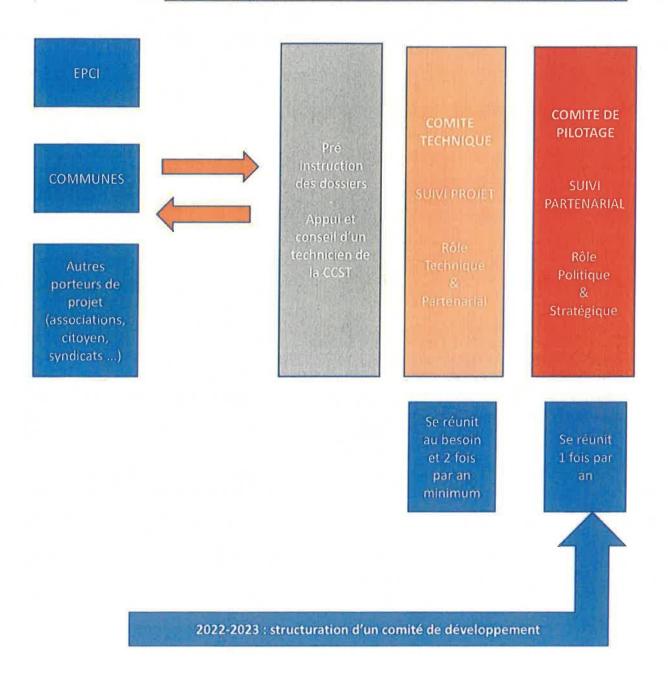
Dans l'attente de l'élaboration et de la signature du Pacte territorial, les dispositions suivantes seront mises en œuvre.

Les représentants de l'État et de la communauté de communes de la Save au Touch mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

Le volet gouvernance sera complété par voie d'avenant notamment suite à l'élaboration et à la signature d'un pacte territorial.

1. Le process de gouvernance du CRTE se formalise en une démarche en 3 temps



2. Les instances

LE COMITE TECHNIQUE

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et de la communauté de communes de la Save au Touch. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

LE COMITE TECHNIQUE SUIVI DE PROJET a un rôle technique et partenarial qui permet :

- De faire émerger, accompagner, financer des projets sur les thèmes de fonds du CRTE
- De suivre l'état d'avancement global des orientations et des projets associés
- De S'assurer de la remontée de tous les projets
- D'Aider les projets complexes à "maturer" et à trouver des solutions de financements
- De faire avancer les thèmes du CRTE, partager des retours d'expériences, des bonnes pratiques, amener de l'émulation

IL est constitué de partenaires techniques issus de :

- Un référent technique de la communauté de communes
- Un représentant de l'État
- Tout autre acteur mobilisé pour l'élaboration et la mise en œuvre du contrat (signataire ou non).

Le comité technique territorial sera réuni à minima une fois par an avant chaque comité de pilotage et autant de fois que nécessaire, sur convocation des membres.

Pourront également être associés, en tant que de besoin, des personnalités qualifiées en fonction des thématiques et des projets couverts par le CRTE (représentant des chambres consulaires, experts, etc...)

LE COMITE DE PILOTAGE

Le comité de pilotage est coprésidé par le préfet du département, ou son représentant, et par le président de la communauté de communes de la Save au Touch ou son représentant.

Le comité de pilotage a un rôle politique et stratégique qui se décline comme suit :

- L'Animation du projet de territoire et des contrats partenariaux associés
- L'Arbitrage, suivi et portage de la mise en œuvre concrète.
- L'Instruction de l'ensemble des projets avant avis des financeurs.
- L'Avis politique et Arbitrage sur les projets complexes (soutien politique, soutien financier, accompagnement)
- La Présentation des projets exemplaires
- La Labélisation de projets fortement inscrits dans la dynamique "CRTE"

Le comité de pilotage est composé de :

Du président de l'EPCI, ou son représentant,

 Du préfet de la Haute-Garonne ou son représentant. Pourront également être associés, en tant que de besoin, des personnalités qualifiées en fonction des thématiques et des projets couverts par le CRTE (représentant des chambres consulaires, experts, etc...)

Le comité de pilotage sera réuni à minima une fois par an et autant de fois que nécessaire, sur convocation des membres par M. le préfet et M. le président de la communauté de communes de la Save-au-Touch.

Les décisions de financements des actions proposées relèveront des mécanismes de décision propres à chaque financeur.

VIII- Suivi, mise à jour du CRTE et évaluation

Un tableau de bord de suivi du CRTE sera établi pour renseigner et décrire l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, moyens financiers, financements, moyens...)

Le contenu du CRTE est évolutif ; il pourra être amendé sur la période de référence, par avenant, après accord des deux parties et de l'avis du comité de pilotage.

Une évaluation du contrat sera proposée en fin de période et éventuellement à mi-parcours, au moyen d'indicateurs de suivi du CRTE à définir par la Communauté de communes de la Save au Touch en 2022. Ces indicateurs viseront à évaluer l'évolution de la situation du territoire en matière de transition écologique, axe transversal du CRTE.

En cas de désaccord des parties prenantes sur les modalités de mise en œuvre des actions du contrat, au cours de sa mise en œuvre, ou si des modifications substantielles étaient demandées par une ou plusieurs des parties, le comité de pilotage sera réuni pour débattre et proposer une modification du contrat.

En cas de modification du périmètre de la communauté de communes ou de prise de compétences de cette dernière, le contrat sera modifié en conséquence.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et impacts.

IX- Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE, et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

X- Entrée en vigueur du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du contrat.

La durée de ce contrat est de 6 ans.

A P. du Tovch, 1e 20, 12, 2021

Le Président

De la communauté de commune

De la Save au Touch

Étienne GUYOT

Le Préfet

De Haute-Garonne

De la région Occitanie

Fichier de recueil des projets et actions à inscrire dans le CRTE Save-au-Touch

DEGRÉ DE MATURITÉ du projet					ationnelle	Action opérationnelle	Action opérationnelle			
DEGRÉ D	Projet	Projet	Projet	Projet	Action opérationnelle	Action opé	Action opé	Projet	Projet	Projet
Périmètre de l'action	Intercommunal	Intercommunal	Intercommuna)	Intercommunal	Intercommunal	Intercommunal	Intercommunal	Intercommunal	Intercommunal	Intercommunal
Maîtrise d'Ouvrage identifiée	oni	Oui	Omi	Ouí	ōō	jno	ōuí	oni	jino	Oni
Contribution aux axes du CRTE	rous (1+2+3)	rous (1 + 2 + 3)	TOUS (1+2+3)	TOUS (1 + 2 + 3)	1 - Cohésion sociale	1+3 (sodal et économique)	1 - Cohésion sociale	1 + 2 (social et écologique)	1 - Cohésion sociale	3 - Relance économique
DESCRIPTIF SUCCINCT du projet	Conforter la mixité de notre territoire rural/ urbain	Mettre en adequation les besoins du territoire en matière de rénovation énergétique et de tachnicien RGE des artisans présents batement Déployer la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitatives (TEOMI)	impulser de nouvelles modalitès de déplacements doux et non _{IYOUS} (1 + 2 + 3) carbonés	Proposer des permanences espaces info énergie sur notre lerriforte (CCAS, centres sociaus, maison de solidarides et maison de proximité, permanences éphémères)	Les objectifs que la Communauté de communes entend poursuiver sont les suivants : Proposes au se de suivants : Proposes au se de ministratives du quoidien au plus près de chez definanties administratives du quoidien au plus près de chez polyvalent : me le les consecutions de la consecution de polyvalent : de grouper non même leu les services de l'État, des optenteuts : des collectivités territoriales ain d'éviter de derigne les annimaires en d'autres guinels set ainsi minifier de uns démanties ; entre suivaises que se communauté de consecutions es en l'ensemble du autilisée de les communauté de consecutions es en l'ensemble du autilisée on de la communauté de consecutions es en l'ensemble du autilisée on étécnique les autres du des autres de communauté de consecutions en le services aux publics pour assurer un accompagnement adapte des habitants (partenantis avec les contres sociaux et es CAS).	labelliser les centres sociaux pour qu'ils deviennent sites accepant les cheques AFTIC, il s'agit ici de luiter contre la fracture numérique et l'isolement sur le territoire	Etendre le périmètre d'accueil de ce centre social en créant une salle d'activité supplémentaire	Répondre aux besoins d'accès aux droits dans un quartier foening et étaigir l'offre de services dans une commune de 20 1 + 2 (social et écologique) (con habitants	Répondre aux besoins d'accès aux droits sur l'ensemble d'un bassin de vie , créet un espace en conference avec l'accueil des 1 - Cohésion sociale habitants et mutualiser les lieux avec d'autres partenaires	La communauté de communes souhaite engager l'élaboration fuir schéma de développement éconnique en s'appuyant sur un cabinet spécialée du le premetra de poser un disposoric économique du territoire et qui aldera les élus à formaliser les 3 - Relance économique objectifs et les axes prioritaires qui seront déclinés via un plan d'actions pluriannuel
NOM du projet	PCAET	PCAET + TEOMI D	PCAET			MERIQUE		CREATION CENTRE SOCIAL DE PLAISANCE DU TOUCH	ION ET EXTENSION DU GOCIAL DE LEVIGNAC POUR E DE LA SAVE	SHENAA DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
AXE STRATÉGIQUE	1. Freiner significativement la dynamique d'artificialisation des sols et assurer la montièe en qualité de l'urbanisme sur le territoire	A : Structurer et piloter la dynamique de prattrapage économique	9 : Accompagner l'évolution de l'offre de fransports publics et des pratiques de (dé)mobilité	6 : Aller vers plus et mieux de mixité sociale PCAET	6 : Aller vers plus et mieux de mixité sociale ESPACE FRANCE SERVICES	6 - Aller vers plus et mieux de mixité sociale PASS NU	6 : Aller vers plus et mieux de mixité sociale EXTENSION CENTRE SOCIAL SESAME	6 : Aller vers plus et mieux de mixité sociale	ACQUIST 6 : Aller vers plus et mieux de mixité sociale CERITRE LA VALLE	
ORIENTATION STRATEGIQUE	1 - Préserver, valoriser l'environnement aux d'identités si multiples et confirmer sa mresillence	2 - Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand ro perritoire	8 - Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles fe	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans 6 l'égal accès aux services sur le territoire en maitier de politiques sociales et culturelles	3 - Réinventer la qualité de vie comme leimotiv du terrifoire et s'engager dans l'égal accès aus services sur le terrifoire en matière de politiques sociales et culturelles	Réinventer la qualité de vie comme leitmoûv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	3- Réinventer la qualité de vie comme leitmobt du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matère de politiques sociales et culturelles	Reinventer la qualité de vie comme leitmoth du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	3. Réinventer la qualité de vie comme eltimotiv du territoire et s'engage dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	2 - Promouvoir un développement équilibré 4 : Structurer et piloter la dynamique de et de transition s'affirmant au sein du grand fattrapage économique territoire
SOURCE	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	COMMUNES COMMUNES	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	COMMUNES COMMUNES	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Action opérationnelle opérationnelle opérationnelle opérationnelle opérationnelle opérationnelle opérationnelle Projet ction rojet Projet Projet rojet Projet dée Intercommunal bercommunal rcommunal COMMUNAL COMMUNAL SOMMUNAL Communal ommunal muna NON Ö ino NON NON Oui 뎡 5 ᇹ Ð ori E, ino 2+3 (écologique et économique) 1+3 (social et économique) + 2 (social et écologique) Antinagement d'un trottoir avante de Bouconne performentale) pour permettre aux frabblants et aux enfants 1 + 2 (social et écologique) d'avoir accès aux mêmes services et aux transports scolaires Transition ecologique Transition ecologique Rênovation de l'ensemble de l'éclairage public communal pour 2 - Transition ecologique e passage en LED. 668 points lumineux sont concemés. Cohésion sociale rous (1+2+3) Cohésion is Communate de Communate de la Save au Touch a décidé d'amplifier son action et son accompagnement en créatir une béberforme intuitive et gratuite destinée aux habitants afin de facilite y l'identification des attains du territorier et fuorisier. It additive l'identification des attains du territorier et fuorisier. It additive l'identification des attains de communate de Communate, la paiseforme de referencement des artissars et commençants in est pau une finaité, elle doit devenir un oubli au service de anoliserde le pollective, promotion des emplois. Accompagner les gens du voyage sur l'accueil temporaire (aire d'accueil et de grand passage) et à la sédentarisation Doter la CCST d'une vision stratégique et opérationnelle en besoins de mobilités alternatives à la voiture individuelle afin de permettre une négociation ambideuse avec les AOM Mégion et Tisseo Mettre en place en pleine forêt de Bouconne un chemin mixte vélo / pléton pour relier Lévignac à cet endroit forestier. Réaménagement de ce boulevard en plein centre bourg dans une démarche de sécurité et de convivialité Engager un projet alimentaire de territoire pour développer l'agriculture et les circuits courts sur le territoire. Assurer une destination claire à cet espace polyvalent en le Iransformant en salle de spectacle (concert, théâtre, cinéma) IVEC régie son intégrée Création d'un city Stade, d'un Paddel et d'un Skate Park dans le cadre d'une politique jeunesse affirmée Obligation reglementaire ; objectifs de qualité et mise en valeur des paysages et d'amélioration de la signalétique au profit des commerçants et entreprises du territoire Ouverture d'une zone d'activité pour l'installation d'artisans Iur la commune Réaménager la médiathèque pour en faire un espace multi-culturel en y Intégrant le 1er étage inutilisé. Engager un PLU Interncommunal valant également programme Local de l'habitat (de même qu'il contribue à plusieurs axes du CRTE, il s'inscrit dans les 3 premières orientations du CRTE] rojet Alimentaire de Termioire (PAT) DIGITALISATION COMMERCE LOCAL Transformation salle Argile Lavat en Schéma d'accueil et d'Habitat des Gens du Voyage Schéma Directeur et Opérationnel Mobilités Création de structures sportives èglement Local de Publicité ntercommunal ottoir avenue de Bouconne mixte piéton/vélo public LED fevard Olmade Zone d'activité Médiathèque Luminaire PLUI-H ntier 5 : Ne pas (plus) subir la périurbanisation et optimiser l'utilisation des capacités d'accueil au service de la stratégie (conomique 8 : Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour tous publics et maintenir une politique enfance / jeunesses volontariste 8: Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour tous publics et maintenir une politique enfance / jeunesses volontariste Aller vers plus et mieux de mixité sociale 8: Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour tous publics et maintenir une politique enfance / Jeunesses volontariste 1: Freiner significativement la dynamique d'artificialisation des sols et assurer la montée en qualité de l'urbanisme sur le perritoire 1 : Freiner significativement la dynamique d'artificialisation des sols et assurer la montée en qualité de l'urbanisme sur le territoire 1. Préserver, valoriser l'environnement aux 3 : Rattraper le retard du territoire sur le le retain de l'acceptant de la confirmer sa pour de production terregétique tout en résilience pouvaivant l'effort de sobrière le 1: Freiner significativement la dynamique d'artificialisation des sols et assurer la montée en qualité de l'urbanisme sur le territoire 9: Accompagner l'évolution de l'offre de l'ransports publics et des pratiques de dé)mobilité 4: Structurer et piloter la dynamique de lattrapage économique 2 : Régénérer les capacítés agricoles, whicoles et alimentaires du territoire et préserver le patrimoine naturel et la biodiversité Réserver, valoriser l'environnement aux.
 Régénérer les capacités agricoles, identités si multiples et confirmer sa préserver le partimoire naturel et la préserver le partimoire naturel et la biodiversité. 9 : Accompagner l'évolution de l'offre de transports publics et des pratiques de (dé)mobilité 3 - Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles Promouvoir un développement équilibre et de transition s'affirmant au seln du grand territoire Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience 3 - Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en mañère de politiques sociales et culturelles 3 - Réinventer la qualité de vie comme leitmoits du territoire et s'engager dans l'égal accés aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles. Reinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles 2 - Promouvoir un développement équilibre et de transition s'affirmant au sein du grand territoire B - Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles 3. Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience 1 - Préserver, valoriser l'environnement i dentités si multiples et confirmer sa résilience 1 - Préserver, valoriser l'environnement à dentités si multiples et confirmer sa ésilience COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LEVIGNAC **EVIGNAC** LEVIGNAC EVIGNAC **EVIGNAC** EVIGNAC LEVIGNAC LEVIGNAC

Action opérationnelle	Projet	Action opérationnelle	Action opérationnelle	Projet	dée	ldée	Action opérationnelle	Projet	Action opérationnelle	Action opérationnelle
Communal	Communal	Communal	Communal	Communal	Communal	Communal	Communal	Соттипа	Communal	Communal
ō	Non	ōni	IN O	Oni	ino	Ŏ e	ja O	ino	Oui	in O
1 - Cohésion sociale	2 - Transition ecologique	2 + 3 (écologique et économique)	2 - Transition ecologique	1 - Cohésion sociale	1 - Cohésion sodale	1 - Cohésion sociale	1 - Cohésion sociale	rous (1 + 2 + 3)	1 + 2 (social et écologique)	2 - Transition ecologique
Face à l'engorgement des écoles et à la dynamique d'accueil de population toughus presèrable, la réséhoi d'un nouveau groupe soldine la réséhoi d'un nouveau groupe soldine est devenue ressaire. Pour ce priolèt, le commune a souhaité y associale le réalisation du centre de l'olisis midépendant qui permette d'offri à tous les erfants la réalisation des pagences de regirations nes debors des lieux noblaismoires des prévises collaires. Sa réalisatione est prévue sur l'andenne fifthe industrielle de la Bonna Sabia. Il est prévue de lancer le concours d'architect en janvier 2022.	Le lac de birzael est une ancienne gravière mise en eau sur le lerritoire de la commune de plésaerce du l'orach, Le site est décrifié comme sone natura 2000 et fait lece à plusieurs périfi. La commune engage, en len avec les communes initrophes, un travail de préservation et valorisation de la blodherstié sur ce site.	Face à d'importants riques d'inondation et afin de lutter contre le risque d'innatique, la commune de Plaisance à établi et met en œuvre un schéma directeur pluvial dont les travaux étalent sur plusieurs amées.	Dans le cadre de sa politique de sobrleté, la commune de Plaisance du Touch a engagé un plan pluriannuel de refronation de son patrimoine balt. Ce plan, à hauteur de 1 800 000 auros se dépoise par tranche sur toute la durée du mandat 2020-2026	La commune de Plaisance du Touch a prévu la mobilisation ou la Développement d'espaces sportifs en réalisation de sapaces sportifs et de foisirs no libre accès autour , altre accès années de la vallée du Touch. Fort des enseignements de la crise années de loisirs et consistements de la crise années de loisirs et santé de plein air plus qualitatis.	Les quartiers du plateau de la Ménude, situé au nord de la commune, sont éloignés du centre de la ville et ne disposent pas de syruépe public de pour les pas de syruépes par la past de syruépes de sapero public, dommune de Pálance loutaite y développer de sapero public qui purmettra de la développer des permanentes, d'a cicle, aux droits ainsi que des répares d'activités et de convévialité. Une enveloppe est prévue au try I de la commune.	En souten à l'activité sportive de son tissu associatif et pour former de meliteurs conditions d'éducation sportive aux mintants de la commune, la fille de Plaisance du Touch la southaite réaliser un nouveau gymase sur son territoire. Une enveloppe est prévue au PPI de la commune	la commune de Plaisance du Touch va ouvrir en septembre 2002 une nouvelle médiatelque de plus da 2020 métres airarés en remplecement de sa bibliothèque actuelle devenue 100 pe sigle. Les travaux de construction sont engagés masi les fravaux d'annénagements sont à prévus sur le premier iernestre de l'année 2022.	Dans le cadre du projet "Cozur de Ville" (mené par l'équipe puridiscipimie L-Yves Puy, Sandrine Boudot () Cotobre & Mai / WBO Concept) prévoyant de futurs logements (lans ses sectiurs 1 et s'), acquisition des parvelles et réfaistion des innémigements pour le parc, les promendas et les innémigements pour le parc, les promendas et les futures et économiques. Ces terrains étant dissaés MM, ces réalisations se ferent en concertation avec la DRAC Occitanie.	réadon à proximité du centre ville d'environ 35 parcelles de lardins Familiaus, incluant des parcelles vocation pédagogique, et construction d'un batiment associatif.	En suivant les préconisations de l'audit du SDEHG, réalisations dies travaux d'amélionation életique sur notre Salle des travaux d'amélionation életique sur notre Salle des libres de l'étes de l'é
Realisation d'un complexe éducatif	Préservation et aménagement d'une ic none humide	Réhabilitation du réseau pluvial	Rétabilitation thermique des n bâtiments communaux	leveloppement d'espaces sportifs en le libre accès	Création d'un cœur de quartier	Réalisation d'un gymnase	Ouverture d'une médiathèque	Parc du Château et promenade des Capitouis (Ecspitouis Ville)	lardins familiaux en centre ville	Kknovation énergétique de la salle des fêtes
8 : Densifier foffre culturelle, sportive et de loisits pour tous publics et maintenir une R politique enfance / jeunesses volontariste	2. Régin éter les capacités agricoles, Wincoles et alimentaires du territoire et P présenver le patrimoine naturel et la biodiversité	2: Régénérer les capacités agricoles, sylvicoles et alimentaires du territolire et préserver le patrimoine naturel et la biodiversité	3: Rattraper le retard du territoire sur le plan de la production energétique tout en poursuivant l'effort de sobrièté	8 : Densifier for meuturelle, sportive et de polisies soor fous publics et mantenir une politique enfance / jeunesses volontariste politique enfance / jeunesses volontariste	6 : Aller vers plus et mieux de mixité sociale (8 : Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour tous publics et maintenir une politique enfance / jeunesses volonitariste	8 : Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour tous publics et maintenir une politique enfance / jeunesses volontariste	6 : Aller vers plus et mieux de mixité sociale	1. Freiner significativement la dynamique d'artificialisation des sois et assurer la montée en qualité de l'urbanisme sur le ferritoire	3 : Rattraper le retard du territoire sur le Jiban de la production énergétique tout en joursuivant l'effort de sobriété
Réinventer la qualité de vie comme leitmotivi du territoire et s'angager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	1 - Préserver , valoriser l'environnement aux gi dennités si multiples et confirmer sa pésillence	Préserver, valoriser l'environnement aux podentités si multiples et confirmer sa présilience	Préserver, valoriser l'environnement aux à identités si multiples et confirmer sa présilence	3 - Ráinventer la qualité de vie comme gleimotiv du le territóire et s'engager dans l'égal accès aux sentioire sur le territoire et mattèire de politiques sociales et culturelles l'accès aux en le commente de politiques s	Rélinventer la qualité de vie comme le litmoûr territoire es réngage dans l'égal accès aux services sur la territoire en matière de politiques sociales et culturelles	3 - Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matèère de politiques sociales et culturelles	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux senvices sur le territoire en maitière de politiques sociales et culturelles	Réinventer la qualité de vie comme lefimotive lerritoire est s'engager den Véga accès aux services sur lerritoire en matière de politiques sociales et culturelles	Préserver, valoriser l'environnement aux dentités si multiples et confirmer sa résilience	1. Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience
PLABANCE-DU-TOUCH	PLAISANCE-DU-TOUCH	PLAISANCE-DU-TOUCH	PLAISANCE-DU-TOUCH	PLAISANCE-DU-TOUCH	PLAISANCE-DU-TOUCH	PLAISANCE-DU-TOUCH	PLAISANCE-DU-TOUCH	LA SALVETAT SAINT GILLES	LA SALVETAT SAINT GILLES	LA SALVETAT SAINT GILLES

MERENVIELLE	1- Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience	 8 : Rattraper le retard du territoire sur le plan de la production énergétique tout en poursuivant l'effort de sobriété 	Renovation de toiture de l'atelier municipal et installation d'une unité de production photovoltaïque	Rénovation intégrale de la tolture (80 m²) et installation d'une innté photovoltaique de 6 kWc destinée prioritairement à l'autoconsommation locale sur le site de la Mairie.	2 - Transition ecologique	ino	Communal	Projet
MERENVIELLE	Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résillence	3 : Rattraper le retard du territoire sur le plan de la production énergétique tout en poursuivant l'effort de sobrièté	Installation d'ombrières photovoltaîques sur le boulodrome municipal, propriété de le commune	Le boulodrome sera couvert d'ombrières photovoitaïques, d'une puissance estimée à 170 kWr. Cette Installation sera destinée à la revente intégrale à ENEDIS.	2 - Transition ecologíque	in 8	Communal	Projet
LÉGUEVIN	2 - Promouvoir un développement équilibre et de transition S'affirmant au sein du grant terrifoire	2- Promouvoir un développement équilibré 5: Ne pas (plus) subir la pérurbanisation et et de transition s'affirmant au sein du grand d'accusal au service de la stratégie l'erritoire (communication)	REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE	Acquisition de foncier et création de locaux commerciaux en coeur de ville	1+3 (social et économique)	oni.	Communal	Action opérationnelle
LÉGUEVIN	3 - Réinventer la qualité de vie comme leitmobiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	9 : Accompagner l'évolution de l'offre de transports publics et des praniques de (dé)mobilité	DEVELOPPEMENT D'UN RESEAU DE PISTE CYCLABLE	Mise en reuvre d'une première tranche du schéma directeur des prites cyclables intercommunal (CGT); Avenue de l'outouse entre les rond-points de l'Europe et de la Médiférannée	2 - Transition ecologique	a o	Communal	Action opérationnelle
LÉGUEVIN	3 - Réinventer la qualité de vie comme letimotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	8: Densifier Foffre culturelle, sportive et de loisirs pour tous publics et maintenir une politique enfance / jeunesses volontariste	CONSTRUCTION DE TRIBUNES, VESTARIRES ET SALLE DE RECEPTION AU STADE DE RUGBY	Construction de nouvelles tribunes, de vestiaires et d'une salle de réception au stade de Ruby	1 - Cohésion sociale	in o	Communal	Action opérationnelle
LÉGUEVIN	2 - Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire	2. Promouvoir un développement équilibré 5: Ne pas (plus) subir la pérurbanisation et et de transition s'affirmant au sein du grand d'accueil au service de la stratégie écritoire		REATION D'UN TIERS LIEU EN CŒUR Acquisition d'un immeuble et création d'un tiers lieu	1+3 (social et économique)	ino	Communal	Action opérationnelle
LÉGUEVIN	3 - Réinventer la qualité de vie comme leitmoth du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	8 : Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour tous publius et maintenir une politique enfance / jeunesses volontariste	CONSTRUCTION D'UN GYMANSE et D'UN DOJO (CASTELNOUVEL)	Construction d'un gymanse et un DOJO	1 - Cohésion sociale	Oni	Communal	Action opérationnelle
<u>I</u> ÉGUEVIN	3 - Reinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	8 : Densifier l'offre culturalle, sportive et de loisirs pour tous publics et maintanir une politique enfance / jeunesses volontariste	EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE MADELEIN BREES (CASTELNOUVEL)	Doublement de la capacité d'accueil de l'école Madeleine BRES - construction de 8 classes supplémentaires	1 + 2 (social et écologique)	Ino	Communal	Action opérationnelle
LÉGUEVIN	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal acrès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles	9 : Accompagner l'évolution de l'offre de Transports publics et des pratiques de (dé)mobilité	MOBILITE : NAVETTE COMMUNALE et VEHICULES DE SERVICE ELECTRIQUES	Acquisition d'un véhicule de transport en commun "propre" (MOBILITE : NAVETTE COMMUNALE et/pour la nife en place d'un service communal de navelte et de , VEHICULES DE SERVICE ELECTROQUES Transport à la demande et acquisition de véhicules de service (ectriques (voitures et vélos)	TOUS (1 + 2 + 3)	iā.	Communal	Projet
LÉGUEVIN	Préserver, valoriser l'énvironnement aux (2.? Régénérrel les capacités agricoles, identités si multiples et confirmer sa préserver le partimoine naturel et la facilience de la facilie de la facilience de la facilie de la facilitation de la facilie de la facilie de la facilie de la facilitation de		Espace Test / Approvisionnement direct local pour restauration collective / Ferme pédagogique	Création d'un espace test agricole et construction d'une ferme 2 + 3 (écologique et économique)	: + 3 (écologique et économique)	ē	Communal	Projet
JASSERE-PRADERE	Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience	3 : Ratraper le retard du territoire sur le plan de la production énergétique tout en poursuivant l'effort de sobriété	Economie d'énergie	Installation de panneaux photovoltaiques sur la tolture de la	2 - Transition ecologique	8	Сотпипа	Projet
LASSERE-PRADERE	1 - Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résillence	3 : Rattraper le retard du territoire sur le plan de la production énergétique tout en poursuivant l'effort de sobriété	Economie d'énergie	Remplacer les vieux convecteurs par des radiateurs à înertie (éventuellement pompe à chaleur)	2 - Transition ecologique	Oui	Communal	Projet
LASSERE-PRADERE	1 - Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience	3 : Rattraper le retard du territoire sur le plan de la production énergétique tout en poursulvant l'effort de sobriété	Economie d'énergie	Solation de la toiture de la mairie	2 - Transition ecologique	oni	Communal	Projet
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	Réinventer la qualité de vie comme leitmoits du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en mattère de politiques sociales et culturelles	8 : Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisis pour tous publics et maintenir une politique enfance / jeunesses volontariste	PISCINE ET MAISON DE LA FORET	e profit coniera a rénover et à agrandir le bâtiment actuel, couvrie le bastis, renover le bastis de 13 me de transformer en bastis 11 x 2 (social et écologique) nocique, renover le pataugeoire avec jus d'aux et création d'inne	. + 2 (social et écologique)	Ino	INTERCOMMUNAL	Projet



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Projet PCAET

CRTE

Orientation stratégique n°3	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
Axes n°	6 et 9
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de la Save au Touch Communauté de Communes
Description de l'action	Accompagner l'évolution de l'offre de transports publics et des pratiques de (dé)mobilité Impulser de nouvelles modalités de déplacements doux et non carbonés
Coût prévisionnel	50 000 € pour 2023
Calendrier	Second semestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Evolution du taux d'utilisation des modes et des transports en commun



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Fiche action/projet PCAET

Orientation stratégique nº1	Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience
Axe n°	1
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de la Save au Touch Communauté de Communes
Description de l'action	Freiner significativement la dynamique d'artificialisation des sols et assurer la montée en qualité de l'urbanisme sur le territoire
	À la suite du diagnostic élaboré dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial, il apparaît nécessaire de maîtriser le développement des zones urbanisées afin de préserver l'environnement et l'impact sur les paysages. Il est également nécessaire d'établir un diagnostic faunistique et floristique du territoire.
	Cette action a une portée sur l'ensemble du territoire.
Coût prévisionnel	Etude faunistique et floristique (fonctionnement) 20 000 € HT Elaboration d'un PLUI intégrant des coefficients de biotopes et le ZAN : 50 000 €
Calendrier	Fin 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Bilan carbone de la collectivité Géoréférencement des trames vertes,

bleues, brunes et noires



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Extension et réhabilitation

du centre social de la Vallée de la Save

CRTE

Orientation stratégique n°3	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
Axe n°	6-7-8
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de la Save du Touch EPCI
Description de l'action	Achat d'une bâtisse +2 garages attenants (environ 200m2) pour agrandir le centre social, lui permettre de déployer son activité sur le territoire, et le rendre accessible
Coût prévisionnel	Achat :250 000 euros Etude Travaux 600 000 euros Equipement : 50 000 euros
Calendrier	Acquisition décembre 2021
	Lancement des études (programmiste,
	étude de faisabilité, appel d'offres) 1 ^{ER}
	trimestre 2022
	Lancement des travaux : dernier trimestre
	2022
	Ouverture au public : septembre 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'adhérents supplémentaires Nombre d'ateliers développés en sus Nombre de personne en situation de handicap accueillies

dans la limite des enveloppes disponibles



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION **DES TERRITOIRES**

DIGITALISATION COMMERCE LOCAL

AXE n° 4-5 Maître d'ouvrage Comn Description de l'action La Co platef mois, territe accon anima d'artis reçu p 2021, avec l mobil diagn pour s comn élabo via de s'app région en acc numé	unauté de Communes de la Save au Touch munauté de communes a créé début 2021 la prime https://www.jachetedansmaville-save-touch.fr/. En 10 delle recense déjà 280 commerçants artisans du ire et un panel d'actions a été menée : primo pagnement clic & collect de commerces, tions commerciales, promotion des savoir-faire ans et des offres d'emplois locaux. La CCST a our cela le prix national Ma Ville Mon Artisan. Fin la Communauté de communes a mis en place, a CCI et la CMA 31, une campagne de sation des commerçants artisans vers les ostics numériques France Relance. Sur ce socle et
Maître d'ouvrage Description de l'action La Coplatef mois, territe accon anima d'artis reçu p 2021, avec l mobil diagn pour acom élabo via de s'apprégion en act numé	nmunauté de communes a créé début 2021 la prime https://www.jachetedansmaville-save-touch.fr/. En 10 delle recense déjà 280 commerçants artisans du ire et un panel d'actions a été menée : primo pagnement clic & collect de commerces, tions commerciales, promotion des savoir-faire ans et des offres d'emplois locaux. La CCST a our cela le prix national Ma Ville Mon Artisan. Fin la Communauté de communes a mis en place, a CCI et la CMA 31, une campagne de sation des commerçants artisans vers les ostics numériques France Relance. Sur ce socle et
Description de l'action La Coplatef mois, territo accon anima d'artis reçu p 2021, avec l mobil diagn pour acommélabo via de s'apprégion en act numé	nmunauté de communes a créé début 2021 la prime https://www.jachetedansmaville-save-touch.fr/. En 10 delle recense déjà 280 commerçants artisans du ire et un panel d'actions a été menée : primo pagnement clic & collect de commerces, tions commerciales, promotion des savoir-faire ans et des offres d'emplois locaux. La CCST a our cela le prix national Ma Ville Mon Artisan. Fir la Communauté de communes a mis en place, a CCI et la CMA 31, une campagne de sation des commerçants artisans vers les ostics numériques France Relance. Sur ce socle et
platef mois, territe accon anima d'artis reçu p 2021, avec I mobil diagn pour s comm élabo via de s'app région en acc numé	erme https://www.jachetedansmaville-save-touch.fr/. En 10 elle recense déjà 280 commerçants artisans du ire et un panel d'actions a été menée: primo pagnement clic & collect de commerces, tions commerciales, promotion des savoir-faire ans et des offres d'emplois locaux. La CCST a our cela le prix national Ma Ville Mon Artisan. Fir la Communauté de communes a mis en place, a CCI et la CMA 31, une campagne de sation des commerçants artisans vers les ostics numériques France Relance. Sur ce socle et
élabo via de s'appr région en act numé	mplifier l'appropriation du numérique par les
- A. (11 1 1 1.f	erçants et artisans du territoire, la CCST era en 2022 un programme d'appui numérique s actions collectives et/ou individuelles, en eyant notamment sur les dispositifs nationaux et aux qui seront en vigueur, les partenaires locaux ion (CCI, CMA, La Mêlée), des prestataires riques le cas échéant.
Comn comp des co dans i Au-de parte l'élab	ction de Manager du Commerce créée par la unauté de communes en septembre 2021, end pour partie une mission d'appui numérique mmerces dans le cadre de la plateforme J'achète na Ville. à, les éventuels coûts d'intervention experts des laires publics ou privés sont à définir dans pration du programme d'appui numérique.
Calendrier L'élab envisa	pration du programme d'appui numérique est gé au 1er trimestre 2022 pour un lancement 2°
Indicateurs d'évaluation proposés A prédes montants prévisionnels des investissements pluriau	tre 2022.

examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles





Modèle de fiche action

Elaboration d'un Schéma Directeur et Opérationnel des Mobilités

Orientation stratégique n°	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du
	territoire et s'engager dans l'égal accès aux
	services sur le territoire en matière de politiques
	sociales et culturelles
Axe n°	9
Maître d'ouvrage	CCST
Maître d'ouvrage	CCST
Description de l'action	L'élaboration d'un Schéma Directeur des Mobilités doit permettre à la CCST de se doter d'une vision stratégique et opérationnelle en besoins de mobilités alternatives à la voiture individuelle, sur un territoire qui en est fortement dépendant. La mission doit notamment permettre: -D'accompagner l'adhésion de la CCST à Tisséo Collectivités -De définir un projet d'offre de service à négocier avec Tisséo Collectivités et la Région -D'élaborer un Schéma Directeur Cyclable
Coût prévisionnel	Un budget prévisionnel de 100 000 € a été inscrit au Budget de la CCST
Calendrier	Publication du DCE : janvier 2022 Démarrage de l'étude : 15 avril 2022 Diagnostic : Mai Juin 2022 Enjeux/Scénarii : Juillet – Septembre 2022 Schéma Directeur : Octobre-Novembre 2022 Déclinaison opérationnelle/Phasage de la mise en œuvre : 2023 2024 2025
Indicateurs d'évaluation proposés	A définir dans le cadre de la mission
Les montants prévisionnels des investissen	nents pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les

partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Extension Centre social de Plaisance du Touch

CRTE

Orientation stratégique n°3	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
AXE n°	6 - 7 - 8
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de la Save du Touch EPCI
Description de l'action	Permettre aux activités de se déployer et d'accueillir un plus grand nombre de personnes du fait du développement démographique de la ville Rendre accessible les activités du centre Pouvoir diversifier les activités pour les publics les plus fragiles et favoriser leur insertion socio-économique
Coût prévisionnel	Installation + Location :30000 euros + 20 000 euros /an sur 4 ans Travaux 50 000 euros Equipement :27000 euros
Calendrier	1 ^{ER} trimestre 2022 ouverture au public
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'adhérents supplémentaires Nombre d'ateliers développés en sus Nombre de personne en situation de handicap accueillies



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

ESPACE FRANCE SERVICES

Orientation stratégique n° 3	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
Axe n°	7
Maître d'ouvrage	Communautés de Communes de la Save du Touch EPCI
Description de l'action	La CCST porte une ambition concrète autour de 4 axes : - Assumer l'ensemble de ses compétences - Ordonner l'action publique au bénéfice d'un territoire équilibré - Mise en réseau des acteurs communaux et intercommunaux - Pôle d'équilibre de l'ouest toulousain La CCST porte dans ses statuts l'action sociale communautaire. Elle souhaite développer une politique d'action sociale de proximité en (favorisant l'intégration sociale des familles dans leur environnement, améliorer l'accompagnement, fluidifier le partage d'information pour faciliter l'accès aux droits en renforçant, l'accueil du public L'implantation d'un espace France service sur le territoire : dans un premier temps sur Plaisance du Touch et ensuite sur la Salvetat et Lévignac doit permettre de proposer aux administrés un accès aux principales démarches administratives du quotidien au plus près de chez eux avec l'accompagnement de personnes formés et polyvalents

Coût prévisionnel	Investissement : travaux, équipement informatique, mobilier :86000 euros Fonctionnement : communication, petit équipement, personnel et autres : 68000 euros
Calendrier	Recrutement de 2 agents en décembre 2021 Ouverture de l'espace janvier 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Tableaux de bord de fréquentation Indicateurs qualitatifs et quantitatifs Réunion de régulation et de coordination



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

PASS NUMERIQUE

Orientation stratégique n°3	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
Axe n°	7
Maître d'ouvrage	CCST EPCI
Description de l'action	Favoriser l'inclusion numérique des populations du territoire les plus éloignés du numérique freiné par l'accès ou la maîtrise de l'outil numérique Favoriser un service équitable pour tous les habitants du territoire Accès à tout public et priorités aux habitants le plus fragiles par rapport aux nouvelles technologies Actions individuelles et collectives au sein des 4 centres sociaux intercommunaux et au sein de la maison France service
Coût prévisionnel	Investissement : Achat matériel 11000 euros Fonctionnement : charges de personnel, fournitures administratives, frais de maintenance et de prestation de service : 60000 euros
Calendrier	Arrivée conseiller numérique : octobre 2021 Labellisation pass numérique : 1 ^e trimestre 2022 Ouverture MFS : 1 ^{er} trimestre 2022 Communication : 1 ^{er} trimestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Quantitative: Mesure de la fréquentation, nombre d'habitants formés, nombre de demandes restées en attente, nombre de réunions partenariales, nombre de chèques reçus Qualitative: Satisfaction des habitants, évolution des profils accueillis, autonomie des personnes, évolution du

travail transversal sur le territoire, montée en compétence des professionnels



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Schéma de Développement Economique

CRTE

Orientation stratégique n°2	Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire
Axe n°	4-5
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de la Save au Touch
Description de l'action	Elaboration d'un schéma de développement économique territorial en s'appuyant sur un cabinet spécialisé qui permettra de poser un diagnostic économique du territoire, identifiera ses potentialités et aidera les élus à formaliser les objectifs et les axes prioritaires qui seront déclinés au travers d'un plan d'actions pluriannuel.
Coût prévisionnel	Estimation 40.000 € HT
Calendrier	Février 2022 – Octobre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Réalisation du Schéma de développement économique décliné en plan d'actions.



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Projet PCAET / TEOMI

CRTE

Orientation stratégique n°2	Promouvoir un développement équilibré et de
	transition s'affirmant au sein du grand territoire
Axe n°	4
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de la Save au Touch
	Communauté de Communes
Description de l'action	Mettre en adéquation les besoins du territoire en
	matière de rénovation énergétique et de
	technicien RGE des artisans présents localement
	déployer la Taxe d'enlèvement des ordures
	ménagères incitatives (TEOMI)
Coût prévisionnel	Actions de communication (fonctionnement)
	25 000 € HT
Calendrier	Septembre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Performances d'isolation des bâtiments,
	Nombres de projets de rénovations thermiques
	Production d'énergies renouvelables sur le
	territoire



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Fiche action:

Rénovation énergétique de la salle des fêtes communale Espace Boris Vian

Orientation stratégique n°1	1 - Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience
AXE n° 3	3 : Rattraper le retard du territoire sur le plan de la production énergétique tout en poursuivant l'effort de sobriété
Maître d'ouvrage	LA SALVETAT SAINT GILLES
Description de l'action	En suivant les préconisations de l'audit énergétique du SDEHG, réalisations de travaux d'amélioration énergétique sur notre Salle des Fêtes de l'Espace Boris Vian avec l'engagement écologique (Facteur 4) de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre. Ils comprendront l'équipement d'une centrale photovoltaïque d'une puissance de 27 KWc. Il est à noter que ce programme bénéficie d'une subvention de 50% dans le cadre de "France Relance"
Coût prévisionnel	-Ce projet de travaux est estimé à 235 907 Euros H.T. Ce montant comprend la partie travaux et l'intervention de différents partenairesremplacement de menuiserie extérieur 8 982 Euros H.T, -renouvellement de convecteurs, d'appareillages lumineux et de VMC de 37 800 Euros H.T -isolation de parois verticales de la grande salle 18 080 Euros H.T -Remplacement de la Centrale de Traitement d'Air et équipement d'une Pompe A Chaleur airair pour environ 63 000 Euros H.T -installation d'une centrale photovoltaïque de

27KWc y compris désamiantage du sous toit pour 57 650 Euros H.T Sur ce dernier point une plus-value est à prévoir dans la mesure où les prescriptions de l'ABF nécessitent des panneaux photovoltaïques de couleur « rouge », moins performant et plus onéreux
Le planning prévisionnel indique: -un Dossier de Consultation des Entreprises validé par la Maîtrise d'Ouvrage pour début Décembre Le dossier nécessite le dépôt d'une Déclaration Préalable pour l'obtention d'une autorisation pour modifier l'aspect de la toiture avec l'équipement d'une centrale photovoltaïque et la modification de certaines façades en pavés de verre (délai de 4 semaines). Un appel d'offre lancé début Janvier 2022 (28jours) avec un rapport d'analyse présenté dans les quinze jours et une période de préparation de chantier par les candidats retenus de 4 semaines. La durée du chantier pour tous les corps d'état confondus est estimée à 4 mois de travaux.
Audit énergétique après travaux Attestation de prise en compte de la Réglementation Thermique 1 et 2 Relevé et suivi des consommations en eau et en électricité Relevé et suivi de la production de la centrale photovoltaïque



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Fiche projet Redynamisation du Centre-ville

Orientation stratégique n°	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
	6-7-8-9
Axe n° Maître d'ouvrage	Ville de Léguevin Commune
Maître d'œuvre	En cours de sélection
Description de l'action	La commune de Léguevin souhaite s'engager dans une démarche globale de transition écologique qui vise à permettre à ses administrés de repenser leurs modes de vie en favorisant le « travail hybride », les circulations douces et la consommation locale.
	Pour ce faire plusieurs actions sont menées de concert pour que des réponses puissent être apportées simultanément dans l'ensemble de ces domaines. Ces actions ont toutes été prévues sur le plan pluriannuel des investissements (PPI) de la ville présenté à l'occasion du débat d'orientations budgétaires pour 2021.
	L'action présente vise à redynamiser le commerce de proximité en centre-ville er proposant la construction de nouveaux espaces pour accueillir des commerces en cœur de ville et notamment les métiers de bouches et lieux de convivialité qui ont complètement déserté le centre-ville tels qu'une boulangerie, une pâtisserie, une boucherie, une poissonnerie, un café,).
	En complément la commune souhaite égalemen engager, pour faire suite à une étude réalisée pa

	le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute Garonne (CAUE) en juin 2021 et qui révèle un réel problème d'attractivité du centre-ville, un programme de rénovation de la place de la Bastide et plus encore du cœur de ville (dossier non mâture pour l'heure) et ambitieux d'animations en centre-ville pour favoriser le retour des consommateurs-Léguevinois vers ces nouveaux commerces en centre-ville.
	Pour ce faire, la commune va très rapidement (mars 2022) procéder, via l'EPFL du grand Toulouse, à l'acquisition d'un foncier d'environ 600 m² au pied de la Place de la Bastide (4 et 6 avenue du Languedoc) pour un montant d'environ 450 000 €.
	Un dossier de consultation des entreprises pour le lancement de la consultation relative à la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de commerce sur ce nouveau foncier communal est en cours de rédaction et sera publié avant la fin de l'année 2021 afin de pouvoir disposer d'un dossier d'avant-projet détaillé à la fin du premier trimestre 2022 et s'assurer d'un début des travaux au cours du deuxième semestre 2022.
	Le coût des travaux (y compris frais de démolition et études et maîtrise d'œuvre) est estimé à 1 000 000 €HT.
C- At	
Coût prévisionnel	Investissement :
	Acquisition Foncière : 450 000 €
	Etudes et Travaux : 1 000 000 €
	Fonctionnement : Animations : 20 000 € / an Aide à la recherche de commerçants : 10 000 € / an
Calendrier	Acquisition foncière : signature de l'acte mars
	2022
	Maîtrise d'œuvre : lancement de la consultation décembre 2021
	Travaux:
	- Lancement de la consultation : Mars/avril
	2022
	- Début des travaux : Septembre 2022

	- Livraison des travaux : 1er semestre 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre de commerçants installés,
	- Turn-over des commerçants installés
	- Evolution du Chiffre d'affaire des
	commerçants installés.



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Fiche action

Mobilités - Cycles - Equipements

Orientation stratégique n°	Préserver , valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa résilience
Axe n°	3
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Mise en place de parcs à vélo à Léguevin Les enjeux de la pratique du vélo sont multiples, avec un triple objectif: Décarboner la mobilité Encourager les modes actifs Apaiser l'espace urbain
	L'importance des parcs à vélo – en chiffres 15% = la proportion de personnes ne possédant pas de vélo qui en achèteraient si elles disposaient d'un espace de stationnement * 46% = part des cyclistes qui renoncent à utiliser ce mode de transport par crainte du vol * *Etude ekodev mobilité « comment développer l'usage du vélo sur mon territoire ? » du 15/09/2021
	En novembre 2020 une concertation citoyenne a été organisée sur Léguevin concernant le transport à vélo et plus particulièrement l'implantation de parcs à vélos : - 300 répondants - ¾ pratiquent le vélo soit 225 personnes (dont la moitié sur une fréquence d'utilisation de 1 à 2 fois par semaine) - Leurs sorties à vélo correspondent : o pour 48% à aller au marché et faire les courses soit 108 personnes o pour 28% à aller chercher les enfants soit 63 personnes - 50% soit 112 personnes font exclusivement ou majoritairement des trajets à l'intérieur de Léguevin
	Grâce à cette étude, les lieux d'implantation de parc à vélos identifiés sont les suivants : - Plus de 60% souhaitent une implantation des parcs à vélos à proximité du marché (place de la Bastide) (135 personnes)

- 30% à poximité de la Mairie (68 personnes)
- 25% au niveau de la piscine / Ecole Jules Ferry / Ecole Jean de la Fontaine (56 personnes)
- 21% au boulodrome (47 personnes)

Dans un *Projet de Territoire* commun de la Communauté des Communes de la Save au Touch, un travail autour d'un *Plan Climat Air Energie Territoriale*, Léguevin s'inscrit dans une véritable politique de développement durable et de transition écologique.

Les Leguevinois sont les habitants du territoire de la CCST les plus impactés par la mauvaise qualité de l'air dû à la présence de la 2X2 voies sur la commune avec un très fort taux d'embouteillage.

Le transport global (Fret, livraisons, VL, transports en Communs...) représente 80% des émissions des GES de notre territoire de la CCST : Leguevin y contribue.

Nombre de personnes bénéficiaires:

- Tous les léguevinois:
 - encourager et inciter aux déplacements à vélo permettra de limiter le nombre de VL et donc de réduire les GES => SANTE & EMBOUTEILLAGES
 - Ce projet de parcs à vélo pourra pallier au manque de places de stationnement sur Léguevin pendant certains créneaux horaires et évitera de tourner en rond et de stresser => SECURITE
- Tous les usagers de vélos (léguevinois et autres) susceptibles de se déplacer à vélo pour les trajets à l'intérieur de / ou vers Léguevin => FACILITATION & INCITATION
- Les commerçants de Léguevin et du marché car ce projet favorisera l'accès au marché en mobilité douce. Les clients seront moins stressés et prendront pleur leur temps => COMMERCE & VIE ECONOMIQUE

Objectif d'une politique des mobilités douces:

- Diminuer la dépendance au VL pour les petits trajets qui sont les plus nombreux au quotidien
- Résoudre le manque de stationnement de VL au centre bourg sur certains créneaux notamment
- Diminuer la pollution de l'air
- Accentuer les modes de déplacements actifs (vélo, marche,...skate, rollers, trottinette...)
- Favoriser le nombre de petits déplacements à l'intérieur de Léguevin en mode doux
- Favoriser le partage de l'espace public entre les usagers et l'échange

<u>Ce projet de mise en place de parcs à vélo sur Léguevin comprend plusieurs types de stationnement pour les vélos.</u>

1) Place de la Bastide

a) Objectif de la mise en place des nouveaux équipements type GARAGE A VELO COUVERT pour une installation proche de la place de la Bastide



- Mission incitative :
 - Protection du vélo lors des intempéries = favoriser l'utilisation des vélos par tous les temps
 - Augmenter le nombre de stationnements fixes proche du marché, de l'église, de la Médiathèque et des commerces
- b) Objectif de la mise en place de nouveaux équipements type CASIERS proche garage à vélo couvert pour une installation proche de la Bastide



- Mission incitative :
 - Augmenter les lieux de stationnement pour les vélos
 - Favoriser l'utilisation d'équipements de sécurité qui peuvent être stockés dans les casiers pendant les courses et/ou la balade et/ou la messe
 - Recharger son vélo électrique pendant son temps de présence en centreville
 - Dynamiser le trafic en centre-ville pendant la recharge
- Mission sécuritaire :
 - Equipement hors vélo (casque, protection de pluie, moufles de vélos, gilets jaunes...) dans un casier fermé à code
 - Si parc à vélo fermé à clef (permet au personnes en appartement sans garage à vélo de stationner le vélo dans un espace sécurisé en rechargeant son vélo)
- 2) Proche de la Mairie
 - Objectif de la mise en place de nouveaux équipements type
 STATIONNEMENT DESIGN proche Mairie



- Mission incitative :
 - o Favoriser les petits trajets vers le centre-ville en vélo
 - o Faciliter le stationnement des vélos au plus près du lieu de rdv
- Mission « décorative »
 - o Ne pas dénaturer avec le mobilier urbain le patrimoine
- Mission de signalisation
 - Permet d'indiquer que ce mobilier est fait pour le stationnement des vélos
- 3) Rue Jules Ferry au niveau de la piscine / Ecole Jules Ferry / Ecole Jean de la Fontaine
 - Objectif de la mise en place de nouveaux équipements type ARCEAUX
 VELO CLASSIQUES rue Jules Ferry



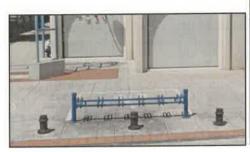
4) Au Boulodrome

Objectif de la mise en place des nouveaux équipements type GARAGE A VELO COUVERT pour une installation au boulodrome

Voir description n°1.a. place de la Bastide

5) Rue du carré du fort

 Remplacement d'équipements vétustes par des ARCEAUX VELO CLASSIQUES





- Mission incitative :
 - Augmenter le nombre de stationnements fixes proche du marché, de l'église, de la Médiathèque et des commerces

Les différents besoins sont récapitulés dans le tableau suivant :

Quel type de parc à vélo ?	Localisation	Nombre d'emplacements
Garage à vélo couvert + casiers	Place de la Bastide	20
Garage à vélos couvert	Boulodrome	20
Stationnement design	Mairie / place de la liberté	2/6
Arceaux vélo classiques	Rue Jules Ferry	10
Arceaux vélo classiques	Rue du carré du fort	4

1	
Coût prévisionnel	 Garage à vélo couvert, place de la bastide, 20 places : 15.000 € Casiers (10) : 800 € Garage à vélo couvert, boulodrome : 7000 € Stationnements design, mairie / place de la Bastide (8 arceaux): 8*150 = 1200€ Arceaux vélo classiques, rue jules ferry & rue du carré du fort (14 arceaux): 14*800 = 1150€
Calendrier	 Janvier 2022 : Vote au conseil municipal Janvier 2022 : Lancement de la consultation Mars 2022 : choix du prestataire et commande Installation dès réception
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre d'usagers des parcs à vélo



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Fiche projet Extension du groupe scolaire Madeleine BRES à Castelnouvel

Orientation stratégique n°	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
Axe n°	8
Maître d'ouvrage	Ville de Léguevin Commune
Maître d'œuvre	Cabinet NOOK Architecte – maître d'œuvre
Description de l'action	L'urbanisation rapide de la commune depuis une quinzaine d'années nécessite la création de nouvelles infrastructures, notamment scolaires.
	En outre, la livraison prochaine de plusieurs programmes immobiliers sur la commune et le développement d'un nouveau quartier sur près de 40 ha sur le secteur de Castelnouvel vont engendrer une augmentation des effectifs scolaires dès la rentrée 2021-2022.
	De plus, à la demande de la MECS de Castelnouvel, il apparaît opportun que le groupe scolaire de Castelnouvel puisse favoriser l'inclusion scolaire en accueillant une Unité d'Enseignement Extérieure (UEE)
	L'extension du groupe scolaire Madeleine BRES à Castelnouvel, inauguré en 2019, par le doublement du nombre de classes (passage de 4 classes en maternelle et 4 classes en élémentaire à 8 classes en maternelle et 8 classes en élémentaire) apparaît donc nécessaire. Tout en restant dans la continuité du projet initial, la nouvelle municipalité a souhaité que cette extension puisse intégrer des ambitions environnementales avec notamment la récupération des eaux de pluies pour

les sanitaires et la mise en place de photovoltaïques destinés à ommation.
t Nook architectes, maître d'œuvre opération, vient de finaliser son squisse et la phase d'avant-projet tobre 2021).
sultation des entreprises devrait au cours des mois de décembre nvier 2022 pour un démarrage des début du deuxième trimestre 2022.
n dès travaux, dont le montant, frais e d'œuvre inclus, a été estimé à € HT, devrait intervenir au cours du semestre 2022.
ment : e d'œuvre et études : 100 000 € k : 1 000 000 € HT I et mobilier : 100 000 € HT
isponible
equentation



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Fiche projet Construction d'un gymnase et un DOJO à Castelnouvel

Orientation stratégique n°	3
3 (Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv
	du territoire et s'engager dans l'égal accès
	aux services sur le territoire en matière de
•	politiques sociales et culturelles 8
Axe n°	
Maître d'ouvrage	Ville de Léguevin Commune
Maître d'œuvre	Cabinet NOOK
	Architecte – maître d'œuvre
Description de l'action	L'urbanisation rapide de la commune depuis une quinzaine d'années nécessite la création de nouvelles infrastructures, notamment sportives, pour permettre la pratique sportive dans les établissements scolaires et de loisirs.
	Avec 10 000 habitants, 3 groupes scolaires, 1 collège, plus de 65 associations sportives et le développement d'un nouveau quartier sur près de 40 ha sur le secteur de Castelnouvel, la construction d'un troisième gymnase et un DOJO à proximité du la nouveau groupe scolaire Madeleine BRES de Castelnouvel s'avère nécessaire.
	En outre, la proximité de la Maison d'Enfants Caractère Social (MECS) de Castelnouvel de ce nouvel équipement, permettra aux élèves de cet équipement de pouvoir bénéficier de ces installations.
	Ce projet initié en 2019, est aujourd'hui en phase de consultation des entreprises et la phase travaux pourrait débuter en tout début de l'année 2022 pour une livraison en fin d'année 2022.
Coût prévisionnel	Investissement : - Maîtrise d'œuvre (marché signé): 200 000

	€ - Travaux et équipements (estimation phase PRO): 2 800 000 €
Calendrier	Foncier : disponible Maîtrise d'œuvre : en cours (phase ACT) Marché travaux : en cours
	Travaux : à partir de janvier 2022 Livraison : décembre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Taux de fréquentation

Liberté Égalité Fratennité AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Fiche projet Navette communale et véhicules de service électriques

Orientation	
stratégique n°	Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire
Axe n°	4-5
Maître d'ouvrage	Ville de Léguevin Commune
Maître d'œuvre	Néant
Description de l'action	Léguevin, commune de l'aire urbaine toulousaine est située à 17 kilomètres à l'ouest de Toulouse. Avec près de 10 000 habitants, la commune, très attractive, connait une pression urbaine importante. La forêt de Bouconne, poumon vert situé au nord-ouest du territoire participe à séduire les nouveaux haut garonnais.
	80% de la population est en âge d'avoir besoin de se déplacer dans la commune et hors commune. En 2017, lors du dernier recensement général de la population, 722 léguevinois étaient scolarisés au lycée, à l'université ou en formation. 4 688 léguevinois étaient des actifs et effectuaient un trajet domicile-bureau et 88.5% des léguevinois utilisaient leur voiture personnelle pour se rendre sur leur lieu de travail.
	 Quelles conséquences? augmentation du CO2 dans l'atmosphère et baisse de la qualité de l'air, stress, perte de temps, fatigue pour les usagers.
	Face à ce constat, la nouvelle municipalité souhaite agir, avec un plan mobilité conséquent :
	 pistes cyclables (mise à jour du Schéma directeur pistes cyclables de la CCST, étude sur l'aménagement route de Toulouse): Fiche action n° 2, modifications des lignes TISSEO (ligne 32) et des transports départementaux (ligne 305) pour favoriser au maximum l'intermodalité. la commune souhaite également s'équiper de véhicules propres pour les usagers de transports publics, mais également pour les

déplacements professionnels.

Le projet s'articule autour de deux axes : la mise en service d'une navette municipale « LEGOBUS » et l'acquisition de véhicules de service électriques.

1. Mise en service d'une navette municipale « LEGOBUS »

Il s'agit d'acquérir un <u>véhicule de transport communal « propre » pour remplacer</u> le service de navette communale est sous-traité à une société extérieure avec un véhicule à moteur thermique. Il permet un transport de passagers sur plusieurs prestations, en particulier, avec un minibus :

- sur un circuit défini sur une ligne régulière (du lundi au vendredi, horaires alignés sur le passage du train – 3 rotations matin et soir & mercredis midis)
- sur un circuit spécifique les mardis et vendredis (1 rotation aller, 1 rotation retour)

L'achat d'un minibus électrique permettra de reprendre le service existant en interne à la commune, mais également de répondre aux objectifs suivants :

- Répondre au besoin en termes de transport public, et encourager à éviter le véhicule personnel en favorisant l'intermodalité pour les usagers quotidiens
 - Intermodalité: connexion centre-ville à la gare de Brax-Léguevin aux horaires de passage des trains, connexion aux arrêts de bus départementaux
 - Scolaires périscolaires : permettre le transport des élèves sur de courtes distances, pour des sorties de reconnexion à la nature, en forêt de Bouconne ou autre
 - Ainés: aider au transport des ainés sur la commune, sur les pôles centre-ville et Lengel, mais aussi salle de spectacles, piscines et médiathèque
 - Assistantes maternelles : aider au transport des assistantes maternelles pour se rendre sur des lieux d'activités ou au relais d'assistantes maternelles (RAM)
 - Social : Favoriser la desserte du Centre social CCAS, la maison des quartiers, et la maison départementale de proximité de Léguevin
 - Favoriser le lien intergénérationnel avec le transport des ainés et des jeunes
 - Favoriser le covoiturage et transporter les usagers sur les aires de covoiturage des Pyroutets, et avenue de Gascogne
 - Permettre un service de transport à la demande (TAD) pour répondre aux mieux aux besoins de mobilité des léguevinois

- Pour lutter contre les gaz à effet de serre, et répondre à ces objectifs de transport, la municipalité souhaite un véhicule électrique, de préférence de fabrication française et éco-conçu.
- Ce véhicule de transport sera évidemment accessible PMR, et avec idéalement un porte-vélo pour offrir la possibilité de transporter son vélo
- Il est également envisagé, grâce à ce projet, de créer du lien avec les autres communes du territoire, la foret de Bouconne et la base de loisirs
- 2. Pour les <u>véhicules de service</u>, nous souhaitons faire l'acquisition de :
 - 2 véhicules de service, citadines électriques (type Zoé),
 - ainsi que 5 VAE (vélo à assistance électrique) qui permettront aux agents de la commune de se déplacer sur les différents sites de Léguevin Les vélos seront également proposés à la location aux administrés le week-end pour favoriser et encourager à se déplacer de façon responsable.

Coût prévisionnel

Investissement:

Véhicule de transport communal (minibus)

- Achat d'un véhicule de transport électrique 9 places assises / 35 places au total (de type Bluebus 6m): 252.000€ HT
- Flocage aux couleurs de la ville : 1500€ HT
- Borne de charge rapide au Centre Technique Municipal (borne double) : 8000€ HT
- Permis D, FIMO : 6000€ HT

Véhicules de service électriques - citadines

- Achat de 2 véhicules de service électriques (type Zoé) : 21.000€
- Borne de charge rapide à la Mairie (borne double) : 8000€ HT

Vélos à assistance électrique

- Achat de 5 VAE : 5*2000€ HT = 10.000€ HT
- Flocage aux couleurs de la ville : 500€ HT
- Accessoires vélos 5*300€ HT = 1500€ HT (casques, gilets réfléchissants, paniers / sacoches, lumières)
- Formation d'un agent des Services Techniques « formation réparation cycles » : 800€ HT
- Vélo station (de type Koboo pour location 24h / 24 via application) : 20.000€ HT

• Fonctionnement:

Véhicule de transport communal (minibus)

- Entretien et maintenance véhicule de transport électrique (minibus) : 25.000€ HT
- Electricité : non évalué

	- Assurance : 560€ HT
	<u>Véhicules de service électriques – citadines</u>
	 Entretien et maintenance véhicules de service électrique (citadines) – 2000€ HT
	- Electricité : non évalué
	- Assurance : 2*560€ = 1120€ HT
	Vélos à assistance électrique
	- Licence et abonnement à l'application de location + back office : 2500€ HT
	 Contrat de maintenance : 4300€ HT Frais de réparation : 1000€ HT
	 Nettoyage et petites vérifications (2 fois / mois) : 2000€ HT Assurance : 400€ HT
	- Electricité : non évalué
Calendrier	Véhicule de transport communal (minibus)
	 Le contrat avec le prestataire actuel étant signé sur la période septembre 2021 – février 2022, l'acquisition du véhicule de transport se fera au plus tôt en février 2022.
	- Prochaines étapes ?
	 Création du groupe de travail « mobilités » (fin 2021) Lancement de la consultation
	Décision à voter au conseil municipal ou décision du maire
	Véhicules de service électriques – citadines et vélos à assistance
	électrique
	- Quand ? Dès le vote au conseil municipal
	- Prochaine étape ?
	Lancement de la consultation
	Décision à voter au conseil municipal ou décision du maire
Indicateurs	Nombre d'usagers de la navette communale
d'évaluation proposés	Nombre d'usagers des VAE / nombre d'abonnements
	ntants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne

Liberté Égalité Fratemité AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Fiche projet Développement d'un réseau de voies cyclables

Orientation stratégique n°	Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire
Axe n°	2
Maître d'ouvrage	Ville de Léguevin Commune
Maître d'œuvre	Cabinet 2aU
Description de l'action	La commune de Léguevin souhaite s'engager dans une démarche globale de transition écologique qui vise à permettre à ses administrés de repenser leurs modes de vie en favorisant le « travail hybride », les circulations douces et la consommation locale.
	Pour ce faire plusieurs actions sont menées de concert pour que des réponses puissent être apportées simultanément dans l'ensemble de ces domaines. Ces actions ont toutes été prévues sur le plan pluriannuel des investissements (PPI) de la ville présenté à l'occasion du débat d'orientations budgétaires pour 2021.
	L'action présente vise à créer un véritable maillage de voies cyclables « structurantes » sur l'ensemble du territoire communal mais également pour permettre de se raccorder sur les communes limitrophes pour notamment permettre de favoriser les trajets vers les établissements scolaires (écoles municipales, collège de Léguevin et Lycée de Pibrac) mais également les trajets professionnels (connexions aux futures voies du Réseau Express Vélo – REV, et gare de Pibrac et Brax).
	Pour ce faire, la commune va dès 2022

s'engager dans la création d'une première tranche sur la voie principale de la commune (RN824) entre les giratoires Méditerranée et de l'Europe. Cette première tranche permettra d'assurer une première connexion vers le Lycée et la gare de Pibrac (via la voie cyclable que la ville de Pibrac va créer, dès le début de l'année 2022, sur le prolongement de la route de Toulouse - aménagement de la zone de l'Escalette) mais également vers le Collège de Léguevin. Un programme et un chiffrage prévisionnel ont été commandés et livrés par le Cabinet 2aU. Les travaux prévus sur cette première tranche consistent à réduire l'emprise de la voirie actuelle (passage de 8 à 6 m de large) pour limiter la vitesse et créer l'espace nécessaire pour créer une voie cvclable bidirectionnelle avec bordure coulée sur place de sécurité. Le busage du fossé latéral à cette emprise routière sera également réalisé pour créer un cheminement piétonnier. Un dossier de consultation des entreprises pour le lancement de la consultation relative à la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de cette première tranche est en cours de rédaction et sera publié avant la fin de l'année 2021 afin de pouvoir disposer d'un dossier d'avant-projet détaillé à la fin du premier trimestre 2022 et s'assurer d'un début des travaux au cours du deuxième semestre 2022. Le coût des travaux (y compris frais de démolition et études et maîtrise d'œuvre) est estimé à 1 650 000 € HT Investissement: Coût prévisionnel Etudes et Travaux : 1 650 000 € Fonctionnement: Sondages/Comptage du trafic : 4 000 € / an Calendrier Maîtrise d'œuvre : lancement de la consultation décembre 2021

Travaux:

	 Lancement de la consultation : Mars/avril 2022 Début des travaux : Septembre 2022 Livraison des travaux : 1er semestre 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	 Sondages auprès de la population Organisation de sessions de de comptages sur la voie cyclable, sur la RN 824 et du nombre de vélos dans les parcs à vélos des établissements scolaires.



Liberté Égalité Fraternité AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

PPAC Projet Politique Agricole Communale_PAT Plan Alimentaire Territorial CCST

Ferme Tremplin à l'installation de nouveaux agriculteurs / Système d'approvisionnement local direct pour la restauration collective scolaire / Ferme pédagogique

Orientation stratégique	Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et	
n°	confirmer sa résilience	
AXE n°	2	
Maître d'ouvrage	Ville de Léguevin	
J. T.	Commune	
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de la Save au Touch EPCI	
Description de l'action	La Communauté de Communes de la Save au Touch (CCST) se compose de 7 communes : 3 urbaines et 4 plutôt rurales. La complémentarité des territoires est un véritable atout de l'EPCI.	
	La commune de Léguevin s'inscrit dans l'aire urbaine de Toulouse et s'étend sur 6.8 km d'Est en Ouest et sur 5.9 km du Nord au Sud. Possédant une superficie de 2 435 hectares, les terres agricoles en représentent 46%, soit 1 120 hectares avec 228,57 ha qui sont en agriculture biologique, soit 20.41% de sa SAU. Ainsi Léguevin est labélisé Territoire Bio Engagé (minimum 20% de surface agricole bio).	
	La commune recense 21 agriculteurs en agriculture conventionnelle et 5 agriculteurs en bio.	
	Aujourd'hui, pour sa restauration collective, la cuisine centrale municipale alimente les restaurants pour ses 3 établissements scolaires, avec près de 1 000 couverts / jour. Ces équipements (la cuisine centrale et les restaurants scolaires) ont reçu le label Ecocert En Cuisine - 2 carottes, au regard de la qualité du service, l'utilisation de produits bio, la sanité des locaux.	
	La municipalité a pour objectif une certification - 3 carottes à l'horizon 2023 (minimum 60% de produits bio).	
	Une dizaine de demandes d'installation sur Léguevin de jeunes agriculteurs pour y développer une activité en tant que paysans, agriculteurs, éleveurs ou maraichers n'aboutit pas pour deux	

raisons principales:

- pas ou peu de terres agricoles en vente / conservation des terres pour des projets photovoltaïques et/ou pour vente future (espoir d'urbanisation future),
- superficie souhaitée inférieure aux parcelles mises en vente.

Dans son Projet de Territoire commun, la Communauté des Communes de la Save au Touch mène un travail autour d'un Plan Alimentaire Territorial pour répondre aux objectifs du Plan Climat Air Energie Territoriale (PCAET) entre autres.

Ainsi, Léguevin s'inscrit dans une véritable politique d'accompagnement à l'installation de jeunes agriculteurs.

La commune de Léguevin souhaite encourager une agriculture et un système alimentaire beaucoup moins dépendants des énergies fossiles, en relocalisant la production agricole, en encourageant les circuits courts et en développant les productions agricoles diversifiées sur son territoire.

Les éléments majeurs de ce projet territorial sont :

- L'existence d'une importante superficie agricole et une volonté affirmée de préserver cette surface agricole (diminuer la pression foncière en émettant un message clair aux propriétaires fonciers agricoles sur la commune)
- La dynamisation de la relance économique agricole en favorisant l'accompagnement de jeunes agriculteurs
- La valorisation d'une alimentation locale, en diminuant l'impact de la restauration scolaire sur les émissions transports (80% des GES)

Ainsi, le projet présenté s'articule en trois axes :

- Création d'une ferme tremplin pour l'installation de nouveaux agriculteurs,
- Mise en place d'un système d'approvisionnement local direct pour la restauration collective scolaire
- Création d'une ferme pédagogique

1. UNE FERME TREMPLIN A L'INSTALLATION DE NOUVEAUX AGRICULTEURS

Les fonctions de ce premier axe de projet sont les suivants :

- <u>pépinière</u> pour les jeunes agriculteurs avec une mise à disposition de terres agricoles, de matériel, d'eau, de bâtiments et d'ingénierie,
- initiateur de l'écriture d'une véritable politique agricole
- coordination avec le partenaire le 100eme singe pour la

recherche de terres disponibles en fin d'accompagnement.

Nombre de personnes bénéficiaires :

- Jeunes agriculteurs, entre 4 et 5 en rotation régulière
- Léguevin et communes du territoire pour l'installation de nouveaux agriculteurs avec un modèle économique viable
- Propriétaire foncier : viabilité des dossiers présentés devant les commissions de la SAFER
- Paysans présents à Léguevin et territoires : dynamisation de l'économie agricole, gain de visibilité et communication accrues

2. SYSTÈME D'APPROVISIONNEMENT LOCAL DIRECT POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE SCOLAIRE

- Mieux nourrir les élèves (3eme niveau de Ecocert 3 carottes) de façon locale
- Créer un partenariat entre les paysans, agriculteurs, éleveurs et la commune
- Diminuer l'impact du transport des marchandises (forte émission de CO2) de l'alimentation de notre restauration scolaire (1 000 repas /jour) / maraichages, vergers, élevages en circuits courts
- Développer l'économie agricole du territoire
- Augmenter la souveraineté alimentaire du territoire en cas de futures pandémies et/ou évènements exceptionnels
- Etudier le maraichage en régie et/ou l'achat des produits en directs auprès des producteurs
- Participer à la valorisation des achats en circuits courts pour les particuliers (soutien aux paysans locaux, diminution des impacts du transport de marchandises et diminution des déchets d'emballage)

Nombre de personnes bénéficiaires :

- Elèves maternelles et élémentaires : 1 000 enfants
- Agriculteurs locaux et économie locale
- Léguevinois et habitants des territoires de proximité : plus de 20 000 habitants pour les circuits courts

Les trois projets devront intégrer une dimension d'économie d'énergie et/ou une production en énergie renouvelable utilisée sur place idéalement.

3. FERME PÉDAGOGIQUE

Le projet de ferme pédagogique est constitué de plusieurs éléments centraux : un espace agricole en permaculture (de type jardin collectif), une zone de compostage, un jardin partagé, une prairie au naturel et des animaux de la ferme.

De plus, cette ferme pédagogique sera un espace de rencontres et d'échanges, avec des ateliers et rencontres. Ce lieu sera un véritable lieu de vie et de partage.

Les objectifs de ce projet de ferme pédagogique sont les suivants :

- Mission pédagogique: la ferme pourra accueillir des participants pour les sensibiliser et les former à des sujets tels que : l'alimentation (« bien manger », « d'où viennent les aliments »), la biodiversité (faune et flore du jardin, du potager, de la prairie etc), le compostage, le bien-être animal. Il s'agit d'une mission éducative citoyenne de reconnexion à la nature et à l'environnement, grâce aux jardins, potagers et prairies.
- Mission agricole: la ferme pédagogique permettra également de mettre en avant et encourager les pratiques éco-responsables telles que la permaculture et l'agroforesterie. Sur ce lieu un objectif est également de promouvoir le compostage (PLDPDMA de la CCST) et l'utilisation du compost.
- Mission sociale: par ce projet se dégage une volonté de développer les liens intergénérationnels, une coopération et entraide avec un espace de rencontre, d'échanges et d'expérimentation. Il est également envisagé d'accueillir des personnes en situation de précarité (insertion par l'activité économique - SIAE).
- Mission culturelle: le lieu permettra la création d'ateliers ouverts à tous (Léguevinois et extérieurs) pour des rencontres thématiques (biodiversité faunistique et floristique, jardinage au potager, bonnes pratiques au jardin , quels animaux dans nos fermes, le bienêtre animal etc)
- Mission économique: idéalement la ferme comme véritable lieu de vie et d'apprentissage mettra en avant les métiers agricoles pour encourager les jeunes à se lancer et redynamiser le secteur agricole. De plus, l'accueil au public sur des ateliers jardinage, des ateliers de reconnexion avec la nature permettra de proposer un lieu de loisirs et/ou de tourisme écoresponsable.

Nombre de personnes bénéficiaires :

- L'ensemble des Léguevinois et les habitants des autres communes – rayon d'action ~30km
 - Scolaires et périscolaires (ALAE ALSH) sur des sorties de reconnexion à la nature, jardinage
 - Associations, clubs nature, groupes
 - Jeunes et étudiants

	 Ainés : jardin partagé, partage de connaissances Grand public 	
Coût prévisionnel	1 FERME TREMPLIN À L'INSTALLATION DE NOUVEAUX	
	AGRICULTEURS	
	A- INGENIERIE CONCEPTION DU DISPOSITIF	
	Faisabilité, missions pour évaluer les besoins	
	Coût : 30 000 euros HT	
	B- PROGRAMMATION / ARCHITECTE / BATIMENTS ET MATERIELS	
	Coût estimatif: 600 000 et 800 000 euros HT	
	C- BUDGET FONCTIONNEMENT Moyens humains = 1,5 ETP Budget = 50 000 euros HT	
	1 BIS_ SYSTÈME D'APPROVISIONNEMENT LOCAL DIRECT	
	POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE SCOLAIRE	
	COLLECTIVE	
	A- INGENIERIE CHOIX DU DISPOSITIF	
	Faisabilité, missions pour évaluer les besoins . Coût : 30 000 euros	
	1 TER_FERME PÉDAGOGIQUE	
	A- INGENIERIE CONCEPTION DU DISPOSITIF	
	Faisabilité, missions pour évaluer les besoins : Coût : 30 000 euros	
	HT	
	B- BUDGET FONCTIONNEMENT	
Calendrier	Moyens humains = 2,5 ETP Budget = 90 000 euros HT 1_ FERME TREMPLIN À L'INSTALLATION DE NOUVEAUX	
	AGRICULTEURS	
	ETAPES REALISEES	
	Etape 1	
	1 ^{er} trimestre 2021	
	Opportunité d'acquisition de terres agricoles et d'une bâtisse	
	Secteur GALIX	
	AMO express du Labo du 100eme singe finalisé en plus des	
	éléments recueillis auprès de la SAFER	
	Contrainte forte pour le projet de la commune NON CANDIDATURE	
	Etape 2	
	2eme trimestre 2021	
	Opportunité de mise à disposition de terres agricoles en commodat	
	Proposition de Marguerite PIERRON, en commodat sur Léguevin	
	(initialement 3 ans, puis 10 ans avec une première échéance à 7	

ans)

Superficie trop important pour elle / mise à disposition d'une partie pour l'espace test souhaité par la commune

Etape 3:

3eme trimestre 2021

Validation par le bureau des adjoints de Léguevin de la création d'un espace test

PROCHAINE ETAPE

Etape 4

4eme trimestre 2021

Réunion de coordination à organiser avec le 100eme singe et Madame Marguerite PIERRON

1 BIS_ SYSTÈME D'APPROVISIONNEMENT LOCAL DIRECT POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE SCOLAIRE COLLECTIVE

- 1^{er} trimestre 2022 : Concertation avec le responsable de la cantine centrale de la restauration collective scolaire pour co-construire le projet d'approvisionnement local direct
- Le calendrier 1_BIS sera ensuite construit en parallèle de l'avancement du calendrier 1.

1 TER_ FERME PÉDAGOGIQUE

- 1^{er} trimestre 2022 : Co-construction des activités de la ferme pédagogique en concertation avec les acteurs majeurs et groupe de travail citoyen
- Le calendrier 1_TER sera ensuite construit en parallèle de l'avancement du calendrier 1

Indicateurs d'évaluation proposés

1_ FERME TREMPLIN À L'INSTALLATION DE NOUVEAUX AGRICULTEURS

Quantité de legumes produits

1 BIS_ SYSTÈME D'APPROVISIONNEMENT LOCAL DIRECT POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE SCOLAIRE COLLECTIVE

Pourcentage d'approvisionnement de produits de vente directe de la ferme tremplin

1 TER_ FERME PÉDAGOGIQUE

Nombre de participants réguliers, nombre de visites occasionnelles

Liberté Égalité Fraterpité AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Fiche projet Création d'un tiers lieu en cœur de ville

Orientation stratégique n°	Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire
Axe n°	4
Maître d'ouvrage	Ville de Léguevin Commune
Maître d'œuvre	ETHICS Village Assistant à maîtrise d'ouvrage
	KHARDAM Architecte – maître d'œuvre
Description de l'action	La commune de Léguevin souhaite s'engager dans une démarche globale de transition écologique qui vise à permettre à ses administrés de repenser leurs modes de vie en favorisant le « travail hybride », les circulations douces et la consommation locale.
	Pour ce faire plusieurs actions sont menées de concert pour que des réponses puissent être apportées simultanément dans l'ensemble de ces domaines. Ces actions ont toutes été prévues sur le plan pluriannuel des investissements (PPI) de la ville présenté à l'occasion du débat d'orientations budgétaires pour 2021.
	L'action présente est issue de nombreux échanges avec les administrés de la commune à l'occasion de la dernière campagne municipale, avec la société Airbus industrie, qui compte plus de 600 salariés sur le territoire communal et souhaite voir se développer des actions visant à réduire l'encombrement routier et enfin avec la société Ethics village qui a développé un modèle de tiers lieu sur Blagnac et propose aux communes de les accompagner dans

Cette action vise donc à favoriser la mise en œuvre d'un « travail hybride » afin de limiter les trajets travail-habitation et, de part sa localisation en centre-ville, de favoriser une redynamisation du centre bourg. Ce lieu sera composé, a minima, de 26 postes de travail et permettra de par sa modularité et des équipements qui seront installés de créer des espaces de travail partagés (coworking) mais également des espaces de réunions, de conférences et de concertation, notamment avec les instances de démocratie participative qui ont été mis en place par la Commune (Conseil des ainés. Conseil associatif, Conseil municipal des enfants, Comité Léguevinois Consultatif et comités de quartiers). Un studio d'enregistrement sera également équipé pour permettre de favoriser la création notamment à destination des jeunes. Un immeuble d'environ 300 m² a été acquis par la commune en septembre 2021 (56 avenue de Gascogne). une étude programmatique a été réalisée par la société ETHICS et une esquisse a été présentée par le cabinet KHARDAM Les travaux, dont le coût (y compris matériel et mobilier) est estimé à 700 000 € HT devraient pouvoir être engagés au mois de iuin 2022. La livraison est attendue à la fin du 1er semestre 2023. Coût prévisionnel Investissement: -Acquisitions foncières : 360 000 € - Etudes et travaux : 600 000 € - Matériel et mobilier : 100 000 € Fonctionnement : 62 000 € / an Calendrier Acquisition foncière : septembre 2021 Maîtrise d'œuvre : décembre 2021 Travaux : à partir de juin 2022 Livraison: septembre 2023 Indicateurs d'évaluation proposés Taux de fréquentation Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette

programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles



Liberté Égalité Fraternité AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Fiche projet Construction de tribunes, vestiaires et salle de réception au stade de rugby

Orientation stratégique n°	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
Axe n°	8
Maître d'ouvrage	Ville de Léguevin Commune
Maître d'œuvre	Cabinet CANDARCHITECTES
Description de l'action	La commune de Léguevin souhaite s'engager dans une démarche globale de transition écologique qui vise à permettre à ses administrés de repenser leurs modes de vie en favorisant le « travail hybride », les circulations douces et la consommation locale.
	Pour ce faire plusieurs actions sont menées de concert pour que des réponses puissent être apportées simultanément dans l'ensemble de ces domaines. Ces actions ont toutes été prévues sur le plan pluriannuel des investissements (PPI) de la ville présenté à l'occasion du débat d'orientations budgétaires pour 2021.
	L'action présente vise à redynamiser le centre-ville en proposant la mise en valeur du stade de Rugby, situé au cœur du bourg ancien, et qui accueille la plus grosse association de la commune (Le coq Léguevinois) qui compte 435 licenciés dont

	2021 - Début des travaux: Janvier 2022
Calendrier	Maîtrise d'œuvre : fait. Travaux : - Lancement de la consultation : Décembre
Coût prévisionnel	Investissement : Remplacement de l'éclairage : 100 000 € Travaux tribunes : 1 150 000 € Etudes (MOE, CT, SPS,) : 100 000 €
	Le début des travaux est prévu en début d'année 2022 pour une livraison en juillet 20222.
	Les études d'avant-projet sont en cours et la consultation en vue du choix des entreprises pour la réalisation sera lancée en fin d'année.
	La consultation relative à la mission de maîtrise d'œuvre est finalisée et le marché à été notifié au titulaire (CANDARCHITECTES – Roques sur Garonne – 31)
	La commune a sollicité le Syndicat départemental d'énergie de la Haute Garonne (SDEGH) pour étudier le remplacement des éclairages publics.
	Il est également prévu, dans le cadre de cette opération de remplacer l'ensemble des dispositifs d'éclairage des terrains par des équipements de type LED.
	Cet équipement sera équipé de récupérateurs d'eau de pluie pour alimenter les sanitaires et de panneaux photovoltaïques en toiture pour assurer l'autosuffisance énergétique du bâtiment (chauffage d'eau chaude sanitaire, éclairage,).
	Pour permettre d'accueillir dans de bonnes conditions un public nombreux (plus 400 personnes par match) il est prévu de construire des tribunes et un espace de réception.
	219 jeunes (159 enfants en école de Rugby et 60 adolescents au pôle jeunes).

	- Livraison des travaux : Septembre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Suivi de la consommation électrique
	(tableau de contrôle de l'énergie produite, consommée et, le cas échéant vendue).
	- Suivi de la consommation d'eau potable.
	- Suivi de la Fréquentation du stade.



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

AMENAGEMENT TROTTOIR AVENUE DE BOUCONNE

CRTE

Orientation stratégique n°	Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples et confirmer sa
	résilience
Action n°	1
Maître d'ouvrage	Mairie
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation
	Туре
Description de l'action	L'avenue de Bouconne (RD) est dépourvue de trottoir sur le haut de son artère. La création de ce trottoir sur un côté de l'avenue permettra non seulement aux riverains d'avoir les mêmes services que leurs voisins mais surtout permettra aux enfants de pouvoir rejoindre l'arrêt de bus scolaire à l'extrémité de l'avenue.
Coût prévisionnel	Coûts non encore évalués
Calendrier	Pré-étude à engager en début d'année 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	0 0



Liberté Égalité Fraternité AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

SQUARE DES DROITS DE L'HOMME

CRTE

Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
8
Mairie
Nom de l'organisation Type
Sécuriser et revaloriser le square des droits de l'Homme et ses environs aux abords de la Halle. Cela veut dire : fermeture d'une portion de route autour de la Halle, repenser le sens de circulation, repenser les places de stationnement, revoir l'architecture du square, réaliser un trottoir derrière ce bloc immobilier.
Non encore évalués
Etude préalable à lancer en janvier 2022 avec le concours du CAUE



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

AMENAGEMENTS SPORTIFS LEVIGNAC

CRTE

Orientation stratégique n° 3	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
Action n°	8
Maître d'ouvrage	Mairie
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Construction d'un City Stade, d'un Paddel et rénovation d'un stake park dans le cadre d4une politique jeunesse affirmée
Coût prévisionnel	City Stade : 65 000 EUR Paddel : à évaluer Skate Park : Idem
Calendrier	Appel d'offres à lancer début janvier 2022 pour le City Stade et le Paddel. Concernant le skate park existant une étude est à entreprendre.
Indicateurs d'évaluation proposés	



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

REAMENAGEMENT BOULEVARD OLMADE

CRTE

Orientation stratégique n°	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
Action n°	9
Maître d'ouvrage	Mairie
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Etude et aménagement du boulevard Olmade en concertation avec les habitants. Une intervention sur l'impact des arbres et des racines sur le tissu urbain et la voirie est à définir
Coût prévisionnel	Non encore évalués
Calendrier	Intervention planifiée du CAUE début 1 ^{er} trimestre pour une pré-étude.
Indicateurs d'évaluation proposés	



Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Complexe éducatif

CRTE

Orientation stratégique n°3	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en matière de politiques sociales et culturelles
AXE n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Plaisance du Touch Collectivité
Description de l'action	Face à l'engorgement des écoles et à la dynamique d'accueil de population toujours présente, la création d'un nouveau groupe scolaire est devenue nécessaire. Pour ce projet, la commune a souhaité y associer la réalisation d'un centre de loisirs indépendant qui permette d'offrir à tous les enfants plaisançois des espaces de respirations en dehors des lieux scolaires et périscolaires ordinaires. Sa réalisation est prévue sur l'ancienne friche industrielle de la Bonna Sabla, d'une surface de 9,6 hectares. Surface prévisionnelle dédiée au projet : 10 000 m²
Coût prévisionnel	Préparation du site (dépollution des sols, désamiantage,): 980 000.00 € H.T Prestations intellectuelles (Diagnostics, AMO, programmistes, MOE, CT, CSPS,): 1 050 000.00 € HT Travaux: 7 100 000,00 € HT Equipements, Mobiliers: 150 000.00 € HT
Calendrier	Lancement consultation MOE : janvier 2022 Démarrage étude MOE : Septembre 2022 Dépôt PC : Janvier 2023 Démarrage travaux : octobre 2023 Achèvement des travaux : Juillet 2025
Indicateurs d'évaluation proposés	

dans la limite des enveloppes disponibles



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Restructuration des ateliers municipaux

Orientation stratégique n°2	Promouvoir un développement équilibré et de transitio s'affirmant au sein du grand territoire
AXE n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Plaisance du Touch Collectivité locale
Description de l'action	La commune à l'ambition de regrouper les différents services techniques sur un seul et même lieu. Dans cet optique une restructuration du site principal est nécessaire afin de permettre :
	 L'aménagement et l'extension du bâtiment administratif La mise en conformité des archives communales
	 La mise aux normes des espaces vestiaires et sanitaires La restructuration des ateliers techniques
	Ce projet permettra à la collectivité d'optimiser son fonctionnement au service notamment d'une meilleure qualité de services rendue au citoyen, d'une politique de gestion de son espace public plus vertueuse notamment au regard de la préservation de l'environnement ainsi que de la bonne gestion de son patrimoine (notamment des archives communales).
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel est estimé à 800 000€ TTC
Calendrier	L'appel d'offre sera lancé sur le premier semestre 2022 pour un début des travaux courant 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	stissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les

dans la limite des enveloppes disponibles	
---	--





Réhabilitation d'une friche industrielle en nouveau quartier – La Sabla

CRTE

Orientation stratégique n° 2	Promouvoir un développement équilibré et de transition s'affirmant au sein du grand territoire
AXE n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Plaisance du Touch Collectivité locale
Description de l'action	Sur le terrain d'une friche industrielle, la commune de Plaisance du Touch souhaite développer un nouveau quartier qui permettra d'accueillir du logement (450 logements envisagés) des équipements publics (complexe éducatif, locaux associatifs, gymnase et plaine des sports, halle tiers lieux) ainsi que des espaces de nature.
	En effet, le projet prévoit une renaturation des sols aujourd'hui artificialisé à hauteur de 60%.
	Une étude urbaine, finalisée en octobre 2021, a permis d'établir le plan guide de l'aménagement. La création d'une ZAC est aujourd'hui engagée (concertation publique en cours ainsi qu'étude environnementale)
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel est estimé (hors équipement publics et
	acquisitions foncières) à 7 800 000 € HT
Calendrier	 Dossier de Création de ZAC – Juin 2022 Dossier de Réalisation de ZAC – Mars 2023 Travaux de viabilisation – 2023-2024 Livraison premiers logements et premiers équipements publics (complexe éducatif) – juin 2025
Indicateurs d'évaluation proposés	Labélisation du projet
Les montants prévisionnels des inve	estissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les di au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

OUVERTURE MEDIATHEQUE

Orientation stratégique n° 3	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du
	territoire et s'engager dans l'égal accès aux
	services sur le territoire en matière de politiques
	sociales et culturelles
AXE	
Maître d'ouvrage	Mairie de Plaisance du Touch
	Collectivité
Description de l'action	L'opération consiste à la création d'une
1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1	Médiathèque en rez de chaussée d'un bâtiment
	de logements avenue des Martinets, à proximité
	de l'Espace Monestié. Le projet prévoit
	l'aménagement d'un plateau d'un peu plus de
	1000m2 et un jardin de 232m2. Cette
	médiathèque accueillera les collections de la
	bibliothèque François Mitterrand et proposera de
	nouveaux espaces qui permettront d'en faire un
	lieu de rencontres, de loisirs et d'apprentissage
	contemporain. La médiathèque sera ouverte aux
	nouveaux médias et aux nouveaux modes de
	transmissions de l'information et continuera
	d'accueillir des expositions, des conférences ainsi
	que des ateliers pédagogiques. Ainsi elle mettra à
	disposition 38 000 documents imprimés, 2500 CD
	et 1500 DVD et l'accès à des ressources
	numériques
	La Médiathèque sera divisée en plusieurs espaces
	distincts :
	. Un espace Accueil
	. Un espace Jeunesse
	. Un espace Adulte
	. Spots Multimédia
	. Un espace musique, cinéma (CD, DVD, Livres-
	audio)
	. Un espace Presse, Convivialité (pour adultes et
	adolescents)
	. Un espace polyvalent (expositions, animations
	tout public)
	. Un espace BD

	 . Un espace conte (animations jeune public) . Un espace de création . Un espace de travail collectif . Des bureaux pour les agents . Espace convivialité pour le personnel . Jardin
	Les travaux sont en cours, le bâtiment sera livré au cours du premier trimestre 2022. Un appel d'offre pour l'achat du mobilier sera lancé en décembre 2021.
Coût prévisionnel	Budget fonctionnement : Budget Recrutement de 3 ETP Animations/ Collections : 80 0000€
	Budget investissement: Budget travaux/Acquisition foncier: 2 787 600 euros TTC Budget équipement numérique: 100 000€ TTC Budget mobilier et multimédia: 450 000€ TTC Budget constitution fonds livre/cd/dvd: 50 000€ TTC
Calendrier	Décembre : Lancement appel d'offre pour le mobilier et matériel informatique/multimédia
	Mars : Fin des travaux, livraison du bâtiment Avril – Juin : Livraison mobilier Juillet – Aout : Installation des collections
	Septembre : Inauguration Médiathèque
Indicateurs d'évaluation proposés	Nb de personnes accueillies Nb d'ateliers pédagogiques proposés / animations Satisfaction des usagers Nb d'adhérents Nb de supports proposés / empruntés



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Réhabilitation thermique des bâtiments communaux

Orientation stratégique n°1	Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiple
	et confirmer sa résilience
AXE n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Plaisance du Touch Collectivité locale
Description de l'action	La commune a engagé un programme de rénovation thermique et énergétique de ses bâtiments communaux (isolation des bâtiments, rénovation des menuiseries, remplacement des systèmes de chauffage, équipements de gestion de la chaleur). La programmation, engagée depuis plusieurs années, doit se poursuivre jusqu'en 2026.
	En 2022, la collectivité prévoit la rénovation des menuiseries de l'école des Arts et de l'école maternelle Pauline Kergomarc ainsi que l'isolation de l'école Le Blé en Herbe.
Coût prévisionnel	Le coût prévisionnel est estimé à 1500 000€ TTC sur la durée
	2022-2026 avec une première tranche de 300 000 euros en 2022
Calendrier	Les appels d'offres seront lancés sur le premier semestre 2022 pour une réalisation des travaux sur la période des vacances scolaires de l'été 2022.
ndicateurs d'évaluation proposés	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments
es montants prévisionnels des inve	estissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les
partenaires et l'État, qui est assujet	ti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera
examinée selon les modalités propi	es à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année.
lans la limite des enveloppes dispo	nibles



Schéma directeur d'assainissement pluvial

Orientation stratégique n°1	Préserver, valoriser l'environnement aux identités si multiples
	et confirmer sa résilience
AXE	
Maître d'ouvrage	Mairie de Plaisance du Touch
Description de l'action	La commune est dotée d'un système d'assainissement des eaux pluviales composé de réseaux pluviaux enterrés et à ciels ouverts ainsi que d'ouvrages de rétention des eaux de pluie couvrant la quasi-totalité de son territoire. La finalité de ce schéma vise en premier lieu à résoudre les désordres existants (et potentiels) mais également à s'assurer de l'absence d'impact des travaux proposés sur les milieux récepteurs pluviaux, eu égard à leur sensibilité.
Coût prévisionnel	Coût opération HT (K€)
	2022-2026 4 620 2026-2031 2 155
	6 775
	Les travaux se dérouleront en plusieurs tranches de travaux suivant les priorités identifiées
Calendrier	L'appel d'offre de la phase 2022-2026 sera lancé sur le premier semestre 2022 pour un début des travaux courant 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	Taux de réalisation des actions du schéma directeur
Les montants prévisionnels des inves	tissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les
partenaires et l'État. qui est assuietti	au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera
examinée selon les modalités propre	s à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année,
dans la limite des enveloppes dispon	ibles



Projet de Piscine couverte et maison de la forêt de Bouconne

CRTE

Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du territoire et s'engager dans l'égal accès aux services sur le territoire en
matière de politiques sociales et culturelle
Densifier l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour
tous publics et maintenir une politique enfance /
jeunesse volontariste.
Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la forêt de Bouconne.
SMAFB
Collectivité territoriale/EPCI
Actuellement la piscine de Bouconne ne peut plus ouvrir. En
effet le diagnostic a révélé de nombreuses pathologies comme
des infiltrations, une nécessité de refaire la totalité des
vestiaires, une reprise de l'étanchéité une mise en conformité
aux normes en vigueur. Or, il y a autour de cette piscine deux
enjeux auxquels nous ne pouvons renoncer :
a. La pratique du savoir-nager
Face à l'absence de piscine sur le territoire et aux difficultés
pour les communes de permettre aux établissements scolaires
de mettre en place le « savoir nager », les élus du syndicat
souhaitent profiter de cette rénovation de la piscine pour créer
un bassin d'apprentissage. La couverture du Bassin
d'apprentissage existant permettrait une ouverture les 12 mois
de l'année au lieu de 3 mois et demi jusqu'à maintenant. Ce qui permettrait de recevoir les scolaires de septembre à juin et non
plus que sur le seul mois de juin. Sur notre territoire, ces
installations pourraient toucher 59 établissements scolaires, soit
9736 élèves sur les communes adhérentes au syndicat pour le
« Savoir Nager ».

b. L'accès aux loisirs pour tous

Mais c'est aussi l'accès à tous qui sera au cœur du projet, aujourd'hui la pratique de la natation est la 2^{ième} activité sportive et de loisirs des français. Là aussi, la période d'ouverture annuelle développera l'accès à ce loisir à tous les usagers du territoire au vu des périodes d'ouvertures des piscines environnantes.

RESUME DE LA FAISABILITE REALISEE PAR LE PROGRAMMISTE

- Le projet consiste à rénover et à agrandir le bâtiment actuel,
- couvrir le bassin d'apprentissage,
- rénover le bassin de 25m et le transformer en bassin nordique,
- rénover toutes les plages et du système de filtration
- rénover la pataugeoire agrémentée de jeux d'eau et
- créer une maison de la forêt.

UN PROJET QUI DEPASSE L'INTERET LOCAL

- Un projet de territoire englobant. En effet, deux communautés de communes ont délégué leur compétence piscine ce qui réunis 37 communes pour un total de 74 938 habitants (source INSEE). De plus, les habitants de l'ouest Toulousain fréquentent largement nos installations. La piscine de Bouconne et son environnement unique favorise cette attractivité.
- Un projet permettant le développement touristique et économique du territoire du Nord-Ouest de la Haute-Garonne. Avec la mise en place d'événements dirigés autant vers les familles que pour les sportifs avec des journées Fêtes du Sport ou Fête de l'Eau, un triathlon ou pentathlon une manifestation culturelle sur le thème de la biodiversité. Au-delà de nos missions principales le site serait aussi un lieu développant la vie locale. En cela, la création d'une guinguette éphémère sur la période estivale, des séances de cinéma en plein air, un festival de musique participera au dynamisme et à l'attractivité du territoire.

Coût prévisionnel	Aménagements hall d'accueil	88 800
	Aménagements	394 500
	vestiaires et	554 500
	sanitaires	
	Maison de la	512 040
	nature/biodiversit	012 040
	é	
	Couverture	708 349
	piscine	700010
	Aménagements	190 000
	bassin	
	d'apprentissage	
	Aménagements	692 500
	bassins extérieurs	
	Annexes de	178 200
	services, locaux	
	personnel, locaux	
	technique	
	Total Travaux	2 764 389
	Mobiliers	180 000
	Total Travaux +	2 944 389
	mobiliers	
	Honoraires et	565 323
	frais	
	Aléas	147 219
	Total projet et	3 656 931
	aléas HT	
alendrier	Etude de faisabilité et pré-programme ter	miné à ce jour,
	Avant-Projet Définitif deuxième trimestre	
	Livraison premier trimestre 2024.	,
ndicateurs d'évaluation proposés	Respect du calendrier	
	stissements pluriannuels mentionnés ne pe	
artenaires et l'État, qui est assujetl	i au principe d'annualité budgétaire. Cette p	programmation s
	es à chaque financeur. Une sélection sera o	
		,



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Extension et réhabilitation

Centre social de la Vallée de la Save

Orientation stratégique n°3	Réinventer la qualité de vie comme leitmotiv du
	territoire et s'engager dans l'égal accès aux
	services sur le territoire en matière de politiques
	sociales et culturelles
Axe n°	6-7-8
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de la Save du Touch EPCI
Description de l'action	Achat d'une bâtisse +2 garages attenants (environ
	200m2) pour agrandir le centre social, lui
	permettre de déployer son activité sur le
	territoire, et le rendre accessible
Coût prévisionnel	Achat :250 000 euros
	Etude Travaux 600 000 euros
	Equipement : 50 000 euros
Calendrier	Acquisition décembre 2021
	Lancement des études (programmiste, étude de
	faisabilité, appel d'offres) 1 ^{ER} trimestre 2022
	Lancement des travaux : dernier trimestre 2022
	Ouverture au public : septembre 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'adhérents supplémentaires
	Nombre d'ateliers développés en sus
	Nombre de personne en situation de handicap
	accueillies

Les montants prévisionnels des investissements pluriannuels mentionnés ne peuvent engager les partenaires et l'État, qui est assujetti au principe d'annualité budgétaire. Cette programmation sera examinée selon les modalités propres à chaque financeur. Une sélection sera opérée, chaque année, dans la limite des enveloppes disponibles



En partenariat

avec:



TERRE D'AVANCE Construisons demain

ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET DE TERRITOIRE DANS LE CADRE DE LA **MISE EN PLACE D'UN CRTE***



Territoire Bénéficiaire

Diagnostic & enjeux



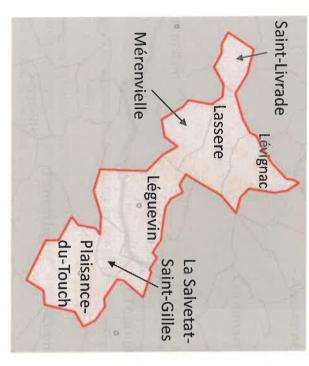
Les documents à synthétiser pour ce diagnostic CRTE

Au delà des documents contractuels, nous nous sommes également appuyé sur l'ébauche de diagnostic de la DDT, le rapport d'activité de l'EPCI et quelques autres documents Nous avons complété cela par des traitements de données

Pays – Scot	Commune	EPCI		Transition environnementale	Cohésion sociale	Développement Economique		
		×		×				PCAET (2019)
		×		×				Schéma directeur cyclable
		×	Périmètre				Thématique	PLDMA (2019)
×		×	re	×		×	que	PADD (2021)
	×	×		×	×			PIH
	×	*			×			CTG
×				×				Charte forestière de Bouconne

Un EPCI périphérique, entre ville et campagne

7 communes -40 998 habitants au dernier recensement



Données générales comparatives

			,					
érimètre	Population en 2018 et % poids/EPCI	n en	Superficie (km²) et poids/EPCI	(m²) et	Emplois au lieu de travail et poids/EPCI		Etablissements 2019 et poids/EPCI	nents PCI
PCI	40 998		100 (99,96) km²		7 501		2 875	
laisance	18 888	46%	26,53	26%	4 497	60%	1529	53%
communes irbaines (éguvein, 'laisance, La alvetat)	36 523	89%	56,73	56%	6914	92%	2 552	89%

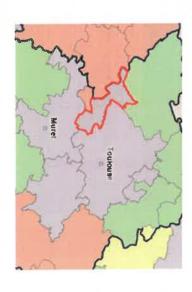
中

2

SS PE UC

Un EPCI du SCOT Toulousain

- Le Save-Au-Touch est un EPCI composé de 7 communes réunissant un total de 40 998 habitants au dernier recensement
- entreprises et des emplois et une partie plus rurale, moins liée aux flux et aux dynamiques métropolitaines Proche de Toulouse, la communauté de communes connaît une partie plus urbanisée concentrant la majorité des
- L'EPCI fait parti du PETR du Pays Tolosan qui comporte 5 communautés de communes, 72 communes et 120 099
- Le Save-Au-Touch fait parti du SCOT Toulousain bien qu'il ne dispose que de 4% de la population totale du SCOT



Une double identité

- Urbaine au Sud-est (Plaisance-du-Touch, La Salvetat Saint Gilles et Léguevin) où se concentre la majorité de la population
- Rurale sur la Vallée de la Save (Mérenvielle, Lévignac, Lasserre, Pradère les Bourguets et Sainte-Livrade)
- Un territoire riche du seul vrai paysage de nature de grande ampleur de l'agglomération toulousaine : la foret de Bouconne
- La forêt marque la coupure entre des communes liées à la Métropole et riches d'emplois avec des communes plutôt périphériques et résidentielles

Nombre d'habitants et évolution de la population entre 2012 et 2017







Densité de population par commune



- CRTE se compose de :
- 43%: Espaces peu denses 28%: Espaces de densité

intermédiaire

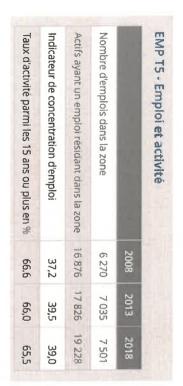
 O Une grande diversité de densité de population



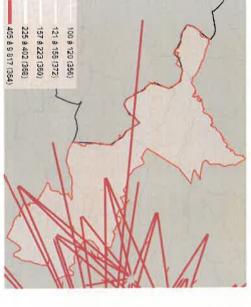
Source : Traitement Terre d'Avance Observatoire des territoires, INSEE 2020

Un territoire à penser au delà de ses frontières, avec des territoires voisins

- Si l'on regarde les flux domicile travail supérieurs à 400, cela ne concerne que les communes de Léguevin, de la Salvetat-Sain-Gilles et de Plaisance-du-Touch
- On en déduit donc que les autres communes, plus éloignées de Toulouse, n'ont pas la même relation avec la métropole
- L'indice de concentration d'emploi est de 39 ce qui signifie qu'à minima 61% des actifs du territoire doivent en sortir pour travailler
- C'est particulièrement le cas pour les communes du centre dont Lasserre-Pradère qui n'a que 16% de ses actifs qui travaillent sur sa commune (et sont également moins peuplées ce qui explique l'absence de flux (les flux inférieurs à 100 n'apparaissant pas)
- Cela peut s'expliquer par la proximité avec l'Isle Jourdain qui est un pole attractif pour les actifs puisque la commune offre 96 emplois pour 100 actifs résidents



Flux domicile - lieu de travail - Source Insee RP (nb)2018







Commune appartenant à un polle de 700 000 hebitants ou pluis (507). Commune appartenant à la costrenze d'un pole de 700 600 habitants ou plus (4 165).

Indice de concentration de l'emploi (emplois pour 100 actifs occupés) 2018



0.0 ± 22.3 (7 620)
22.4 ± 33 9 (7 708)
34.0 ± 51.2 (7 678)
51.3 ± 98.2 (7 703)
98.3 ± 498.6 (4 231)
N/A (25)
France : 98.3 emplois pour 100 actifis Selection : 39.0 emplois pour 100



FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE





COHÉSION SOCIALE: ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Inclusion, pauvreté, précarité - des disparités de revenus qui augmentent

Des revenus moyens situés dans la tranche supérieure malgré une forte proportion d'emplois ouvriers

 La Médiane du revenu disponible par unité de consommation était de 25 550 € en 2018 contre 20 740 en Occitanie et 20 970 en France € - Cette médiane ne met pas en évidence des disparités que l'on retrouve entre les premiers et derniers déciles, bien que les écarts soient plus faibles qu'en région

- Ces revenus sont globalement équilibrés sur le territoire, sans rupture entre les communes plus urbaines et celles plus rurales
- On observe une forte proportion de cadres sur le territoire par rapport au nombre d'ouvriers : 185 cadres pour 100 ouvriers contre 79 cadres pour 100 ouvriers en France 12,8% d'ouvriers contre 10,2% en Occitanie et 17,6 % de Cadres contre 8,4% en Occitanie : cela montre que les écarts se creusent entre ces deux catégories
- 4,7 % des salariés de 15-64 ans étaient en emploi précaire en 2018 contre 8,7% en région (intérim, apprentissage, contrats courts, saisonniers, vacataires) INSEE)
- Cela signifie qu'il y a peu d'emploi précaire sur le territoire
- Cela ne signifie pas que les habitants n'ont pas un emploi précaire sur Toulouse ou dans un territoire voisin
- ce taux d'emplois précaires a baissé de deux points de pourcentage en 10 ans alors qu'il stagne en région

Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2018

9,2	7,8	75 ans ou plus
10,7	5,4	De 60 à 74 ans
14,6	7,0	De 50 à 59 ans
17,3	8,1	De 40 à 49 ans
16,3	8,3	De 30 à 39 ans
26,0	15,4	Moins de 30 ans
15,8	7,8	Ensemble
Taux de Pauvreté Région 2018	Taux de Pauvreté EPCI 2018	

Médiane de revenu disponible par unité de consommation

	e-Jourdain	2		1	9
Plaisance-du-Touch Porte	Leguevin				*
Portet-sur-Garonne Casta	-	Blagnac	W	Cas	1
aronne Castanet Escalo	Toulouse		N/A (15) Sélection : 25 550 euros	21 390 à 22 670 (248) 22 680 à 37 480 (247)	13 680 à 19 790 (248) 19 810 à 20 600 (248) 20 610 à 21 380 (248)

Source : Traitement Terre d'Avance Observatoire des territoire

Distribution des revenus disponibles de l'année 2018

	EPCI	En région
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros) 25 550	25 550	22 880
Rapport interdécile (sans unité)	3,0	3, œ
1er décile (en euros)	14 150	11 150
9e décile (en euros)	42 870	42910

TERRE D'AVANCE

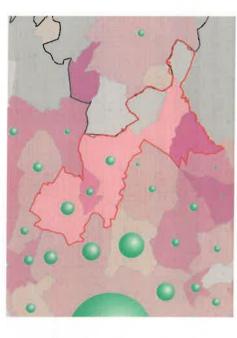
COHÉSION SOCIALE : ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Logements sociaux - des efforts mais une tension qui perdure

- Le territoire du Val'Aigo disposait de 2 337 logements sociaux dont 57% à Plaisance-du-Touch qui en comptait 1 279 (2020)
- Le nombre de logements connaît une évolution plus rapide qu'en région, en particulier de 2014 à 2017
- La pression est moins forte qu'en Occitanie mais est à relativiser
- En effet Le taux de vacances des logements locatifs sociaux était de 2,1% en 2020 contre 3% en Occitanie ce qui montre à la fois une bonne gestion et en même temps une pression forte
- La particularité du territoire est la part des logements individuels dans le parc social plus élevé qu'en Occitanie mais surtout plus élevé que dans des communes voisines comme Colomiers ou Tournefeuille

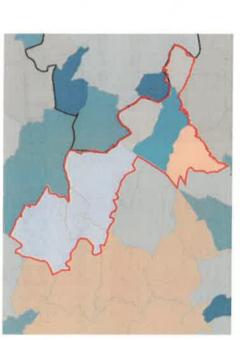
Part des logements du parc social achevés depuis 2010

L'offre : parc de logements appartenant à des bailleurs sociaux (Nb.) 2020 et part des logements du parc social achevés depuis 2010 (%) 2020





Part des logements collectifs dans le parc social (%) 2020





Source: Traitement Terre d'Avance, DREAL, 2020

2013

2014

2015

CC de la Sava au Touch — Cccttarie

2020

COHÉSION SOCIALE: ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Jeunesse – Une croissance des effectifs scolaires liée à la croissance démographique

Enseignement

- On constate une augmentation de chaque classe d'âge « jeunesse » et donc d'enfants et d'adolescents potentiellement concernés par des besoins de scolarisation ;
- Le nombre de 11-14 ans à augmenté de 7%
- Le nombre de 1517 ans de 5%
- Le nombre de 3-10 ans de 28%
- Les effectifs d'élèves a cependant suivi la cadence sur la période avec 2051 places dans les collèges pour l'année 2019-2020 et 3 398 dans les écoles élémentaires
- L'offre scolaire semble ainsi correspondre avec les besoins du territoire jusqu'au collège
- Pour le lycée, les communes du territoire peuvent se tourner vers l'Isle-Jourdain ou Pibrac et les communes du Sud vers Colomiers, Tournefeuille, Cugnaux ou Fonsorbes
- Cela vient ajouter des flux avec les territoires voisins

Petite Enfance

Sujet à approfondir à partir de retours de l'EPCI?

Décès domicillés	201	209	201	215	215 217	224	250
Naissances	508	544	508 544 563		489 430 452	452	430

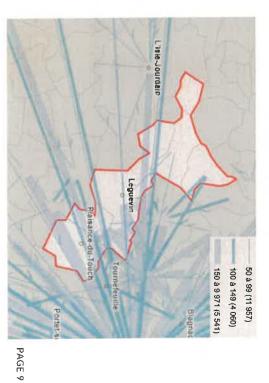
Combien d'enfants, d'adolescents potentiellement concernés par des besoins de scolarisation ?

		,	
į			֡
i	5		

Indicateurs	CC de la Save au Touch
0-2 ans (enfants)	1 221
3-10 ans (enfants)	3 842
11-14 ans (adolescents)	2 105
15-17 ans (adolescents)	1 577
(personnes)	2 938

0-2 ans (enfants) 3-10 ans (enfants) 11-14 ans (adolescents) 15-17 ans (adolescents) 18-24 ans (personnes)	re au	Indicateurs	CC de la Save au Touch
	221	0-2 ans (enfants)	1 563
11-14 ans (adolescents) 15-17 ans (adolescents) 18-24 ans (personnes)	842	3-10 ans (enfants)	4 913
15-17 ans (adolescents) 18-24 ans (personnes)	105	11-14 ans	2 260
18-24 ans (personnes)	577	15-17 ans (adolescents)	1 654
	938	18-24 ans (personnes)	2 551

Nombre de navettes domicile-études (flux) (navetteurs) 2018 - Ensemble



TERRE D'AVANCE

COHÉSION SOCIALE : ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Seniors - Un vieillissement qui questionne sur l'offre de logements pour personnes âgées :

- La part de 75 ans et plus est plus faible sur le territoire qu'au niveau national : 6,1% en 2018 contre 10,5% en Occitanie
- Cette part a tendance à augmenter depuis les années 2000, lié à un ralentissement de la croissance démographique
- Le territoire était plutôt faiblement doté en terme de structures d'hébergement pour personnes âgées avec 252 places fin 2020 (source Finess) – 9,3 % des personnes de plu de 75 ans du territoire vivent dans une structure d'hébergement dédiée contre 9,2 % en Occitanie (2018 – INSEE)
- Cette offre d'établissements explique peut-être deux statistiques favorables au territoire : le taux de personnes vivant seules est inférieur à la moyenne nationale. Parmi elle, celles concernées par des mesures de maintien à domiciles sont un peu moins nombreuses qu'au niveau national.

Quelle est la part des 75 ans et plus dans ma population et quelles sont les évolutions depuis 1968 ?

11.0
10.0
9.0
8.0
7.0
6.0
5.0
4.0
3.0
2.0
1.0
0.0
1968 1975 1982 1990 1999 2008 2013 2018

— CC de la Save au Touch Occitanie

Source: Insee, RP

Combien de personnes de 75 ans et plus vivent seules chez elles et sont potentiellement concernées par des mesures de maintien à domicile ?

	personnes	les	%		
	CC de la Save au Touch	Occitanie	CC de la Save au Touch	Occitanie	
Femmes	590	170 420	77.1	75.4	
Hommes	175	55 613	22,9	24,6	
Total	765	226 033	100,0	100,0	
	20	2008 2013 2018	018		
	Sourc	Source : Insee, RP - 2018	2018		A

TERRE D'AVANCE

\GE 10

COHÉSION SOCIALE: ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

du Val'Aigo Vie sportive et associative – une vie sportive plus développée au SUD

> habitants en 2018 Nombre et taux de licenciés sportifs pour 100

- supérieur à la moyenne occitane en 2018 : 31 licenciés sportifs Le nombre de licenciés sportifs pour 100 habitants était largement pour 100 habitants contre 23,8 en Occitanie
- par rapport au nombre d'habitant Cela ne s'explique pas forcément par le taux d'équipement sportif
- et de leur développement et orientent les personnes désireuses de rentrer en contact avec Des espaces d'informations communaux accueillent, renseignent une association et accompagne les associations dans leur création
- Le « Forum des associations » est organisé chaque année, début de se renseigner sur les activités et s'y inscrire sur des stands septembre, à Plaisance-du-Touch. Les Plaisançois ont la possibilité tenus par les associations
- qu'intercommunale à ce jour La vie associative se fait plutôt de manière communale

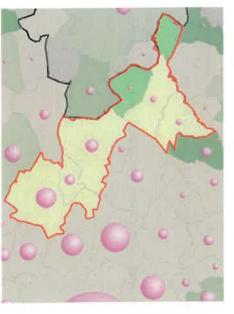




0,6 à 13,8 (7 312)

perection : 31,0 pour 100 habitants France: 22,1 pour 100 habitants 13.9 à 17.9 (7 313) 18.0 à 22.0 (7 574) 22.1 à 26.9 (6 313) N/A (119) 27,0 à 580,0 (6 334)

Et équipements sportifs pour 1000 habitants (nb/1000hab) 2019 Equipements sportifs (y compris les bassins de natation) (nb) 2019





Nombre d'équipement

Equipements pour 100 habitants

Occitanie : 6 nb/1000hab PAGE 11 1 à 5 (936) N/A (974) 19 à 1 400 (693) 8 à 11 (766) 6 à 7 (488) 12 a 18 (597)

COHÉSION SOCIALE : ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Santé – Une démographie médicale qui peine à s'aligner avec la croissance démographique

- La densité de médecins généralistes pour 10 000 habitants est plus faible sur le territoire qu'en Occitanie
- On comptait 32 médecins généralistes en 2020 soit 2 de moins qu'il y a 10 ans
- Si de nouveaux médecins se sont installées, 13 d'entre eux ont plus de 55 ans
- L'offre des territoires voisins vient certes compléter cela mais la densité de médecins est un facteur de qualité de vie et d'attractivité, en particulier pour les séniors et pour les personnes à mobilité réduite

Nombre total d'omnipraticiens et leur répartition par tranche d'âge 2020

100.0	100,0	6194	32	Total
	21,9	1 390	7	60 ans et plus
	18,8	1 540	6	55 à 59 ans
21.3	15.6	1 321	5	50 à 54 ans
21.3	31,3	1 320	10	40 à 49 ans
10.	12.5	623	4	Moins de 40 ans
Occitani	CC de la Save au Touch Occitanie CC de la Save au Touch	Occitanie	CC de la Save au Touch	

Nombre total d'omnipraticiens et leur répartition par tranche d'âge 2011

2015 2016 2017 2018 2019						
	2020	2019	2018	2017	2015	2014

•	Nombre		>%	
	CC de la Save au Touch	Occitanie	CC de la Save au Touch Occitanie CC de la Save au Touch Occitani	Occitanie
Moins de 40 ans	6	1214	17.6	20,5
40 à 49 ans	Ç	956	23,5	16,2
50 à 54 ans	7	588	20.6	9.9
55 à 59 ans	6	1 167	17,6	19,7
60 ans et plus	7	1974	20,6	33,4
Total	34	5910	1000	2000

TERRE D'AVANCE

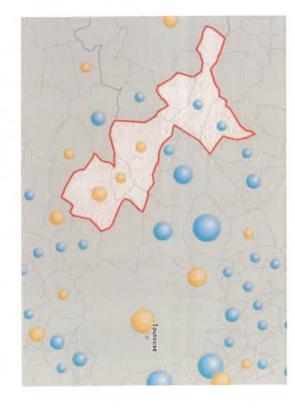
COHÉSION SOCIALE: ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Santé - une problématique en devenir?

Une démographie médicale contrastée qui peine à répondre à la croissance de la population :

- Par rapport aux communes voisines, les communes urbaines du Save-au-Touch sont parmi les rares à perdre des médecins sur la période
- L'EPCI n'a pas de structures de type maison de santé
- La densité d'infirmiers libéraux est également faible par rapport aux territoires voisins, deux fois plus faible qu'en Occitanie
- Si l'on regarde les autres professions médicales comme les kinésithérapeutes ou les dentistes, le territoire est mieux doté
- La question de la santé pourrait devenir préoccupante si elle n'est pas pris en compte, dans un contexte de vieillissement de la population relativement nouveau pour la collectivité

Evolution du nombre d'omnipraticiens libéraux sur 5 ans 2015-2020



Densité d'Infirmiers au 31/12 pour 10 000 hab.

O

nfirmiers lib. (pour 10 000	ca
11.7	CC de la Save au Touch
23,3	Occitanie

Densite d'i

indicateurs

Source: FNPS - INSEE - 2020

Autres structures

Indicateurs	CC de la Save au Touch	Occitanie
Nore de centres de santé polyvalents	0	58
Nore de MSP	0	199
Nbre de Pharmacies	10	2 002

Source: SNDS - 2020

MSP = Maison de santé pluri-professionnelle

COHÉSION SOCIALE : ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Formation - une évolution forte qui ne palie pas les difficultés d'insertion des jeunes

- Le niveau de diplôme de la population a connu une forte évolution (homogène entre les communes), freinée des années 2000 à 2010 mais qui a dépassé depuis le niveau national
- Ce que cet indicateur ne dit pas, c'est si l'augmentation du niveau de formation de la population est liée à une progression endogène ou à l'arrivée de nouveaux habitants
- Cependant, 13,3% des jeunes sont considérés comme non insérés (ni en emploi, ni scolarisés – 2017) contre 16,3% en France – On constate cependant une forte disparité entre les communes :

Commune	Part des jeunes NEET en % 2018	Part des jeunes NETT en % 2008
Lasserre-Pradère	9,7	10,6
Léguevin	11,9	7,9
Lévignac	14,6	9,2
Mérenvielle	10,0	4,2
Plaisance-du- Touch	14,4	10,5
Sainte-Livrade	17,2	25,9
La Salvetat-Saint- Gilles	12,9	9,5

Indice de niveau de diplôme de la population non scolarisée de 16 ans et plus (%)<u>2017</u>



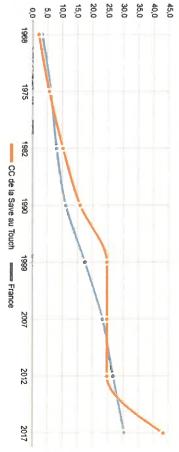
Part des personnes non scolarisées de 16 ans ou plus titulaires d'un diplôme universitaire 1er, 2ème ou 3ème cycle, BTS-DUT

France: 67,3 %

81,2 à 100,0 (7 009) N/A (217) 50,0 à 61,0 (6 862) 61,1 à 71,2 (7 025)

71,3 à 81,1 (6 888)

0.0 à 49,9 (6 967)



TERRE D'AVANCE

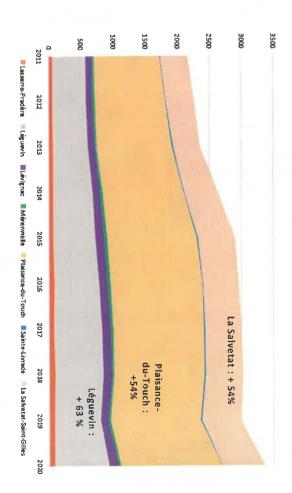
Source : Traitement Terre d'Avance, France Découverte, 2017

COHÉSION SOCIALE: ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Chômage – une augmentation et une concentration dans les communes les plus peuplées

- Il y avait 3365 demandeurs d'emplois sur le territoire fin 2020 ce qui représente une hausse de 56% depuis 2011
- Entre 2013 et 2018, le nombre de demandeurs d'emplois a augmenté trois fois plus vite que la population
- Le nombre de chômeurs entre 2019 et 2020 a augmenté de 13% sur l'EPCI dont 17% à Léguevin et 29M à Lévignac
- Plaisance-du-Touch est la ville qui compte le plus de chômeur, 46 % du total de l'EPCI (1575 personnes en 2020)
- Le taux de chômage était de 9% en 2018 et est moins élevé que la moyenne nationale sur les différentes tranches d'âges (13,3% en 2018 en France et de 14,6 % en Occitanie)
- Pour les jeunes, cela peut s'expliquer par le fait qu'ils ne restent pas forcément sur le territoire et sont mobiles
- Il faudra attendre quelques temps avant d'avoir des données plus récentes, prenant en compte l'impact de la crise sanitaire

Evolution du Taux de demandeurs d'emploi Cumulé par communes du Val'Aigo — 2011-2020 (données au 31 décembre)



La Dares et Pole emploi ne comptabilisent pas le chômage mais les demandeurs d'emplois : Les demandeurs d'emploi sont les personnes qui s'inscrivent à Pôle Emploi. Ces demandeurs sont enregistrés à Pôle Emploi dans différentes catégories de demandes d'emploi en fonction de leur disponibilité, du type de contrat recherché et de la quotité de temps de travail souhaitée.

Source :DARES - Traitement Terre d'avance

COHÉSION SOCIALE: ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Equipements et services

- La répartition des équipements de l'EPCI met en exergue les différents visages du territoire
- Les communes urbaines bénéficient d'un équipement de proximité de qualité
- Du Coté de la vallée de la Save, Lévignac joue le rôle de polarité vis-à-vis de ses communes voisines (médiathèque, Poste, commerces de proximité)
- Si le diagnostic de l'AUAT interroge quant à la dépendance des communes de l'EST pour les équipements à plus fort rayonnement, réduire cette dépendance est-elle possible ? Souhaitable ? Dans quelle mesure ?

Répartition communale des équipements de proximité (à gauche) et de niveau supérieur (à droite) au sein de la CCST et des communes voisines (Source BPE 2018, INSEE)



TERRE D'AVANCE

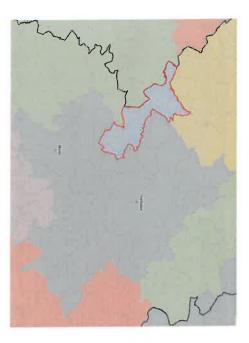
COHÉSION SOCIALE : ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

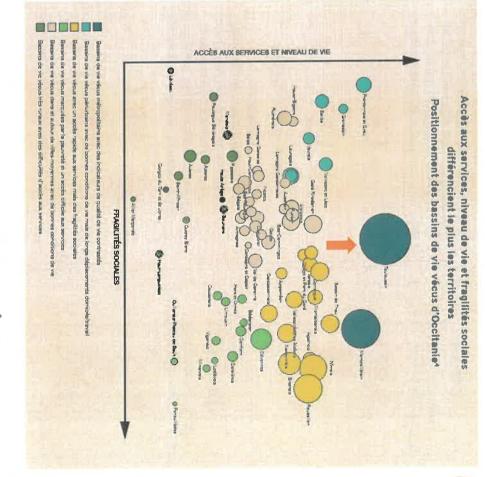
Fragilités sociales, accès aux services et niveaux de vie

Une comparaison de la qualité de vie plutôt valorisante

- Le territoire du CRTE s'inscrit sur le bassin de vie vécu toulousain
- Ce bassin témoigne d'une fragilité sociale moyenne et d'un fort accès aux services et niveau de vie

Bassin de vie vécu - Région Occitanie





Source : REGARDS STATISTIQUES SUR LES DIMENSIONSDU BIEN-ÊTRE EN OCCITANIE – Région Occitanie - 2018

COHÉSION SOCIALE: LES CHIFFRES CLES DU TERRITOIRE



% 98

Part de la population des communes urbaines dans la population du Save-au-Touch

Dernier recensement – INSEE -2018



D'espaces peu denses sur le territoire, 28% d'espaces intermédiaire et 29% d'espaces densément peuplés, respectivement des communes de Saint-Livrade, à



7,8%

Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal – des revenus des premiers déciles par unité de consommation plus élevés qu'en région tout comme les écarts interdéciles

Région: 15,8% - 2018

Plaisance-du-Touch



13,3%

Part des médecins généralistes de plus de 55 ans – 2 médecins en moins sur

Taux de jeunes considérés comme non insérés (ni en emploi, ni en formation – NEET) mais avec d'importances disparités, qui se creusent entre communes urbaines et vallée de la Save : 25% à Sainte-Livrade

France : 16,3

Dares



X

Le nombre de demandeurs d'emplois a augmenté trois fois plus vite que la population entre 2013 et 2018 bien que le taux de chômage soit plus faible qu'en région



Des logements sociaux situés à Plaisance-du-Touch

2020 - DREAL

7

Evolution du nombre de 3-10 ans sur le territoire

2008-2018

Ars, 2020

COHÉSION SOCIALE : ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

PRINCIPAUX ATOUTS



- Une Médiane du revenu disponible par UC élevée et équilibrée sur le territoire
- Une production de logements neufs portée par les communes les plus urbaines et dépassant l'objectif du PLH (PADD)
- Un taux de logements vacants idéal pour la bonne rotation du parc de logements (5,8 % à l'échelle du territoire du CRTE) mais de fortes disparités entre les communes (9,8% à Lévignac contre 2,9% à Lasserre-Pradère)
- Une population relativement jeune (CTG) : un quart des habitants a moins de 18 ans
- Les installations sur le territoire se font sur le long terme, avec un bon taux d'accès à la propriété, synonyme d'ancrage territorial : 49% de la population habite dans sa commune depuis 10 ans ou plus (CTG)
- Une population diplômée, bien que ces indicateurs sont à relativiser avec l'arrivée de populations déjà fortement qualifiées : 43% des habitants ont un diplôme de l'enseignement supérieur
- Baisse de la population inactive (CTG)
- Fort taux d'emploi des 25-54 ans (CTG)
- Les centres « Frédéric CHOPIN », «La Maison des Quartiers », « Sésame » et « Vallée de la Save » sont des équipements de proximité à vocation familiale et intergénérationnelle et ils sont des lieux d'animation de la vie sociale ouverts à tous les habitants.



PRINCIPALES FAIBLESSES

- La « monotypie » du parc de logements (PADD)
- Une population polarisée qui pose la question de la mixité sociale et des déplacements pendulaires : forte proportion de cadres et professions intermédiaires (36%), pas vraiment de classes populaires. Peu d'employés (16%) ; une minorité d'ouvriers (10%), d'artisans commerçants et chefs d'entreprises et un nombre très résiduel d'agriculteurs (0,1%)
- Une Offre locative limitée sur les communes urbaines ?
 Ne pouvant pas répondre à la demande ? Loyer d'annonce par m² supérieur à 10 €
- Une augmentation des prix du prix des logements (le prix moyen des maisons individuelles réservées à la vente a augmenté de 15 % entre 2011 et 2019)
- Des tensions autour des déplacements (notamment pour accéder aux transports collectifs et aux lieux ressources); demande croissante d'appui dans les démarches d'accès aux droits; Globalement des CCAS et services sociaux sous-dimensionnés face à l'évolution des besoins sociaux. (CTG)



PRINCIPALES MENACES

- Le ratio Habitants / Emploi qui continuerait à se dégrader, augmentant les flux pendulaires et le caractère dortoir du territoire au détriment de la qualité de vie des habitants
- Une perte de confiance des habitants en leur commune et communauté de communes liée aux différents projets contestés : Val-Tolosa, ZAE du Mulatié, EcoQuartier Castelnouvel, démarches de réinvestissement des centresvilles, PLU de Léguevin...
- Augmentation des tensions entre enfants et adultes, de comportements difficiles à gérer, qui nécessite d'intégrer plus comme une fonction à part entière la relation éducative aux parents. (CTG)



PRINCIPALES OPPORTUNITÉS

- Beaucoup de personnes sont sans activité professionnelle ce qui s'explique notamment par le nombre de retraités (21% de la population) CTG: c'est une opportunité pour la vie associative et culturelle du territoire et demande à trouver un équilibre entre accueil de la population et cadre de vie pour ses habitants sans activité professionnelle
- Des expériences diverses dans l'accueil et l'animation de la relation aux familles qui pourraient être capitalisées entre services éducatifs et centres sociaux (CTG)

Volet cohésion sociale





ALLER VERS PLUS ET MIEUX DE MIXITÉ SOCIALE

Améliorer la mixité sociale sur l'ensemble du territoire et l'accompagner tant sur le plan de l'aménagement (ex. diversification de enfance/éducation...). Accompagner également cette dynamique en matière d'emploi et d'insertion économique l'offre de logements, densité d'équipements sportifs...) que de l'offre de services (ex. accès aux droits, mobilités, accès aux soins,



ACCOMPAGNER LE PHÉNOMÈNE RÉCENT DE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

questions de dépendance). Mobiliser cette nouvelle ressource au service du vivre ensemble (ex. engagement bénévole). Identifier et structurer les besoins et les potentiels d'activités et d'emplois en lien avec les populations les plus âgées (au-delà des Anticiper les besoins induits par le phénomène de vieillissement de la population, tant en termes d'équipements, que de services



MAINTENIR UNE POLITIQUE ENFANCE/JEUNESSE VOLONTARISTE

éducative, accès aux équipements, diversité de l'offre culturelle et sportive, ...). Etre en capacité de soutenir l'offre (ex. dynamique éducative et périscolaire sur l'ensemble du territoire. Assurer une qualité de vie sur le territoire des les plus jeunes âges (continuité associative) autant que la demande (cf. CTG très axée sur les besoins sociaux). Accompagner l'évolution démographique du territoire et l'objectif de mixité sociale par un effort constant de mise à niveau de l'offre

TERRE D'AVANCE

PAGE 21



LA RELANCE ECONOMIQUE

La Relance Economique

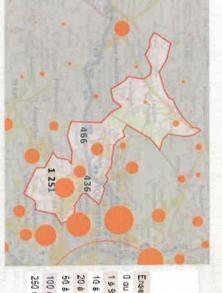




Tissu d'entreprises

- En 2019, on dénombrait 2 875 établissements sur le territoire du CRTE pour 2 426 entreprises
- 52% de ces entreprises se trouvaient à Plaisance-du-Touch et 89% se trouvaient sur les 3 communes plus urbaines du territoire
- Les établissements sans salariés représentent 77,5 % des entreprises contre 76,1% en région.
- La densité d'entreprises par rapport à la population est inférieure à la moyenne régionale : 6,1 entreprises pour 100 habitants contre 7,95 entreprises pour 100 habitants en région

Nombre d'entreprises actives en 2019 par communes du CRTE



Nombre d'établissement en 2019 par communes du CRTE

40.4	CC de la Save au Touch	Nombre d'établissements par classe d'effectifs salariés (établissements)
1047 744 504	Occitanie	ents par alarlés s)
	CC de la Save au Touch Occitanie CC de la Save au Touch Occitanie	Part d'établissements par classe d'effectifs salariés (%)
2000	Occitanie	par classe s (%)

	CC de la Save au Touci	h Occitanie	CC de la Save au Touch Occitanie CC de la Save au Touch Occitanie	Occitanie
semble	2675	5 571 303		100,0
ulnconnu	2 227	434 518	77,5	76,1
9 salaries	541	113 589	18,8	19,9
à 19 salariés	25	12 565	2,3	2.2
d 49 salariés	27	7 134	0,9	1.2
à 99 salariés		6 2 180	0.2	0,4
) à 249 salariés		B 961	0,3	-0,2
salariés et plus	8	0 356	0.0	0,1

Source : Observatoire des Territoires – INSEE 2019

Source : Observatoire des territoires, traitement TA

RES T1 - Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé et taille fin 2018

	Total	*	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 a 19 Salariės	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	834	100.0	80	610	85	31	28
Agricuiture, sylvicuiture et pécne	10	1,2	2	60	0	o	
noustrie	48	5,88		34	10	-1	
Construction	125	15.0	17	86	10	tu	2
Commerce, transports, services divers	524	05.27 00	60	13 00 03	46	17	12
שכיון במייחיפועני פנן ילטטוסטטרי בענכווסט' פ	171	20,5	70	127	16	ø	De
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	127	15,2	UI	81	19	10	12

Source : Insee, Flores (Fignier L'Ocalisé des Remunérations et de l'Emploi Salarié) en geographie au 01/01/2021

Champ : hors secteur de la défense et nors particuliers employeurs.

entreprise peut

ment : une

disposer de plusieurs établissements. L'entreprise a la même adresse que

le siège.

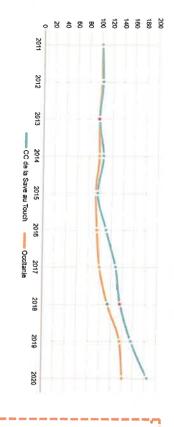
Entreprise/établisse

TERRE D'AVANCE

Soutien à l'entrepreneuriat – un taux de création dynamique

Dans un territoire qui offre moins d'emplois qu'il n'a d'actifs, le soutien à l'entrepreneuriat revêt un enjeu majeur pour ne pas dépendre des territoires voisins (adaptation aux nouvelles formes de l'entreprenariat, accompagnement des porteurs de projets).

- 230 entreprises créées sur le territoire en 2019 et 521 en 2020 (dont 80% d'entreprises individuelles). Le taux de création d'entreprise s'établissait à plus de 18% en 2019, en croissance depuis 2016.
- On observe une dynamique de création plus importante qu'en région qui peut cacher un stock d'entreprises bas Evolution du taux de création d'entreprises (%) 2011-2020



Il existe des structures d'accompagnement des entreprises, à vocation sociale sur les territoires voisins :

AU niveau de la Métropole : Première Brique

A Colomiers : La Mijoteuse

DEN T1 - Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2020

	Entreprises créées	rises	Dont entreprises individuelles	prises
	Nombre	#	Nambre	*
Ensemble	521	100,0	815	79.7
Industrie manufacturière, Industries extractives et autres	25	,tu co	20	0.03
Construction	gn 	117	£	70.5
Commerce de gros et de détail, transports. hébergement et restauration	→ 66	W id	129	77.7
במיייישרו (פגוסה במיייישרו (פגוסה	13	<i>0</i> 1	F3	67.5
Activités financières et d'assurance	12	2,3	ca ca	50,0
ACTIVIES IT TOO ISTEE	ü	24	7	7.7
Activités spécia lisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	701	9	Ça Ca	it to
Apministration publique ense grament santé fillement sonté fillement sociale	ą.	in in	tra co	9,06
Audres activités de services	47	9,0	42 841	 ñu 101

Source: Observatoire des territoires, traitement TA

TERRE D'AVANCE

Dynamique de l'emploi

- On observe une très forte dynamique économique sur les 10 dernières années, avec une croissance des emplois salariés de 48% de 2009 à 2019 c'est plus de 4 fois plus que la croissance régionale
- Les secteurs qui portent ce développent sont, par ordre croissant, les activités scientifiques et techniques (+ 505 emplois), le commerce (+ 316 emplois) et les transports (+ 240 emplois)
- Il n'y a pas de secteur connaissant un fort déclin sur la période, y compris la construction pourtant structurellement en perte d'emploi
- Les secteurs qui pèsent dans l'économie locale se portent donc bien à l'exception de l'industrie électriques, électronique et informatique qui fera l'objet d'un point spécifique

Stock 2019 et évolution du nombre d'emplois entre 2009 et 2019 – sphère marchande hors agriculture *

	Salaries en Territoire d'étude	Salariés en 2019 ire d'étude	Région	Evolution du nombre de salaries Territoire d'étude Région	l'étude /	Région
	Nombre	Part		en VA		
Agro-alimentaire	105	1,9%	2,7%	36	52,2%	9,4%
Cokéfaction et raffinage	0	0,0%	0,0%	- 0		-2,0%
Equipements électriques, électroniques, informa	28	0,5%	1,6%	9	47,4%	-5,3%
Fabrication de matériels de transport	1	0,0%	3,4%	<u> </u>		35,9%
Autres produits industriels	238	4,3%	5,6%	-10	-4,0%	-1,7%
Industries extractives, énergie, eau	149	2,7%	1,9%	46	44,7%	5,8%
Construction	621	11,3%	8,5%	132	27,0%	-3,9%
Commerce)	1230	22,5%	17,8%	316	34,6%	6,1%
Transports	737	13,5%	6,9%	240	48,3%	10,5%
Hébergement et restauration	245	4,5%	5,8%	119	94,4%	23,0%
Information et communication	191	3,5%	3,9%	49	34,5%	33,9%
Activités financières et d'assurance	95	1,7%	2,9%	37	63,8%	6,9%
Activités immobilières	66	1,2%	1,4%	22	50,0%	-8,2%
Activités scientifiques et techniques ; soutien et	712	13,0%	17,9%	505	244,0%	30,4%
Administrations publiques, défense, enseigneme	832	15,2%	15,4%	234	39,1%	12,6%
Autres activités de services	227	4,1%	4,5%	30	15,2%	4,4%
Total	5477	100%	100,0%	1766	48%	11,8%

Source: ACCOS, Traitement Terre d'Avance

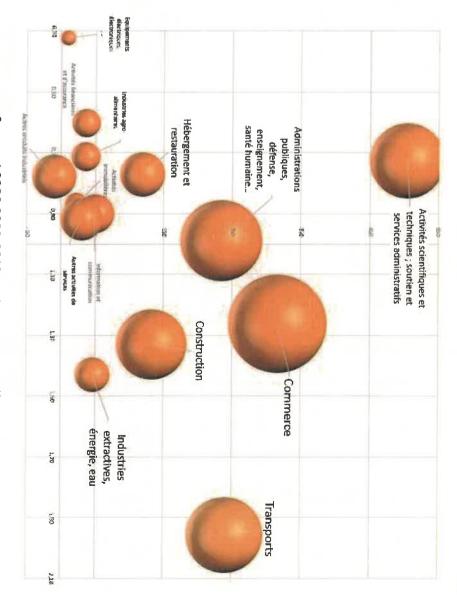
Spécificités

- Si le territoire connait une bonne dynamique en terme de création d'emplois, on observe peu de forte spécificité
- Le transport pèse tout de même deux fois plus qu'en région
- une spécificité mais pourraient le devenir Les acticités scientifiques et techniques ne sont pas encore
- C'est un secteur qui se développe sur la période dans les du coté du Pic Saint-Loup, en périphérie de Montpellier) périphéries des grandes villes (même dynamique observée

Lecture du Graphique

- Les cercles représentent des grandes familles d'activités
- Plus un cercle est gros, plus il pèse en emplois sur le précédente. territoire. Ce tableau reprends les chiffres de la page
- L'axe des abscisses (droite/gauche) représente la spécificité d'études qu'en région. Au centre, il n'y a pas de surdire qu'elle pèse plus fortement en emplois sur le territoire spécialisé par rapport à ce qui est observé en région. Plus on va vers la droite, plus l'activité est spécifique, c'est-à représentation et au contraire, à gauche, l'activité est sous
- L'axe des ordonnées (haut/bas) représente le dynamisme de emplois sur la période 2014-2019. En dessous de l'axe des abscisses, cela signifie qu'il y a eu des pertes d'emplois l'emploi. Plus on va vers le haut, plus l'activité a gagné des

Graphique de spécialisation économique, emploi salarié, CRTE Save-au-Touch Logarithmique 2009-2019



Source ACCOS 2009-2019, traitement terre d'avance

Emploi - Zoom 2020 - un territoire moins impacté à ce jour par la crise COVID

- Le territoire semblait moins impacté en 2020 par la crise sanitaire que la région Occitanie
- Le Save-au-Touch a même connu une croissance de ses emplois salariés de 5%, grâce notamment aux transports qui augmentent de 25% leurs effectifs salariés sur une année
- Les autres activités de services, qui comprend les emplois intérims, baissent légèrement

Evolution de l'emploi salarié privé sur la période 2019-2020

	Evolution de		
	2019-2020		
	CRTE En 9	En % CRTE En 9	En % Occitani
Agroalimentaire	4	-4%	0%
Cokéfaction et raffinage	0	9%	-10%
Equipements électriques, électroniques, inf	-2	-7%	
Fabrication de matériels de transport	0	0%	-3%
autres produits industriels	-12	-5%	-2%
Industries extractives, énergie, eau	ω	2%	98
Construction	14	2%	2%
Commerce	152	12%	0%
Transports	105	25%	-1%
Hébergement et restauration	in.	2%	-10%
Information et communication	-15	-8%	-2%
Activités financières et d'assurance	å	-6%	-1%
Activités immobilières	4	11%	-396
Activités scientifiques et techniques ; soutie	-40	-6%	-4%
Administrations publiques, défense, enseig	21	3%	2%
RU autres activités de services	ည်	-14%	-6%
Total général	277	5%	-2%

Source : ACCOS 2020, traitement Terre d'Avance

Emploi - Zoom sur les secteurs forts du territoire

- Comme observé sur d'autres territoires périphériques à des métropoles, offrant un cadre de vie de qualité et des opportunités foncières pour les entreprises (comme par exemple l'intercommunalité du Grand Pic-Saint-Loup en périphérie de Montpellier), la Save-au-Touch voit se développer les activités scientifiques et techniques, notamment les activités de bureaux d'études, de siège sociaux ou d'activité administratives, juridiques et comptables
- Le commerce est également un secteur sur lequel il est intéressant de faire un zoom dans la mesure où il influe fortement sur la progression de l'emploi
- Compte tenu de la pression commerciale sur la métropole, le territoire voit se développer une offre commerciale, facilitée par l'augmentation de sa population
- Si le commerce automobile a doublé et pèse désormais plus dans le total des établissements que sur la métropole, les commerces de gros et de détail continuent leur développement, qui est à accompagner

Evolution des Sous-secteurs Activités Scientifiques et	Effectifs Effectifs salariés salariés	Salariés
lecilliques	2010	2020
Activités juridiques et comptables	<u>21</u>	63
) Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	24	46
. Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques	35	117
2 Recherche-développement scientifique		2
3 Publicité et études de marché	Д	
4 autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	7	11
Activités vétérinaires	14	24
7 Activités de location et location-bail	2	29
3 Activités liées à l'emploi		
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	3	2
) Enquêtes et sécurité	22	59
l Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	75	173
2 Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises	18	144
otal général	222	672

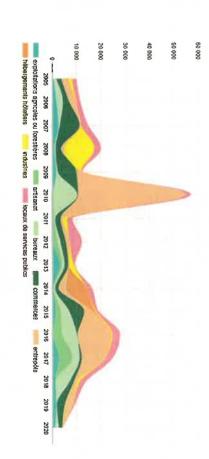
Somme de Somme de Effectifs Effectifs salariés salariés 2010 2020 84 167 457 624 427 591 968 1383	Total général	47 Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	46 Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	45 Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	Evolution des Sous-secteurs Commerces
Somme d Effectifs salariés 2020	96	42	45	QO.	Somme de Effectifs salariés 2010
	8 1382			4 167	Somme d Effectifs salariés 2020
	43%	38%	37%	99%	Evolution

Artificialisation des sols

Une consommation foncière suffisante pour les besoins mais à ajuster aux dynamiques Nord/sud :

- La construction de locaux ne faiblit pas fortement contrairement à ce que l'on peut observer sur d'autres territoires.
- L'année 2010 est exceptionnelle (en m² de SP), liée à la réalisation de près de 45 000 m² d'entrepôts (Plaisance-du-Touch), soit 33% de la production de locaux en 10 ans
- Sur 10 ans, la construction de locaux d'activités en artisanat, bureaux, commerces, entrepôts, et industries représente 166 000 m² de SP. Nous estimons une consommation foncière d'environ 40 ha pour 10 ans. Ainsi, en raisonnement purement quantitatif, le stock existant sur le territoire à ce jour devrait être au moins équivalent,, si les tendances se poursuivent or
- certaines activités, comme le commerce par exemple, ne vont surement pas se reproduire à un niveau similaire
- Le tendance à la baisse de la consommation foncière amène à travailler différemment la question des activités économiques avec plus de sobriété dans les nouvelles constructions, et surtout, la recherche d'intervention dans des milieux déjà urbanisés.

Répartition de la surface de plancher totale des locaux commencés, par secteur (m²) 2005-2020 - EPCI



Tableaux 2010-2020 des m² SP par activités (total des 10 années) hors locaux agricoles – EPCI

	100%	28	6%	49%	13%	20%	9%	Total en %
1009	166053	5649	9501	82162	20908	33600	14233	Total sur 10 ans
2%	2768	0	0	0	1327	1344	97	2020
4%	6798	0	0	3357	3175	208	C5 00	2019
6%	9998	995	0	1311	1718	5974	0	2018
12%	19272	0	0	9815	967	2936	5554	2017
15%	24313	470	0	13963	273	6064	3543	2016
10%	16525	426	1022	3400	6191	3656	1830	2015
8%	13688	0	8479	3164	1292	593	160	2014
3%	5761	1778	0	430	1566	1124	863	2013
138	6699	0	0	1607	2044	1453	1595	2012
3%	5743	1980	0	706	2297	314	446	2011
33%	54488	0	0	44409	58	9934	87	2010
Total en %	Total	industries	s hôtelleries	entrepôts	Commerces	Bureaux	Artisanat	

Source : Sitadel, DREAL, Traitement Terre d'Avance

Consommation Foncière

- 92 % des surfaces d'activités économiques du Save-au-Touch l'étaient sur la commune de Plaisance-du-Touch
- On observe que la Save-au-Touch a des besoins élevés en comparaison à des CA voisines
- Les locaux industriels y sont prédominants, en particulier grâce aux zones de Plaisance-du-Touch
- Les bureaux sont également fortement représentés
- En revanche, sans être une sous-représentation, les surfaces commerciales semblent moins importantes qu'ailleurs et se concentres sur Plaisance-du-Touch

149361 415595	344754	338329	916627	45551	Toulouse
3084	93438	64100	37986	26557	CA Le Muretain
1892	3833	9435	2909	1883	CC des Hauts-Tolosan
9501	81813	16227	26110	13862	Plaisance-du-Touch
9501	82162	20908	33600	14233	Save-au-Touch
gem eries	iels	Commerce Loc ind		Artisanat	1
	and the contract of the contra	hébergem iels ents hôtelleries 2162 9501 1813 9501 1813 1892 3438 3084	hébergem iels ents hôtelleries 2162 9501 1813 9501 1813 1892 3438 3084	Commerce Locaux hébergem ents sindustriels hôtelleries hôtelleries 9501 9110 16227 81813 9501 999 9435 3833 1892 986 64100 93438 3084	Bureaux s industriels hôtelleries 33 33600 20908 82162 9501 862 26110 16227 81813 9501 883 2909 9435 3833 1892 57 37986 64100 93438 3084

		Нуро	thèse conson	nmation fonci	ère annuelle (en m	en m²)	
			Commerce	localiv	hébergeme		
	Artisanat	Bureaux	s industri	industriels	nts hôtelleries	Entrepôts	Total
Save-au-Touch	1 294	3 055	1 901	7 469	864	514	15 096
Plaisance-du-Touch	1 260	2 374	1 475	7 438	864		13 869
CC des Hauts-Tolosan	171	264	858	348	172	89	1 903
CA Le Muretain	2 414	3 453	5 827	8 494	280	1 707	22 177
Toulouse	4 141	83 330	30 757	31 341	13 578	37 781	200 929

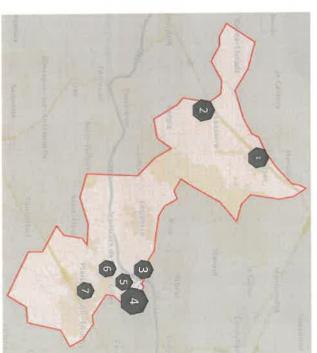
418 913,1	52,4	523 641	94 453		94 024	76 893	249 989	8 282	oulouse
47 606,1	6,0	59 508	4 268		25 483	14 568	10 360	4 829	CA Le Muretain
3 638,3	0,5	4 548	223	ì	1 045	2 144	793	342	CC des Hauts-Tolosan
29 430,8	3,7	36 788	1 147	,	22 313	3 688	7120,9091	2520,3636	Plaisance-du-Touch
32 156,0	4,0	40 195	1 284	ı	22 408	4 752	9 164	2 588	Save-au-Touch
ha / an foncier économique si 80% en foncier nouveau	ha / an foncier économique si 100% en foncier nouveau	Total	Entrepôts	hébergeme nts hôtelleries	Locaux industriels	Commerce Locaux industr	Bureaux	Artisanat	Þ
			ce cessibles)	en m² de surfac	nomique (en	foncier éco	es besoins en	stimation d	per

Zones d'activités - Panorama 2021

L'EPCI compte 7 zones d'activités aménagées ou en cours d'aménagement réparties sur 5 communes

Carte des ZAE

ZA de Bourgogne (zone artisanale)	ZA du Taure	ZA des Portes de Gascogne	ZA LA Ménude I et la Monude II (mixte)	Zone Langel – La Mulatié (projet)	Parc artisanal de Mérenvielle	Zone de Lévignac	Nom de la zone ((
Plaisance-du- Touch	La Savletat-Saint- Gilles	Plaisance-du- Touch	Plaisance-du- Touch	Léguevin	Mérenvielle	Lévignac	Commune
٠,	٠-٧	ن		ئ	٧	÷v	Surface actuelle
٠-ي		~	Diapo suivante	'n	₩	ю.	Disponibi lités
-2	ş	'n	nte	P	٠	2	Extansion
	The state of the s		1	The state of	1	Martiness /	7



TERRE D'AVANCE

d'entreprise de La Ménude (Plaisance-du-Zones d'activités - ZOOM sur l'immobilier Touch - PADD

Un parc d'immobilier d'entreprise concentré sur la Ménude

8 600 m² de bureaux soit moins de 1% de l'offre de l'aire urbaine de Toulouse Le parc de bureaux destiné à des activités tertiaires est faible sur la CCST avec une majorité de très petite

76 900 m² de locaux d'activités soit 2 % de l'offre de l'aire urbaine de Toulouse

L'offre en locaux d'activités est significative sur la CCST et portée par la demande des activités artisanales, du commerce de gros, de la petite industrie et le bâtiment.

128 100 m² d'entrepôts logistiques soit 5 % de l'offre de l'aire urbaine de Toulouse

Les entrepôts représentent 60 % de l'offre en immobilier d'entreprise de la CCST et lui confère sur cette offre spécifique un rayonnement à l'échelle de l'agglomération

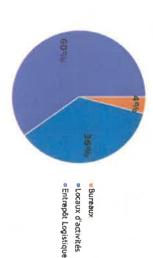
de la logistique. Les zones du Taure et de Bourgogne à Plaisance ont également une offre significative en L'offre est concentrée en majorité (plus de 90 %) sur la Zone de la Ménude portée par le développement

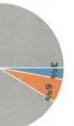
Total sur l'ensemble des zones

440 établissements (45 % de 4 la CCST) Toulouse Métropole (4	Nombre d'établissements
440 établissements (45 % de la CCST)	Nombre d'emplais estimé
3 400 emplois (45 % de la CCST)	Nombre d'emplois estimé
185 hectares	Foncier

Typologie du parc immobilier d'entreprise

Répartition de l'offre sur le territoire





- ZA du Taure
- ZA Route de Lombez

Zone de la Ménude

Vacance commerciale – dynamique de centresbourgs

- Le développement démographique interroge quant à la réponse du territoire en terme aux besoins des habitants
- Les centres polarisateurs, à l'échelle de l'EPCI, que sont Plaisance-du-Touch et Léguevin, ont fait l'objectif d'aménagement afin de renforcer leur attractivité
- Des résultats positifs sont observés sur Plaisance-du-Touch et, dans une moindre mesure à Léguevin
- Le centre de La Salvetat est moins dynamique
- Sur la carte de l'AUAT, nous observons que les centralités du territoire sont majoritairement tournées vers la métropole





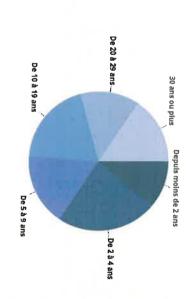
Plaisance-du-Touch et Léguevin ont des taux de vacance « idéals » autour de 5% Ce taux monte à 8% à Léguevin et près de 10% à Lévignac

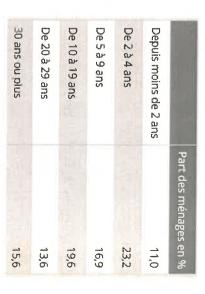
Attractivité - une dynamique globale qui cache des départs

Ancienneté d'emménagement des ménages 2018

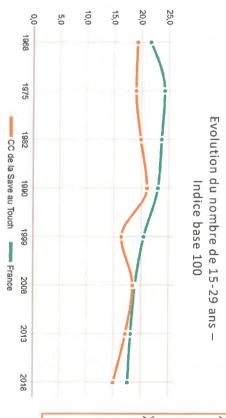


- Cette population jeune interroge quant à la capacité du territoire à garder ses jeunes, notamment au regard de l'évolution du nombre de 15-29 et de 30-44 ans qui baisse dans la population
- Le taux de familles du territoire avec enfant baisse alors que le taux de familles sans enfant augmente par rapport à la population totale
- Le Save au Touch a accueilli 762 habitants supplémentaires entre 2013 et 2018
- 46% de ces nouveaux ménages se sont installés à Plaisance du-Touch
- Les disparités d'attractivité entre les communes du Save-au-Touch ont tendance à renforcer également les disparités de densité de population : 42,4 hab au m² à Saint-Livrade contre 711 au m² à Plaisan-du-Touch
- Ces communes, plus rurales, ont aussi une population plus vieillissante





Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021



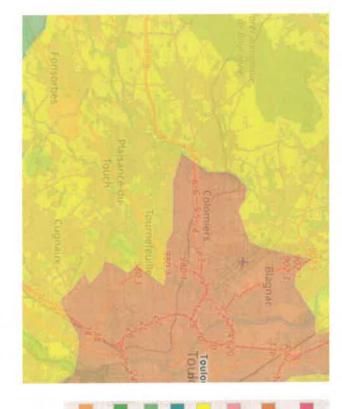
de nouveaux
arrivants sur le
territoire

Des difficultés à
retenir et à attirer
des populations
jeunes, en
particulier les moins
de 30 ans

Un cadre de vie contrasté

- La « qualité de vie » est un élément difficilement mesurable car il n'est pas possible de s'accorder sur sa définition
- Toute tentative est donc imparfaite
- Cependant, l'INSEE a tenté de mettre en place un indice basé sur une trentaine d'indicateurs
- La catégorie de l'EPCI, en Jaune sur la carte présente des caractéristiques favorables, que ce soit en matière d'emploi (taux d'emploi élevés, y compris pour les jeunes souvent diplômés, peu de chômage, emplois stables), mais aussi en termes de revenus, de confort des logements et de liens sociaux. De plus, la participation à la vie citoyenne y est particulièrement développée.
- En revanche, l'emploi est éloigné du domicile (plus de 30 minutes pour un tiers des actifs) et l'adéquation entre emplois offerts et actifs résidents est défavorable. Les disparités femmes/hommes sont marquées en termes de taux d'emploi et plus encore en termes de rémunération. La distance avec les équipements culturelles y est généralement forte

Qualité de vie dans les territoires



- territaires de vie très urbanisés, plutôt tayonisés mais avec des difficultés sociales et des emplais souvent éloignés (204) territoires de vie nu tôt éa antiche
- territoires de vie plutôt favorisés, à l'accès aux équipements apide mais avec des difficultés socio-économiques (319) territoires de vie denses et riches, présentant d'importantes disparités
- femmes / hommes (46) territoires de vie plutôt alsés, éloignés de l'emplot, situes surtout dans le périurbain (318)
- structions de vie plurôt denses en situation peu fevorable (366) territoires de vie de bourgs et petites villes en situation
- territoires de vie isolés, peu urbanisés , hors influence des grands pôles (261)

intermédiaire (496)

territoires de vie autour de villes mayennes offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables (645)

Description: Cette typologie a été établie d'après une trentaine d'indicateurs représentatifs des caractéristiques individuelles, en lien avec des critères socio-économiques (revenus, emploi, logement, etc.) et des aménités du cadre de vie dans les territoires (accès aux équipements et aux services, qualité de l'environnement, liens sociaux, etc.).

RELANCE ECONOMIQUE:







des actifs du territoire doivent en sortir L'indice de concentration d'emploi est de 39 ce qui signifie qu'à minima 61% pour travailler

2019 – cette part monte à 89% pour installées à Plaisance-du-Touch en Part des entreprises du territoire

les 3 communes urbaines



Evolution des emplois salariés hors agriculture entre 2009 et 2019

Région : + 11,8%



Evolution des emplois salariés hors agriculture entre 2019 et 2020

Région: -2%



7/100

166 053

commencés entre 2010 et 2020 (hors Surface plancher totale des locaux agriculture et services publics)

entreprises pour 100 habitants contre 10 entreprises pour 100 habitants en

région

Le Save-au-Touch comptait 7



locaux commencés entre2010 et 2020 Part de la surface plancher totale des du territoire sur la commune de Plaisance-du-Touch



Besoins estimés sur dix ans, toute chose égale par ailleurs, sur le territoire



PRINCIPAUX ATOUTS

- Une forte croissance économique sur les dix dernières années
- Une assez bonne résistance à la crise sanitaire bien que cela doit être confirmé dans les années à venir
- Une dynamique forte sur le commerce, le transport et la construction
- Un soutien à l'économie de proximité : plateforme « j'achète dans ma ville » mise en place par l'EPCI
- Une spécialisation à venir sur le secteur des activités scientifiques et techniques
- Une proximité avec la métropole toulousaine
- L'attractivité territoriale due au cadre de vie (Campagne à la ville, accès à la propriété ...)



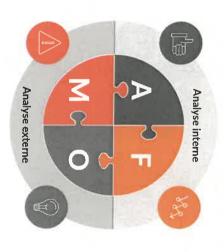
PRINCIPALES FAIBLESSES

- Un manque de stratégie économique
- Une difficulté à attirer de grosses entreprises, avec un tissu économique principalement composé de TPE et de PME
- Un indice de concentration de l'emploi faible qui montre la difficulté pour les habitants du Save-au-Touch de trouver un emploi sur leur commune.
- Une absence de filière forte locale accompagnée et structurée



PRINCIPALES MENACES

- Des concurrences entre les différents polarités commerciales sur les communes elles-mêmes (Léguevin, Salvetat-Saint-Gilles) et avec celles situées sur les territoires voisins (Colomiers, Pibrac, L'Isle Jourdain...) PADD
- Un modèle de développement territorial impacté par la crise sanitaire (PADD)
- Un déséquilibre territorial entre les communes urbaines et plus rurales
- Une activité agricole menacée



PRINCIPALES OPPORTUNITÉS

- De très fortes capacités foncières d'extension et d'intensification urbaine mais aussi du potentiel de renouvellement
- Une localisation des capacités de développement économique en continuité des zones de la Métropole
- Une identité de ville à la campagne à construire : mobilités douces, agriculture écologique, commerces de proximité, productions locales à valoriser
- Des sites naturels à valoriser pour du tourisme d'excursionniste en complément des sites existant (Zoo African Safari : 160 000 visiteurs par an Plaisance –du-Touch)

SYNTHÈSE DES ENJEUX IDENTIFIES

Volet relance économique





NE PAS (PLUS) SUBIR LA PÉRIURBANISATION

du territoire et des déséquilibres croissants entre le Nord (résidentiel, rural peu dense) et le Sud (urbain, dense et à la Se prémunir des impacts négatifs du desserrement métropolitain et en particulier de l'accentuation du caractère dortoir vocation économique plus affirmée).



STRUCTURER ET PILOTER LA DYNAMIQUE DE RATTRAPAGE ÉCONOMIQUE

pas faire l'économie d'un effort de structuration et de positionnement. L'objectif est ainsi de valoriser au mieux les Face à une dynamique économique soutenue en apparence (mais principalement due à une logique de rattrapage), ne services, agriculture et tourisme) Métropole...). Une réflexion valable pour l'ensemble des sphères économiques (industrie/production, commerce, ressources et capacités du territoire (offre d'accueil, propension à entreprendre, relations économiques avec la



OPTIMISER L'UTILISATION DES CAPACITÉS D'ACCUEIL AU REGARD DE LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE

Prendre acte des perspectives importantes de consommation foncière pour l'activité économique mais aussi des d'accueil performant et exigeant. objectifs de sobriété foncière qui s'imposent au territoire pour traduire ses ambitions économiques en un schéma

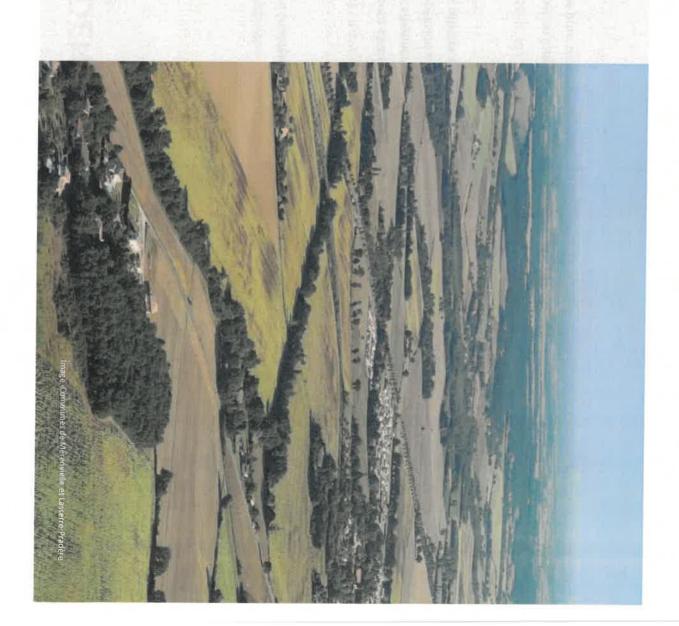
TERRE D'AVANCE

PAGE 42



LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE





Gestion de l'eau

Derniers prix de l'eau (potable) renseignés en France

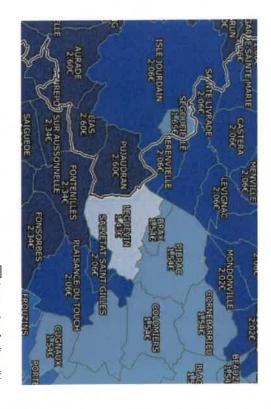
L'Eau - un enjeux critique et partagé par l'ensemble du territoire du CRTE :

- Le prix de l'eau est globalement dans la moyenne haute sur le territoire puisqu'il peut varier de 2.06 à 1,43 € le m3
- C'est plus que les communes de Pibrac, Colomiers ou Cugnaux à 1,54 mais moins que les commune au Sud-Est de la carte a delà de 2,3 € le m3

Risques d'inondations et de sécheresse :

- La population n'est pas concernée par les zones inondables (CEREMA, 2020)
- L'agriculture céréalière du territoire risque d'être concernée par des épisodes de plus en plus fréquents de sécheresse

Données à compléter en interrogeant l'agence de l'eau, la chambre d'agriculture ...



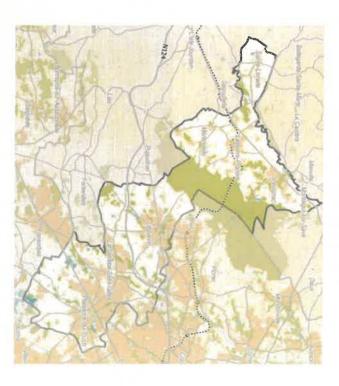
Source: Open.Date
EAU France,
Traitement Terre
d'Avance, 2021

Aucune donnée disponible
 Inférieur à 1,50 € / m³
 1,50 è 1,80 € / m³
 1,80 à 2 € / m³
 2 à 2,30 € / m³
 Supérieur à 2,30 € / m³

La Foret de Boucone – un site naturel structurant pour l'EPCI

- La Foret est gérée par un syndicat mixte dont font partie les communes de l'EPCI.
- Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Forêt de Bouconne s'est porté maître d'ouvrage pour l'élaboration d'une Charte Forestière de Territoire
- Le périmètre de cette Charte Forestière de Territoire est délimité par le territoire des 10 communes (Brax, Mondonville, Pibrac, Lévignac, Lasserre, Léguevin, Mérenvielle, Daux, Montaigut-sur-Save et Pujaudran) qui ont une partie de leur territoire inclus dans le massif forestier
- La commune de L'Isle Jourdain qui est propriétaire de bois dans le massif forestier, et celle de Lias dont le bois communal forme un continuum avec le massif forestier de Bouconne, sont intégrées dans ce périmètre.
- La charte prévoit un développement touristique de la foret de Bouconne : elle constate très peu de lisibilité dans l'offre touristique sur le territoire de la forêt de Bouconne
- Il n'y a pas d'information globale sur le maillage du territoire ni sur les sentiers ouverts au public, pas d'événement fédérateur...
- La charte vise également à une meilleure connaissance des opportunités de développement durable autour de la filière bois
- La sensibilisation à l'environnement, la gestion des flux, une meilleure connaissance de la biodiversité présenté dans la foret sont cependant les priorités rappelés par cette charte

Diagnostic PADD



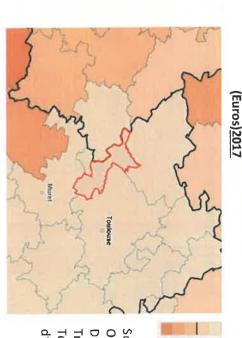


Facture énergétique par habitant - source OREO-DREAL

Energie – Lutte contre les pollutions

ZOOM consommation d'énergie

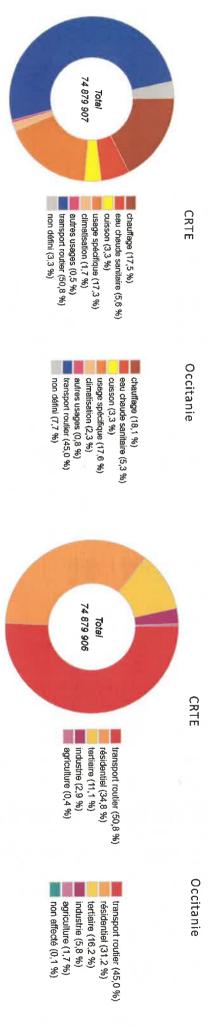
- La facture énergétique par habitant est moins élevée sur le territoire du CRTE :
- 1843 € contre 2 321 en Occitanie
- qu'en Occitanie de la consommation d'énergie On observe que le chauffage et climatisation occupent une place moins importante
- Les transports routiers sont quant à eux nettement surreprésentés
- développement moindre des autres secteurs et un habitat majoritairement collectif Le secteur résidentiel est plus énergivore qu'en région – cela peut s'expliquer par un



d'Avance DREAL, OREO, Terre Traitement Source: 1 843 à 2 134 (15) 2 596 à 3 703 (16) 2 448 à 2 582 (13) 2 321 à 2 446 (12) 2 142 à 2 318 (18)

Consommation d'énergie par usage - source OREO

Facture énergétique par secteurs - source OREO (MWh)2017

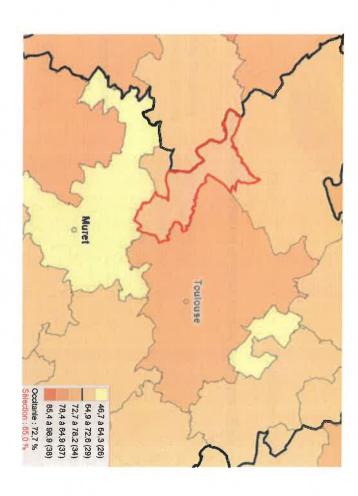


Energie

ZOOM Habitat – des logements peu énergivores

- 65 % des logements étaient énergivores dans la base DPE contre 72,7% en Occitanie
- A noter 11,9% des logements du territoire ont un DPE contre 10,9% en Occitanie. Ces chiffres donnent donc une tendance mais doivent être interprétés avec prudence
- Si l'on se concentre uniquement sur les logements très énergivores (Fou G), ce taux passe à 4,5% sur le territoire du CRTE contre 9,7% en Occitanie

Part des logements énergivores dans la base DPE - source : ADEME (exploitation DREAL) (%)

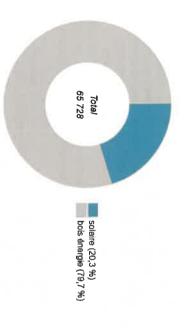


Source : ADEME, DREAL, traitement terre d'Avance

Energie – Lutte contre les pollutions

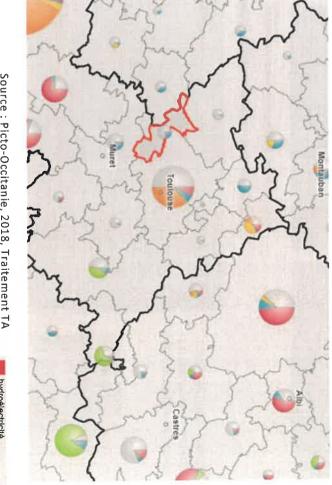
ZOOM énergies renouvelables

Part des énergies renouvelables par source, CRTE, 2018



- Le Territoire produisait en 2018 un total de 118 214 par habitant en Occitanie) Mégawattheure soit 1,6 MWh par habitant (contre 5,3 MWh
- de la ressource bioénergie électriques 80% des ENR produites sur le territoire du CRTE provenaient

Production EnR par source (communes Occitanes) - source OREO (MWh)2018



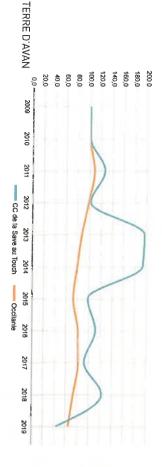
Source: Picto-Occitanie, 2018, Traitement TA



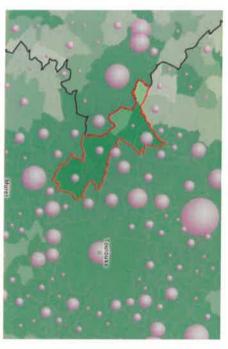
Artificialisation des sols – un ralentissement contraint par l'objectif de zéro artificialisation net

- 2,12 % du territoire a été artificialisé sur 10 ans contre 0,39% en Occitanie
- En 2018, 21,6% du territoire était artificialisé contre 4,8% en Occitanie et 71,8% à Toulouse (38% à Plaisance-du-Touch et 4,7% à Saint-Livrade)
- 8,6 % de la surface artificialisée sur cette période l'était pour de l'activité contre 19,8% en Occitanie. Cependant, l'interprétation doit être précisée :
- Des surfaces d'exploitation agricoles, et des services publics sont comptabilisées dans ces espaces
- Des surfaces aménagées, mais non construites sont considérées comme un changement d'usage et donc, de la consommation foncière
- Inversement, 87,8 % de la surface artificialisée sur cette période l'était pour de l'habitat contre 72,1% en Occitanie

Evolution de l'artificialisation sur 10 ans



Flux d'artificialisation entre 2009 et 2019 (source: Observatoire national de l'artificialisation) (ha) et Part de la surface totale du territoire artificialisée entre 2009 et 2019 (source: Observatoire national de l'artificialisation) (%)



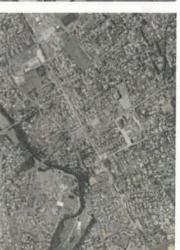


Source: Observatoire de l'artificialisation des sols, Traitement Terre d'Avance

Une urbanisation rapide – source PADD

La Bastide de Plaisance du Touch en 1960 et aujourd'hui (Source IGN)





Artificialisation des sols

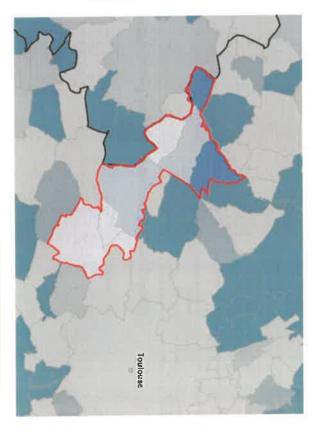
- L'artificialisation ralentie plus vite sur le Save-au-Touch qu'en région sur cette période
- C'est finalement les communes moins urbaines qui connaissaient une accélération
- Le territoire tend vers le développement d'une gestion économe de l'espace, passant par la densification, le renouvellement urbain, la renaturation et le renforcement de l'armature territoriale

Notons que l'outil du CEREMA "carto friches" ne fait pas apparaître de friches sur le territoire, mais est ce une réalité ?

Répartition des sols artificialisés selon les usages en 2018 (source: fichiers fonciers 2018 - calculs DREAL)



Ralentissement ou progression de l'artificialisation entre le début et la fin de période



(<1: ralentissement;>1: accélération) (source: Observatoire national de l'artificialisation)



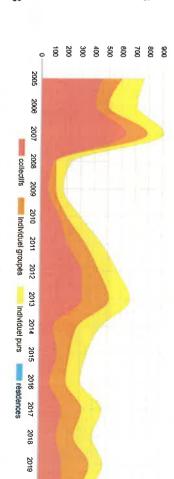
Artificialisation et logements – un équilibre entre la demande et la réduction de l'artificialisation

- Un habitat collectif qui décline à partir de 2013 alors que les logements individuels purs se développent
- L'individuel occupe une place importante des constructions de logements
- 87,8% des surfaces artificialisées l'était pour de l'habitat (entre 2010 et 2020) contre 70,8% en Occitanie
- Plus de 400 logements supplémentaires ont été mis en chantier entre 2017 et 2018
- La production neuve est portée par les communes urbaines qui dépassent parfois leurs objectifs
- Les communes de la Save ont à l'inverse peu de constructions neuves, inférieures aux objectifs du PLH

Objectifs de production de logements PLH 2017-2022

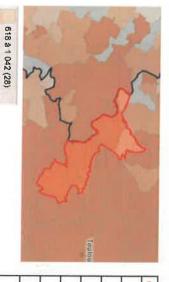
Durée du PLH Hoy./an Léguevin 480 80 Plaisance-du-Touch 750 125 La Salvetat-Saint-Gilles 520 86 Communes urbaines 1 750 291 Lasserre 35 6 Lévignac 175 29 Mérenvielle 55 9 Pradère-Les-Bourgets 35 6 Sainte-Livrade 29 5 Communes Vallée de la Save 329 55	346	2079	TOTAL
Durée du PLH 480 750 520 1 750 35 175 55 35	55	329	Communes Vallee de la Save
Durée du PLH Léguevín 480 du-Touch 750 Int-Gilles 520 Lasserre 35 Lévignac 175 Edurgets 35	J.	29	Sainte-Livrade
Durée du PLH Léguevín 480 du-Touch 750 Int-Gilles 520 Lasserre 35 Lévignac 175 renvielle 55	0	35	Pradère-Les-Bourgets
Durée du PLH 480 480 du-Touch 750 Int-Gilles 520 1750 Lasserre 35 Lévignac 175	9	55	Mérenvielle
Durée du PLH Léguevin 480 du-Touch 750 Int-Gilles 520 Lasserre 1750	29	175	Lévignac
Durée du PLH Léguevín 480 du-Touch 750 Int-Gilles 520	6	is is	Lasserre
Durée du PLH 480 750 520	291	1 750	Communes urbaines
Durée du PLH 480 750	86	520	La Salvetat-Saint-Gilles
Durée du PLH 480	125	750	Plaisance-du-Touch
	80	480	Léguevin
	Moy./an	Duree du PLH	

Répartition par type des logements commencés



Prix médian au m² des maisons de plus de 5 ans (€/m²)2019

2020



La Salvetat-Saint- Gilles	Sainte-Livrade	Plaisance-du-Touch	Mérenvielle	Lévignac	Léguevin	Lasserre-Pradère	ommune
2 670	1870	2 773	2 932	2 270	2 828	2 558	Prix médian en €

Source : Traitement Terre d'Avance, DREAL , 2020

Occitanie: 1 836 €/m²

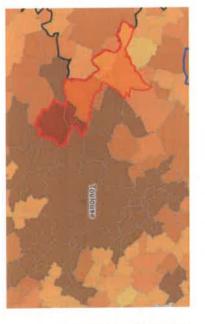
Artificialisation et logements - Quelles formes urbaines?

- En moyenne, chaque logement supplémentaire entre 2013 et 2018 artificialisait 462,7 m² contre 442 en moyenne en Occitanie (21,6 logements par hectare artificialisé contre 22,6 en Occitanie) cependant cette moyenne cache une disparité forte entre les communes avec une densité de logements qui faiblie à mesure que l'on s'éloigne de la métropole
- L'étalement a été très fort au sein des communes urbaines de l'EPCI ce qui a entrainé l'émergence de nouveaux quartiers, pavillonnaires, distantes des centralités
- La production, récente propose un modèle différent, plus dense, dans un contexte d'évolution des réglementations, de renchérissement du foncier, de rentabilisation des opération neuves mais aussi d'évolution du désir des habitants

Vers une obligatoire densification - Source PADD



Nombre de logements par hectare artificialisé pour l'habitat 2013-2018 (source: Observatoire national de l'artificialisation)



- 8 749,9 à - 0,1 (448)
0,0 à 5.2 (808)
5.3 à 11,4 (811)
11,5 à 22,5 (826)
22,6 à 11 938,2 (1 196)
N/A (365)
Occitanie: 22,6
Sélection: 21,6

augmente depuis 2013, lié à des flux avec sortants importants Mobilité et démobilité – Une dépendance à la voiture qui

- majeur sur ce territoire qui vient structurer l'ensemble de ses indicateurs Comme présenté en introduction, les mobilités constituent un enjeu
- estimer importants avec une opportunité lié au déploiement de la fibre, Le territoire dispose d'un potentiel de « démobilité » que l'on peut en cours de déploiement sur l'ensemble des communes de l'EPCI

La structure des échanges domicile-travait pour la CCST Source : insee, Recensement 2017



STABLES

4		3572
19 190 actifs résidents	SORTANTS	15 619

Principales origines

- Toulouse () 500)
- Pibrac, Colomiers, Tourneteuille Cugnaux, Frouzins, Fonsorbes 500 chacune) Saint-Lys, Fontenilles (100 à

Principales destinations:

- Toulouse (> 5000)
- Colomiers, Blagnac (1000 à 5000) Tournefeuilte (500 à 1000)
- Pibrac, Cornebarrieu, Cugnaux, Portet, Labège, Balma, Muret, Fonsorbes, chacune) Fontenilles, L'Isle-Jourdain (100 à 500

2008 % 2013 % 2018
Ensemble 13 042 100,0 14 669 100,0 16 831
Au moins un emplacement 10 959 84,0 12 531 85,4 14 713 réservé au stationnement
Au moins une 12 425 95,3 13 869 94,6 16 028
1 voiture 4615 35,4 5518 37,6 6730
2 voitures ou plus 7810 59.9 8351 56,9 9299

Mode de déplacement domicile travail - source Insee RP

	2008		2013		2018	
Mode de déplacement domicile travail	EPCI	Région	EPCI	Région	EPCI	Région
Pas de transport	2	4,5	2,6	4,6	2,5	4,7
A pieds	2,1	7,8	2	5,8	1,7	un un un un un un un un un un un un un u
Vélo y compris VAE	4	4,2	3,8	4	1,7	2,6
2RM					2,5	1.7
Voiture, camion	87,9	78	87,3	78,1	88,3	78,5
Transports en commun	4	5,5	4,3	6,5	3,4	6,7

0

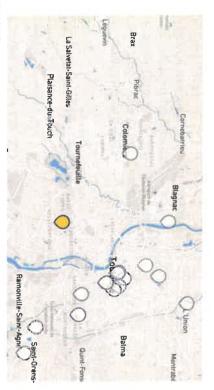
Mobilité et démobilité – des opportunités liées au déploiement du numérique

- Comme présenté en introduction, les mobilités constituent un enjeu majeur sur ce territoire qui vient structurer l'ensemble de ses indicateurs
- Le territoire dispose d'un potentiel de « démobilité » que l'on peut estimer importants avec une opportunité lié au déploiement de la fibre, en cours de déploiement sur l'ensemble des communes de l'EPCI

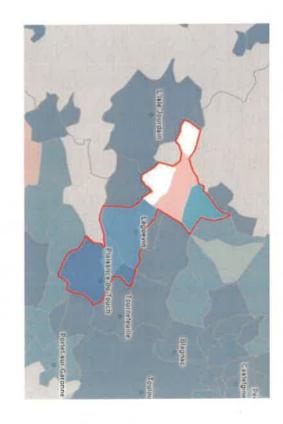
Quelle offre de tiers-lieux sur le territoire?

- Un espace de coworking à Plaisancedu-Touch depuis mai 2021
- •

Réseau des tiers-lieux Ad'Occ



Taux de couverture FTTH (%) 2021-T2



Source : Arcep, 2 ème Trimestre 2021, Observatoire Des Télécoms

Circuits-courts, Agriculture

- que l'agriculture diminue et ne se développent sur le territoire bien respectueuses de l'environnement Les pratiques agricoles des habitants réponde pas localement aux besoins
- productive soit 2,8 fois la moyenne de sa surface agricole utile est de 974 ha ce qui représente 24 % Pour le territoire CC de la Save au Touch, la surface agricole biologique
- passé de 224 en 1988 à 100 en 2010 effet le nombre d'actifs agricoles est moyenne française et en déclin. En proportion plus faible que la Pour le territoire CC de la Save au Touch, la population agricole est en
- alimentaire territorial (PAT) de Quelle intégration des le projet Toulouse-Métropole?

Source: CRATER

TERRE D'AVANCE

Mayenne tous groupes de cultures

Oléoprotéagineux

Fourrages

6922 ha

ω 32 2%

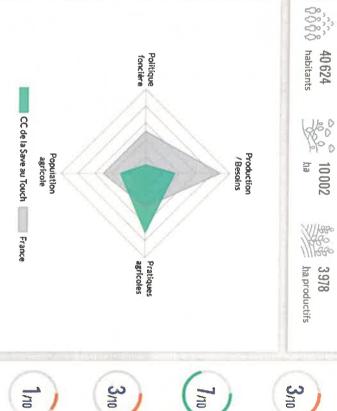
1532 na

13% 60%

67% 19% 14% 2%

34%

Fruits et légumes Autres cultures Céreales



ယ္ပ PRODUCTION / BESOINS

Production Insuffisante pour couvrir les besoins

Détails et leviers d'action -

PRATIQUES AGRICOLES

Part de SAU en BIO largement supérieure à la Détails et leviers d'action préjudiciables à la biodiversité moyenne française mais pratiques agricoles

POPULATION AGRICOLE

moyenne française et en déclin Population agricole en proportion plus faible que la

Détails et leviers d'action -

POLITIQUE FONCIÈRE

l'objectif ZAN n'a pas été atteint entre 2011 et 2016 La surface agricole par habitant est trop faible et

Détails et leviers d'action -

Besoins Part dans les besoins

Taux de couverture théorique

2555 ha

22%

63 %

263 ha 301 ha

	Production	Besoins	de couverture théorique global
CC de la Save au Touch	3978 ha	11 573 ha	34%
Haute-Garonne	311884 na	390 780 ha	80 %
Occitanie	2568 466 ha	2208764 ha	116%
France	25017877 ha	25017877 ha 20891205 ha	120 %

TRANSITION ECOLOGIQUE: LES CHIFFRES CLES DU TERRITOIRE



1843€

Facture énergétique par habitant en 2018

Région: 2321 - DREAL



Le territoire produisait 1,6 MW/H ENR par habitant en 2018

Région: 5,3 - DREAL



80%

Des ENR provenaient de la ressource

2,12%

Part du territoire artificialisé entre 2009 et 2019

Région: 0,39



15 619

territoire pour aller travailler – INSEE Nombre d'actifs qui sortent du



462,7 m²

artificialisait 462,7 m² (21,6 logements par hectare artificialisé contre 22,6 en supplémentaire entre 2013 et 2018 En moyenne, chaque logement Occitanie)

Région: 442 m²

Région: 6,7%



3,4%

Part des transports en commun dans les déplacements domicile-travail contre 4,3% en 2013

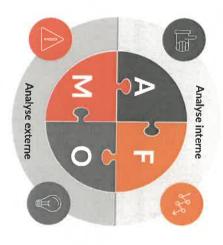


Agriculture biologique ce qui est 2,8 Part de la Surface Agricole Utile en fois plus que la moyenne nationale



PRINCIPAUX ATOUTS

- Une volonté forte de développer les mobilités douces, notamment le vélo par un schéma directeur cyclable avec par exemple la réalisation de pistes cyclables (Liaison entre la piste existante Pierre et Marie Curie à Plaisance vers le quartier des Ocrelines, réalisation d'une piste cyclable Chemin des Chênes à Lasserre-Pradères
- Un réseau hydrographique dense support de richesse écologique et paysagère (PADD, septembre 2021)
- Des réservoirs de biodiversité structurants à l'échelle de l'agglomération toulousaine (PADD)
- Des pôles d'interconnexion favorisant l'intermodalité (PADD)

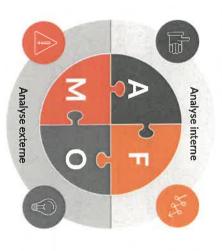


PRINCIPALES FAIBLESSES

- Une forte dépendance à la voiture (PADD et CTG): une importante augmentation des ménages possédant une voiture entre 2011 et 2016 (+23,4 %)
- Seulement 4% des habitants de la CCST utilisent les transports en commun pour se rendre au travail.
- La discontinuité du réseau cyclable qui menace son attractivité (PADD)
- Aujourd'hui, le Solaire et la Biomasse sont les seules ENR qui produisent sur le territoire (2018): quid de l'Eolien, peu développé en Haute-Garonne?
- Le territoire émet 350 000 tCO2e/an: plus de 27 000 tours de la terre en avion effectués par un passager. La combustion de 110 millions de litres de gasoil, équivalents au volume de 37 piscines olympiques (PCAET)

PRINCIPALES MENACES

- L'accueil de population au regard des difficulté de déplacement actuelles (PADD)
- Ne pas penser à des alternatives au modèle de la voiture individuelle
- Un dégradation de la qualité de l'air menaçant la santé des habitants et les espaces naturels



PRINCIPALES OPPORTUNITÉS

- Développement des modes actifs : 40% des trajets font moins de 3km (PADD)
- L'acquisition de la compétence transports par l'EPCI
- De nombreux projets pour renforcer les alternatives à la voiture individuelle (PADD)
- Le développement des espaces de coworking et de tierslieux afin de recentrer les emplois sur le territoire, d'améliorer le cadre de vie et de réduire les pollutions liées aux mobilités domicile-travail
- Développer les ENR, notamment la ressource bois
- Développer un tourisme éco-responsable

SYNTHÈSE DES ENJEUX IDENTIFIÉS

Volet transition écologique





FREINER SIGNIFICATIVEMENT LA DYNAMIQUE D'ARTIFICALISATION DES SOLS

Passer d'un modèle fortement extractif, notamment en lien avec les besoins résidentiels, à un modèle de sobriété foncière privilégiant le renouvellement urbain et la densification. Un effort à conjuguer avec la lutte contre la vacance résidentielle et la recherche de mixité sociale.



RATTRAPER LE RETARD DU TERRITOIRE SUR LE PLAN ÉNERGÉTIQUE

production d'énergie renouvelable Poursuivre les efforts de réduction de la facture énergétique (mobilité, logement, ...) tout en développant fortement ses capacités de



ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE MOBILITÉ

(limitation des flux domicile-travail et domicile-études) dans un contexte de fortes interactions avec les territoires d'influence voisins. Agir tout à la fois en faveur de mobilités propres (ex. mobilités douces, véhicules biogaz, ...) ou alternatives (ex. covoiturage) et de la démobilité



RÉGÉNÉRER LES CAPACITÉS AGRICOLES, SYLVICOLES ET ALIMENTAIRES DU TERRITOIRE

de l'eau, stress hydrique...). Structurer davantage la filière sylvicole dans une logique de préservation et de valorisation locale de la ressource bois. davantage en phase avec la satisfaction des besoins locaux, notamment en matière alimentaire, et plus respectueux de la biodiversité (pollution Lutter contre le repli agricole (surfaces agricoles, exploitations et emplois) et accompagner la transformation des modèles d'exploitation